

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Inquisition fiscale

Après une année de manichéisme politique, la France est donc contrainte au nivellement par le bas. Depuis douze mois en effet, on assistait au partage de la société en deux catégories que l'on a voulues antinomiques: les «bons», ceux, notamment, qui ont voté à gauche et amené François Mitterrand au pouvoir grâce au coup de pouce des chiraquiens préférant risquer le désordre plutôt que reconduire Giscard d'Estaing. De l'autre, les «mauvais», les nantis, les possédants, les entrepreneurs au sens large, les partisans du libéralisme économique, mis sous la coupe des syndicats, dénoncés comme profiteurs et placés dans le collimateur du fisc.

Aujourd'hui, de ce partage, il ne reste pas grand chose. Pour avoir oublié qu'elle appartient à un système international et que la gestion publique n'est pas un exercice de style, pour avoir utilisé des formules simplistes (prendre «où il y a») et mis une muselière à l'initiative privée, pour avoir voulu donner n'importe quoi sans en avoir les moyens, la France s'est retrouvée rapidement mise en demeure, comme n'importe quel pays du tiers monde, de régulariser sa situation et d'adapter son train de vie à ses ressources. Ce fut la dévaluation du franc de dimanche et son train de «mesures d'accompagnement» imposé par ses partenaires européens. Le jour même où se réunissait le congrès de l'omnipotente CGT.

Résultat de ce nouveau dérapage: l'austérité forcée. Blocage des prix et des salaires pendant quatre mois, augmentation de la participation des salariés et des employeurs aux coûts de la sécurité sociale, aggravation de la facture énergétique, frein aux dépenses publiques. On est bien loin des théories socialistes. Pour freiner l'aggravation du chômage, l'Etat va user, par syndicats interposés, de mesures coercitives contraignant certaines entreprises à signer des «contrats de solidarité».

► Page 3 J.-A. LOMBARD

Trêve officielle après dix jours d'offensive au Liban Yasser Arafat toujours à Beyrouth

Les troupes israéliennes et palestiniennes observaient hier une trêve officielle dans l'attente des premières propositions du Comité de salut national, tandis que les unités blindées de l'armée israélienne poursuivaient leur encerclement des quartiers ouest de la capitale libanaise.



Yasser Arafat, leader de l'OLP, déambulait hier sur le front près de l'aéroport de Beyrouth. (Bélino AP)

«Très préoccupé par la situation au Liban», aux dires de l'ambassadeur d'Algérie à Paris qui l'a rencontré lundi, le président Mitterrand devait recevoir en fin d'après-midi le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir. Le chef de l'Etat devait faire part à M. Shamir de la position française, exprimée lundi par un «appel solennel» pour qu'il soit mis fin sans délai aux bombardements et aux combats au Liban.

M. ARAFAT DANS LA RUE

Pendant ce temps, à Beyrouth, l'OLP, désireuse de mettre fin aux rumeurs selon lesquelles M. Yasser Arafat aurait fui en Syrie, a annoncé que la totalité des dirigeants de la résistance, à l'exception de M. Farouk Kaddoumi, «ministre des Affaires étrangères» de l'OLP, se trouvait à Beyrouth-Ouest, totalement encerclé, dans un QG fortifié d'où ils dirigeaient «une résistance acharnée».

Des photos publiées par des journaux de gauche montrent M. Arafat coiffé d'une casquette militaire dans son bunker. La veille, alors qu'il effectuait une tournée des positions palestiniennes, M. Arafat avait déclaré: «Il n'y a aucun pouvoir sur terre qui puisse nous obliger à déposer nos armes».

► Page 3

La visite du Pape à Genève Un appel à la solidarité et à la paix

Répondant à une invitation du Bureau international du travail (BIT), le pape Jean Paul II a rendu hier visite aux organisations internationales qui siègent à Genève. Lors de cette visite - le plus court des quatorze déplacements qu'il a effectués jusqu'ici à l'étranger depuis son accession au trône pontifical - Jean Paul II a réitéré ses appels à la solidarité entre les hommes et en faveur de la paix dans le monde.

Accueilli à sa descente d'avion par le président de la Confédération Fritz Honnegger et par le conseiller fédéral Hans Hürlimann avec qui il a eu un court entretien, Jean Paul II s'est rendu en voiture au Palais des Nations pour prononcer un discours devant les délégués qui assistent à la 68e conférence internationale du travail.

Un important dispositif de sécurité avait été mis en place à l'aéroport déjà afin d'éviter tout incident. Quant aux observateurs, ils ont surtout noté le fait que le Pape, contrairement à son habitude, n'avait pas baisé le sol genevois. Une explication à cela, sa visite n'est en fait pas une visite pastorale à la Suisse. Celle-ci, prévue en juin 1981, avait dû être annulée à la suite de l'attentat dont le Pape avait été victime peu auparavant, mais sera vraisemblablement organisée en 1983.

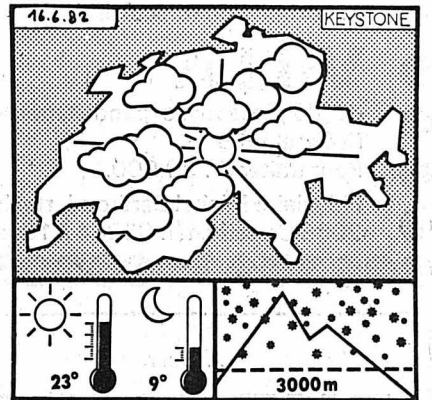
Arrivé au Palais des Nations, où il a été accueilli par le directeur général du BIT Francis Blanchard, le Pape s'est rendu dans la grande salle des assemblées où il a prononcé un discours d'une heure devant les délégués de la conférence de l'OIT. Il s'est attaché à leur proposer une voie celle de la solidarité entre travailleurs, et partant entre tous les hommes.

Vers 16 heures, Jean Paul II est arrivé au siège du Comité international de la Croix-Rouge, où il a été accueilli par le président de cette institution privée suisse, M. Alexandre Hay. Jean Paul II y a lancé un pressant appel afin que les lois humanitaires des Conventions de Genève soient respectées, et qu'elles soient même complétées par des instruments internationaux contre les traitements inhumains et la torture.

► Page 3



Le Pape n'a pas manqué d'aller saluer les enfants rassemblés près du BIT. (Bélino AP)



M

météo

Suisse romande et Valais: les nuages continueront à se dissiper et le temps sera en bonne partie ensoleillé. Limite du degré zéro s'élevant jusque vers 3000 m. Vent du nord-ouest faiblissant en montagne.

Suisse alémanique: diminution de la nébulosité et temps devenant assez ensoleillé.

Sud des Alpes et Engadine: beau temps, ciel parfois nuageux en montagne.

Evolution pour jeudi et vendredi: jeudi, beau et chaud. Vendredi, tendance aux orages.

Mercredi 16 juin 1982
24e semaine, 167e jour
Fête à souhaiter: Aurélie, Aurélien

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h. 35	5 h. 35
Coucher du soleil	21 h. 30	21 h. 30

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,76	751,59
Lac de Neuchâtel	429,52	429,55

S

sommaire

Naturalisation: le principe de l'égalité, mais...

SUISSE Page 5

Programmes TELEVISION RADIO Page 6

Ateliers de sueur aux Etats-Unis ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

Les vignes de La Chaux-de-Fonds en fleurs

PAGE 15

Malouines: si la guerre est finie, la paix n'est pas signée

Le drapeau britannique flotte à nouveau sur toutes les Malouines: le conflit de l'Atlantique Sud commencé il y a 74 jours comme une guerre d'opérette mais qui, en dix semaines, aura fait au moins mille morts et provoqué des dégâts considérables des deux côtés, s'est achevé dans la nuit de lundi à mardi par la reddition des forces argentines devant les Britanniques à Port Stanley.

La nouvelle du cessez-le-feu, si elle a été accueillie avec fierté et soulagement à Londres, a par contre provoqué une vive amertume à Buenos Aires où certains n'hésitaient pas à remettre en cause le régime militaire du général Leopoldo Galtieri. La junte militaire s'est réunie pour discuter des conditions de

l'accord dont les termes n'ont pas encore été rendus publics.

D'après les informations transmises au ministère de la Défense à Londres, ce sont quelque 14.800 soldats argentins, soit 6000 de plus que ce que l'on croyait, qui ont déposé leurs armes après que le chef de la force terrestre britannique, le général Jeremy Moore, eut rencontré lundi le gouverneur militaire argentin, le général Menendez.

FIN DES HOSTILITÉS

Londres, devait souligner le premier ministre à la Chambre des communes, a toutefois envoyé un message à Buenos Aires, par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse, pour obtenir «confirmation que l'Argentine, comme la Grande-Bretagne, considère que toutes les hostilités entre nous dans l'Atlantique Sud, et pas seulement aux Malouines mêmes, sont terminées».

Mme Thatcher, qui avait reçu une ovation devant sa résidence londonienne du 10 Downing Street en se félicitant que «l'Angleterre ait retrouvé sa grandeur», a été très applaudie aux communes où elle a annoncé que le gouverneur

Rex Hunt, chassé lors de l'invasion argentine le 2 avril, allait prochainement regagner l'archipel. Elle-même envisagerait de se rendre sur place.

RÉACTIONS ARGENTINES

Dans la capitale argentine, les communiqués officiels n'ont pas fait état de red-

dition, mais simplement de cessez-le-feu, bien que le sens de l'accord n'ait pas échappé à une opinion déçue et que le terme ait été employé devant des journalistes par le ministre des Affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez.

► Page 3

Depuis 1796

HÔTEL FLEUR DE LYS

Cette semaine encore

NOMBREUSES SPÉCIALITÉS TOSCANES

Salles pour banquets et conférences
Boutique «Fiorella»
Réservation: tél. 039 23.37.31

Exclusif!
Un indigène des Malouines parle:

C'est toujours les mêmes qui sont tondus!

Elzingre 82

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dès le 1er octobre à La Chaux-de-Fonds dans quartier résidentiel
très bel appartement rénové
 6 chambres, tout confort, cheminée, ascenseur, garages.
 Ecrire sous chiffre UE 48486 au bureau de L'Impartial.

A vendre
 Chaumont/NE
 à proximité du funiculaire

VILLA

de 5 1/2 pièces avec grande terrasse, terrain arborisé et clôturé
 Pour traiter Fr. 90 000.-
 Fiduciaire Michel Berthoud, rte de Neuchâtel 2, 2088 Cressier, tél. 038/47 18 48 28-25560

BUREAUX RESTAURANT

A louer
 dans immeuble rénové à l'avenue Léopold-Robert.
 Disponibles dès novembre 1982.
 S'adresser à INSA HOLDING SA, case postale 300, 2800 Delémont. 93-43223

café-restaurant au Val-de-Ruz

A louer
 1 salle de débit, 1 salle à manger, 1 grande salle, 1 appartement.
 Ecrire sous chiffre 87-124 ASSA
 Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-27

A LOUER, rue Neuve 9, 2314 La Sagne
APPARTEMENT
 de 3 pièces sis au rez-de-chaussée. Fr. 462.-, charges comprises. Libre dès le 1er juillet 1982.
 Renseignements et location: FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.
 Visite: Jean-Marie BARRAS, tél. 039/31 83 19. 87-112

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A louer pour tout de suite ou date à convenir Rue des Bouleaux 13
BEL APPARTEMENT
 de 1 1/2 pièce, cuisine, hall, 1 bain-WC, 1 cave, 1 chambre-haute, Coditel, tout confort. Loyer brut: Fr. 221.- + charges Fr. 104.50.
 S'adresser à Mme Salce, Bouleaux 13, concierge.
 Tél. 039/26 05 61, le matin. 48425

A VENDRE
Maison villageoise LES BRENETS
 Grand appartement avec confort
 Trois petits appartements, dépendances, garage
 Prix de vente: Fr. 200 000.-
 S'adresser à: 28-12189
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



A LOUER POUR TOUT DE SUITE

APPARTEMENT
 de 4 pièces, dans petite maison moderne au Nord de la ville, service de conciergerie, chauffage central. 48288

APPARTEMENT
 meublé de 2 pièces, chauffage central, salle de bain, rue des Granges. 48289

APPARTEMENT
 de 2 et 3 pièces, simple, av. Léopold-Robert. 48290

STUDIO
 meublé, cuisinette, salle d'eau, balcon, dans petite maison moderne, quartier Nord-Est. 48291

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Si vous cherchez à acheter ou à vendre

- maison familiale
- immeuble locatif
- immeuble industriel
- terrain à bâtir
- anciennes maisons
- vieilles fermes

écrivez-nous sans aucun engagement
CARREFOUR ÉTOILE S.A.
 Société immobilière
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue Fritz-Courvoisier 24 48380

A LOUER
 À LOUER tout de suite ou 1er juillet 1982, rue de la Fiaz 38
bel appartement de 4 pièces
 sud, tout confort, grand balcon, WC-bains séparés, chauffage central. Loyer Fr. 593.- charges et Coditel compris. 91-358
GERANCIA SA
 Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, tél 039/23 54 33

A vendre, dans quartier nord, situation tranquille et ensoleillée
ancienne maison
 confortable, avec jardin, elle comprend 2 appartements de 3 pièces, 2 petits appartements dans les combles.
 Celui du 1er étage, totalement rénové et muni d'une belle cuisine moderne, est disponible tout de suite, il pourrait se combiner en duplex par l'adjonction d'un logement des combles.
 Demander le descriptif à l'agence immobilière Francis Blanc, Léopold-Robert 102, tél. (039) 22 35 22. 91-358

A vendre Terrains équipés dès 1000m2
 A l'orée de la forêt (région Montmollin)
 Vue imprenable.
 Agence immobilière **Francis BLANC**
 Av. L.-Robert 104
 2300 La Chaux-de-Fonds
039 22 35 22
construction service sa
 Rue des Poteaux 4
 CH 2000 Neuchâtel
038 25 61 00

Bronzez Vichy vous protège

Pour des questions de peau, mieux vaut s'adresser à des personnes qui s'y connaissent.
 A votre pharmacien par exemple.



Lait de bronzage 3
 Crème de bronzage 3
 Lait de bronzage 6
 Crème de bronzage 6
 Emulsion apaisante

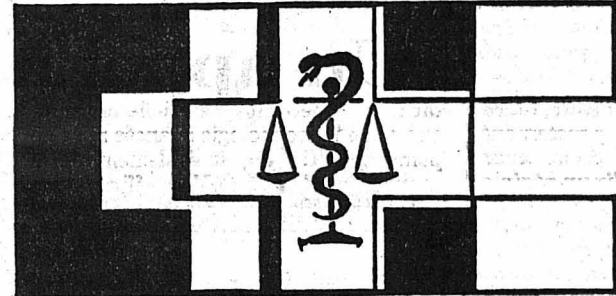
Nouveau ! Ecran total

VICHY
 Laboratoires d'applications dermatologiques

Action « SOLEIL »
UN CADEAU EN PLUS
 Pour deux produits solaires, un sac de plage GRATUIT

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Rayon cosmétique-parfumerie

Avenue Léopold-Robert 57 - Tél. 039/22 11 33-34
 La Chaux-de-Fonds 48389

CHAPEAU RÂBLÉ

Architectes: De Pourtalès et De Chambrier S.A. 48510

Visite des villas en chaîne

rue Chapeau-Râblé

mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 juin 1982, de 18 h. à 20 h. 30
 Les acquéreurs pourront faire exécuter les terminaisons selon leur choix



Charles Berset
 Jardinière 87
 Tél. 039/23 78 33



Agence Francis Blanc
 Léopold-Robert 102
 Tél. 039/22 35 22

Gérance Bolliger
 Grenier 27
 Tél. 039/22 12 85

RECORNE 8

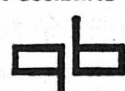
Architecte: G.-J. Haefeli

Visite de la villa pilote

rue des Chevreuils

Mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 juin 1982 de 18 à 20 h. 30

Possibilité d'effectuer les terminaisons selon les désirs des acquéreurs.



Gérance Bolliger Agence Francis Blanc
 Grenier 27
 Tél. 039/22 12 85

Léopold-Robert 102
 Tél. 039/22 35 22

La villa pilote est meublée par la Maison JUVET INTÉRIEUR
 Pierre Aubry succ. 47855

MONDE

Assemblée des Nations Unies sur le désarmement Arme nucléaire: l'URSS ne tirera pas la première

«L'Union soviétique assume l'obligation de ne pas être la première à utiliser les armes nucléaires», a déclaré le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andreï Gromyko. La déclaration de M. Gromyko a été chaleureusement applaudie à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement.

Lisant une déclaration du président Leonid Brejnev, M. Gromyko a déclaré que cette décision unilatérale a été prise en sachant que «si une guerre nucléaire éclatait, cela pourrait signifier la destruction de la civilisation humaine et peut-être de la vie elle-même sur la terre».

«Si d'autres puissances nucléaires assument une obligation également précise et claire de ne pas être les premières à utiliser l'arme nucléaire, cela équivaudrait en pratique à interdire l'utilisation de toutes les armes nucléaires, ce qui est

demandé par la grande majorité des pays dans le monde», a-t-il déclaré.

DISCOURS DE M. SCHMIDT

Faisant écho aux manifestations qui se déroulaient devant les représentations à l'ONU des cinq puissances nucléaires (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS), le chancelier Schmidt a mis en garde l'ensemble des gouvernements contre le danger de sous-estimer les mouvements pacifistes. Il ne faut pas prendre à la légère, a-t-il dit, la montée de l'impatience populaire contre l'inefficacité des gouvernements en matière de désarmement.

Plusieurs milliers de militants pacifistes faisaient dans le même temps le siège des cinq représentations, fortement gardées par la police, appelant à la «désobéissance civile» et au désarmement général. La police a appréhendé quelque mille manifestants en début d'après-midi.

Le chancelier Schmidt a réclamé l'établissement, le plus rapidement possible, d'un accord interdisant tous les essais nucléaires et un contrôle de la production des armes conventionnelles.

Il s'est prononcé également pour un arrêt de la production des armements chimiques, la création de zones régionales de sécurité pour le tiers monde, comme l'avait suggéré vendredi dernier la France.

CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ

Pour sa part, le président du Panama Royo Sanchez a déclaré que son pays était prêt à promouvoir une conférence sur la sécurité en Amérique centrale et que des mesures devaient être prises pour interdire l'utilisation de mercenaires dans toutes les régions du monde.

Cette exigence, a affirmé le président panaméen, s'impose d'autant plus que les forces britanniques utilisent un bataillon de ghurkas népalais dans leurs attaques contre l'Argentine aux Malouines.

Le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Josef Czyrek, sans faire directement référence aux États-Unis, a affirmé quant à lui, «qu'un groupe d'États avait subordonné le dialogue international sur le désarmement à une politique de confrontation, affaiblissant et même interrompant ce dialogue».

(ap, ats, afp)

Au Salvador Trente-cinq mille réfugiés bloqués

Trente-cinq mille réfugiés salvadoriens se trouvent dans le nord du département de Morazan, à 120 km. à l'est de San Salvador, théâtre de violents combats depuis deux semaines, a-t-on appris de source digne de foi.

Cette région, isolée par la destruction d'un pont sur la rivière Torola qui sépare en deux le département, est dominée par les guerrilleros du FMLN (Front Farabundo Martí de libération nationale) qui ont pris le village de Perquin et attaquent divers autres villages environnants. L'armée salvadorienne a envoyé des renforts et de violents combats se déroulent, ont précisé les porte-parole militaires.

En raison de fortes pluies et de difficultés de communication, les organisations humanitaires n'ont pas pu se rendre dans la région depuis une semaine et craignent pour ces réfugiés, dont un grand nombre souffre de malnutrition, selon des informations de bonne source. (ats, afp)

Entre autres

Malouines: qui gagnera la paix?

La guerre des Malouines est terminée, mais la paix n'est pas signée entre l'Argentine et le Royaume-Uni: c'est ainsi que brièvement, on peut résumer, le mieux possible, les derniers événements survenus dans cet archipel lointain.

En tant qu'Européens, nous croyons que nous pouvons être reconnaissants à Mme Thatcher d'avoir donné une bonne leçon de droit des gens aux trois fiers-à-bras qui forment la junte argentine. Leur invasion du 2 avril, s'ajoutant au mépris dont ils témoignaient à l'égard des libertés les plus élémentaires de leurs concitoyens, exigeait que quelqu'un osât y aller d'un énergique holà.

La dame de fer a eu le courage, dans un environnement décadent, d'assumer ce rôle. Grâce lui soient rendues !...

Il y a eu des morts, oui. Mais ne soyons pas hypocrites! beaucoup moins que sur nos routes européennes bon an, mal an.

Ceux qui crachent les condamnations comme le feu, ceux qui se gargarisent d'avertissements solennels et d'appels pathétiques devraient garder à l'esprit que la carrière de maints dictateurs, de Napoléon à Hitler, se fut arrêtée sans océan de sang, si on avait stoppé à temps leur résistible ascension...

Les matamores de Buenos Aires ont donc reçu une juste leçon. S'ils ont encore quelques gouttes d'honneur espagnol dans leur sang, leurs camarades devraient prestement les renvoyer à la vie civile avec tout leur barda et établir un régime plus libéral.

Un dirigeant politique argentin l'a d'ailleurs demandé hier. Mais prompts à se passionner, ses compatriotes trouveront-ils l'élan nécessaire à l'instant opportun? Le carcan militaire est-il trop solide pour qu'ils le puissent?

De son côté, Mme Thatcher saura-t-elle gagner la paix comme elle a remporté la guerre?

Hier, frémissante encore de son triomphe, elle était toute intransigeante: pas d'administration de l'ONU, pas de négociations sur la souveraineté des Malouines, sauf avec les personnes qui y habitent.

La tolérance, il y a des maisons pour cela: d'accord! Mais enfin il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour se rendre compte que le simple coût logistique du maintien du contrôle britannique sur les Malouines coûtera les yeux de la tête, si l'on ne parvient pas à un arrangement.

Le premier ministre de Sa très gracieuse Majesté compte énormément sur M. Reagan pour la tirer d'affaire. On affirme que, à Versailles, puis à Londres, elle s'est ingéniée à lui faire entrer dans la tête que les États-Unis pourraient dépêcher dans l'archipel le gros d'une force de paix multinationale, qui en assurerait l'intégrité territoriale.

Hélas! M. Reagan n'est plus qu'un grand-père cow-boy, qui ne parvient même pas à retenir le licou de sa stupide représentante aux Nations Unies. Chef de file du gang des politiciens irlandais d'Amérique, celle-ci, Jeane Kirkpatrick, déteste la Grande-Bretagne. Elle fera tout pour faire pièce à Mme Thatcher. Comme elle l'a déjà montré à la tribune des Nations Unies!

Pour séduire M. Reagan, Londres, à juste titre, peut arguer de l'importance stratégique des Malouines, portes de l'Antarctique, aux richesses alimentaires et minières colossales.

Mais Mme Kirkpatrick jouera la carte de l'amitié des dictatures ou semi-dictatures sud-américaines. Elles sont, comme on le sait, très chères au cœur de M. Reagan.

Quant aux intérêts américains proprement dits, ils sont très partagés.

Dès lors, Washington accordera-t-il à Mme Thatcher ce qu'il a accordé à Israël pour le Sinaï?

A propos quelle est la puissance du lobby britannique aux États-Unis?
Willy BRANDT

Le Pape à Genève

Page 1

Le Pape a ensuite quitté le bâtiment de l'organisation humanitaire pour se rendre au siège de l'Organisation européenne de la recherche nucléaire (CERN), dont les installations s'étendent de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Après une courte visite d'une partie des installations de ce centre de recherche fondamentale qui occupe 3400 personnes, et où il a été accueilli par le directeur général Herwig Schopper, Jean Paul II s'est adressé en plein air au personnel du CERN. Jean Paul II est parti du CERN à 18 h. 10, pour rejoindre les quelque 20.000 fidèles qui avaient réussi à pénétrer à Palexpo avant sa venue. (ats)

Malouines...

Page 1

«La reddition», a-t-il dit, «est le résultat de la supériorité matérielle britannique et de la technologie avancée mise au point par l'OTAN, et également de la coopération des États-Unis affirmée par le président Ronald Reagan en plusieurs occasions, particulièrement devant le Parlement britannique».

À Washington, la fin des hostilités a été accueillie avec satisfaction et le président Ronald Reagan, dans un communiqué publié par la Maison-Blanche, a fait savoir que les États-Unis «continuaient de se tenir prêts à contribuer de n'importe quelle façon à résoudre ce conflit».

Le ton était plus prudent à Bruxelles où un responsable de la CEE a déclaré que pour les «Dix», il était «encore trop tôt pour renoncer aux sanctions» décidées contre l'Argentine, et ce que sujet serait évoqué lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères dimanche à Luxembourg. (ap)

Trêve officieuse après dix jours d'offensive au Liban Yasser Arafat toujours à Beyrouth

Page 1

Les Israéliens affirment, pour leur part, ne pas vouloir entrer dans Beyrouth pour venir y déloger les dirigeants palestiniens. Leur sort, a déclaré le chef de l'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, «est un problème qui concerne le Liban et non nous», laissant entendre que ses troupes n'entreraient pas dans Beyrouth.

MISE EN GARDE DE MOSCOU

Moscou a fait lundi son entrée officielle dans le concert diplomatique à propos du Liban. Renonçant, en effet, à faire connaître sa position par le biais des médias officiels ou par des contacts discrets avec Washington et les parties concernées, le Kremlin a «exigé» directement d'Israël que «cette agression flagrante prenne fin».

Le gouvernement soviétique s'engage, en contre-partie, à faire «tout ce qui est en son pouvoir» pour permettre le rétablissement d'une paix durable dans la région. La mise en garde du Kremlin fait état du «Proche-Orient... région située à proximité immédiate des frontières méridionales de l'Union soviétique» dont les développements «ne peuvent être sans répercussions sur les intérêts de l'Union soviétique».

NÉGOCIATIONS FORMULÉES

Des négociations sont toujours menées par l'intermédiaire de l'envoyé américain au Proche-Orient, M. Philip Habib, qui a été reçu lundi soir au Palais de Baabda, encerclé par les Israéliens, par le président libanais, M. Elias Sarkis.

D'après la presse libanaise, M. Habib

En bref

● **CIUDAD DE GUATEMALA.** - La junte militaire a fait une offre de négociation avec les chefs de la guérilla en vue de mettre fin à la violence politique qui sévit au Guatemala.

● **CHYPRE.** - Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé pour une nouvelle période de six mois le mandat de la force des Nations Unies stationnée à Chypre qui expirait le 15 juin.

● **EMERSON.** - Un train a déraillé près de la ville d'Emerson en Iowa. Cent cinquante des 300 passagers ont été blessés.

● **TOLOSA.** - La femme d'un industriel basque, directeur d'une usine de bérets, Mme Maria Izaskun Elosegui, a été enlevée le week-end dernier par deux hommes armés qui ont fait irruption chez elle.

● **ROME.** - Deux administrateurs de la société Rizzoli Financière, l'une des filiales du groupe de presse propriétaire du quotidien milanais «Corriere della Sera», ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la loge maçonnique secrète P2.

● **TÉHÉRAN.** - La voiture de l'hopitalo Seyed Ahmad Khomeini, fils du fondateur de la République islamique d'Iran, a été prise à Téhéran sous le feu des moudjahidine Khalq.

est porteur de propositions formulées par Israël en échange de son retrait du Liban:

- création d'une ceinture de sécurité de 40 kilomètres au nord de la frontière israélienne où il n'y aurait aucun Palestinien, où la sécurité serait assurée par une force multinationale, du type de celle stationnée au Sinaï, et à laquelle pourraient participer, entre autres, des soldats américains et français;
- retrait total des troupes syriennes;
- rétablissement de l'autorité de l'Etat libanais sur toutes les zones contrôlées par les Palestiniens;
- signature d'un traité de paix entre le Liban et Israël.

UN LOURD BILAN

La trêve précaire qui régnait à Beyrouth depuis lundi soir - obtenue, selon Israël, à la suite de deux demandes de cessez-le-feu adressées à l'Etat juif par l'OLP par l'intermédiaire de l'ambassadeur égyptien en Israël, M. Saad Mortada - a permis aux diverses parties de dresser un premier bilan de leurs pertes.

D'après la police libanaise, les combats auraient fait 9583 morts. Ce chiffre a été qualifié de «complètement inconcevable» par le directeur-adjoint israélien chargé de l'information, M. Moshe Yegar, et d'impossible par le ministre israélien des Affaires étrangères.

● **DOUAL.** - Accusé d'avoir tué une fillette après avoir commis sur elle des attentats à la pudeur, un jeune manœuvre de 24 ans, Freddy Vandevoorde, a été condamné à vingt ans de réclusion.

Ouverture à Lille du 41e Congrès de la CGT Destabiliser pour régner

Le 41e Congrès de la centrale syndicale CGT, à Lille, s'est ouvert par un incident. Lundi matin, le service d'ordre, qui ne relèverait pas du bureau du congrès (!) a interdit l'entrée de la salle consécutivement à quatre membres de la Commission exécutive sortante.

Certains observateurs en ont profité pour accuser les dirigeants du syndicat d'afficher ainsi le refus de la contradiction et de la mise en question des lignes directrices du mouvement. Il n'est vraiment pas facile d'être minoritaire dans la CGT!

La politique agressive de la CGT avait déjà fait ses preuves le 8 juin dernier lors des incidents aux usines Talbot de Poissy. La centrale syndicale avait demandé l'annulation des élections du personnel - effectuées sous contrôle de la magistrature - afin de remettre en question l'existence de la CSL, le fameux «syndicat maison», très nettement majoritaire.

M. Henri Krasucki, sans être officiellement secrétaire général, a prononcé un discours d'ouverture, devant les quelque deux mille six cents congressistes, en insistant sur le fait que la vraie démocratie ne pouvait reposer que sur le changement de société, le socialisme jusqu'à l'autogestion.

Tout le monde s'est accordé à dire que l'avènement de la gauche au pouvoir était «la chance historique», mais que le

changement promis mettait du temps à se faire sentir.

M. Krasucki a ajouté que si le gouvernement avait un programme de réformes bien réelles, rejoignant par là une part importante des préoccupations des salariés, il n'était absolument pas question que la CGT joue le rôle de courroie de transmission et qu'elle demeurât totalement indépendante. Une façon de se démarquer des syndicats à tendance modérée.

Les propos du leader syndicaliste auraient pu en rester à l'évocation des sacro-saints principes idéologiques et ne pas toucher la réalité pratique; répondant en cela à ceux qui prédisaient un congrès d'auto-satisfaction retranché derrière la barrière des mots d'ordre établis. Il n'en fut rien.

Le ton monta et l'auditoire s'enflamma lorsque M. Louis Vianey, secrétaire général de la Fédération des PTT, refusa en bloc les demandes de sacrifices touchant la fonction publique et le secteur nationalisé.

«Comment imaginer que la CGT acceptera une régression du pouvoir d'achat par un blocage des salaires et une nouvelle augmentation des cotisations sociales et d'allocations de chômage?» Selon lui l'expérience prouvait qu'en matière de blocage des prix le filet avait toujours des trous.

Cette déclaration allait à l'encontre de celle de M. Krasucki qui s'était offert à prendre une part active à la lutte contre l'inflation en acceptant le blocage des prix afin de reconstituer les assises de l'industrie.

La solidarité basée sur l'austérité semble bien compromise, aussi lorsque Henri Krasucki parle de rigueur, il se prononce surtout pour une attitude gouvernementale de fermeté envers les «profiteurs de la politique d'hier» et non pas à l'égard des «victimes» de cette politique.

Mario SESSA

opinion

Page 1

Inquisition fiscale

Il s'agit de mettre à la retraite anticipée quelques centaines de milliers de quinquagénaires pour faire place libre aux demandeurs d'emploi, avec engagement de ne pas les licencier, même en cas d'incapacité reconnue.

Quels que soient les résultats de cette politique d'austérité, il manquera encore beaucoup dans les caisses de l'Etat. En même temps que la planche à billets, la fiscalité va s'agiter. On sait déjà que l'impôt sur les grandes fortunes (celles de plus de trois millions de francs) est rapidement condamné à être un impôt sur la fortune tout court. Au rythme de l'inflation, le plancher de trois millions ne représentera d'ici cinq ans qu'un

petit million et demi de francs français, soit 420.000 francs suisses. Quant à l'impôt direct, il va frapper plus lourdement toutes les catégories de contribuables, y compris celles que l'on prétendait privilégier, ceci parallèlement à une baisse régulière du pouvoir d'achat.

Histoire de faire les fonds de tiroir, l'administration fiscale ne recule devant aucun excès. Après avoir maintenu en 1981 la déductibilité des frais professionnels, le gouvernement vient de décider de les taxer de 30 pour cent - sur la base des déclarations déjà faites - dès qu'ils dépassent l'équivalent de 1500 francs suisses, ceci sans délai. Le fisc français, de nature inquisiteur, va donc accroître sa pression dans tous les domaines. Qui ne s'exercera dorénavant plus seulement à l'égard des «grandes fortunes» ou des «gros revenus», mais aussi au détriment des catégories moyennes, cadres ou commerçants. De quoi faire naître le poujadisme dans un pays où l'impôt est un détonateur.

J.-A. LOMBARD



Offensive Mitsubishi: Starion Turbo.
De 0 à 100 km/h en 7,4 sec. 220 km/h.
A partir de Fr. 25'590.-.

Pas de doute. La Starion Turbo est l'absolue Turbo Star 1982. Séduisante par ses formes, supérieure par sa technique et étonnamment avantageuse par son prix. Moteur quatre cylindres en ligne de 1997 cm³ et une puissance de 125 kW (170 CV/DIN). 7,3 l/100 km à 90 km/h et 9,6 l/100 km à 120 km/h. Turbo-compresseur et injection électronique. Et le légendaire équipement complet Mitsubishi. La Mitsubishi Starion turbo existe dans les teintes Rouge Safari et Blanc Polaire au prix de Fr. 25'590.-, et la Mitsubishi Starion Turbo EX est disponible en Argent Italien et Sable Nevada pour Fr. 29'990.-. Un galop d'essai vous convaincra. Rendez-vous chez l'un des 280 agents Mitsubishi. Des gens de qualité pour des produits de qualité.

Auprès de votre agent Mitsubishi.
A présent des offres imbattables.
Grand concours: 1er prix, une Starion Turbo.



Importateur: MMC Automobile AG, Steigstrasse 28, 8401 Winterthur

Représentations officielles: **La Chaux-de-Fonds:** Gianni Asticher, Garage de l'Ouest 165, avenue Léopold-Robert, (039) 26 50 86 - **Le Locle:** Jalusauto SA, La Jaluse 3 (039) 31 10 50 - **La Chaux-de-Fonds:** Garage Urs Willimann, Serre 110, (039) 23 46 81



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repourvoir un poste devenu vacant, la direction des Services Industriels met au concours un poste de

comptable

Exigences:
 certificat fédéral de capacité ou diplôme d'une école de commerce. Nous demandons des connaissances approfondies théoriques et pratiques de la comptabilité. Le titulaire devra être capable de travailler seul et de contrôler un service de comptabilité. Il doit avoir un esprit d'initiative et quelques notions d'allemand.

Nous offrons les prestations réglementaires d'une administration.

Entrée en fonction: date à convenir.

Les offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie sont à adresser à la direction des Services Industriels, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 juin 1982, où tous renseignements peuvent être obtenus au no 038/21 11 11, interne 510.

La direction des Services Industriels 87-684

au printemps

Nous cherchons pour le Supermarché

VENDEUR

responsable

pour le rayon de fruits et légumes.

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01. 47356

SdE

Scierie des Eplatures S.A.
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)
 Tél. 039/26 03 03

engageons tout de suite

mécanicien d'entretien

sachant souder et ayant de bonnes connaissances en électricité

Se présenter au bureau 48369

au printemps

Nous cherchons pour notre BAR - TEA-ROOM

dame ou demoiselle de buffet

active et consciencieuse.

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01. 28.12260

DISCOUNT 4 ÉTOILES

pierrrot ménager

Serre 90
 La Chx-de-Fds
 Téléphone (039) 23 00 55
 Expo sur 2 étages

FRIGO-CONGÉLATEUR

29.-

par mois (location-vente)
 Sans acompte à la livraison 47839

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE à La Chaux d'Abel (Jura bernois)

MAISON FAMILIALE

pouvant être habitée toute l'année ou convenant comme résidence secondaire.

Grand séjour, 5 chambres, cuisine équipée, WC-bains, nombreuses dépendances.

Terrain de 3 500 m² environ.

Les descriptifs sont à demander à l'Agence immobilière Francis BLANC Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 35 22 91-358

A louer dès fin juin 1982, magnifique appartement 4 1/2 pièces très bien équipé, grand balcon, WC séparés, sud-ouest de la ville, garage à disposition. Tél. (039) 26 74 87. 48366

A vendre à La Chaux-de-Fonds

salon de coiffure

pour dames. Bon rendement. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre PA 48495 au bureau de L'Impartial.

A louer au centre

APPARTEMENT 2 PIÈCES

cuisine, douche. Fr. 200.- + chauffage, libre dès le 1er juillet.

CHAMBRE MEUBLÉE
 Fr. 120.- par mois. Tél. 039/23 98 89, le matin. 48487

GARAGE

demandé pour tout de suite ou à convenir. Quartier Piscine Numa-Droz. Tél. 039/23 58 68. 48483

Particulier cherche à acheter

TERRAIN À BÂTIR

pour maison individuelle, environ 1000 m² à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre ZB 48504 au bureau de L'Impartial.

A louer aux Brenets, dès le 1er octobre 1982

café-restaurant

de 70 places, complètement équipé, grande terrasse extérieure de 100 places, clientèle locale et touristique, appartement et dépendances. Fiduciaire Leuba & Schwarz SA, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 76 71. 87-120

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Croix-Fédérale 40 pour le 1er juillet 1982 ou date à convenir

appartement de 3 1/2 pièces

Prix: Fr. 567.50, charges comprises. Tél. 038/25 49 92, pendant les heures de bureau. 28-307

A LOUER, av. Léopold-Robert 51-53

LOCAUX COMMERCIAUX

différentes surfaces, 1er et 2e étages, conviendraient pour des bureaux, cabinets médicaux ou autres. Libres immédiatement ou à convenir. S'adresser à: **ROLAND ZWAHLEN** Agent général Winterthur-Assurances Tél. (039) 23 23 45 91-480

A LOUER pour le 30 juin 1982 Rue des Arêtes

APPARTEMENT DE 3 1/2 CHAMBRES

Tout confort. Salle de bain Conciergerie

Loyer Fr. 305.- + charges

Tél. 039/23 63 68 pendant les heures de bureau 48407

A louer à Boudry pour les mois de juillet et août

magnifique studio meublé

Loyer mensuel y compris les charges Fr. 450.-.

Tél. 038/31 15 12 (heures de bureau) 87-485

A LOUER dès août, début rue Numa-Droz

appartement de 2 pièces

refait à neuf, tout confort, chauffage à mazout individuel. Loyer: Fr. 365.-, charges comprises. Tél. 039/22 34 42, dès 18 heures. 47945

Particulier cherche à acquérir un

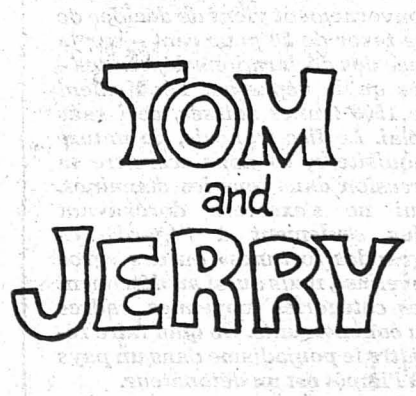
immeuble locatif

de bon rendement, régions Yverdon, Bière ou canton de Neuchâtel. Ecrire sous chiffre 87-60 à Assa Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-628

À VENDRE

bois de feu

foyard Fr. 58.- m³. Tél. 039/61 16 33. 91-30408



SUISSE

M
maintenant

Délicat sujet

Il faudra donc du temps, de la patience, un fin nez politique et une bonne dose de pragmatisme pour préparer, examiner le nouveau projet de la «lex Furgler II». Un sujet délicat, controversé, dont on commencera donc à parler sérieusement pas avant deux ans au moins.

C'est donc l'occasion de rappeler ici le contenu de cette fameuse «lex Furgler II», qui succédera donc à la loi que le Conseil des Etats, après le National, a prolongé hier de deux ans.

L'esprit du projet du Conseil fédéral, connu en septembre dernier, se veut plus fédéraliste. Les contingents sont supprimés, et ce seraient désormais les cantons qui, dans les limites de la loi naturelle, régleraient l'acquisition de toutes les sortes de logements par des étrangers. Cela afin de faciliter une bonne politique de développement régionale, politique menée sur place donc. Le but poursuivi par la «lex Furgler II» est d'empêcher une trop forte emprise étrangère sur le sol national. Sont particulièrement visés: les appartements de vacances.

Si la loi actuelle, prolongée donc de deux ans, admet certaines autorisations exceptionnelles, le projet du Conseil fédéral établit des frontières strictes à ne pas dépasser: les acquisitions d'appartements par des étrangers ne devront pas excéder 10 pour cent de la valeur fiscale de la propriété foncière ou cinq pour cent de la surface, ou 20 pour cent de l'ensemble des logements. Lorsqu'il s'agit d'immeubles avec plusieurs logements, la barre est fixée à 65 pour cent des coûts d'investissement de l'ensemble.

Ces mesures, définies donc dans un cadre bien précis, se veulent être une réplique - indirecte - à l'initiative de l'Action nationale «contre le bradage du sol national», déposée en 1979 et qui demande l'arrêt total d'acquisition de résidences secondaires par des étrangers.

Tout cela fait donc que le problème des acquisitions immobilières étrangères dans notre pays est délicat politiquement. Parce que tout ce qui touche à nos relations avec l'extérieur provoque souvent en Suisse des réactions plus épidermiques que rationnelles. Voyez la loi sur les étrangers, par exemple. Parce que dans certains endroits du pays on a investi beaucoup d'argent dans la construction de logis de vacances. Et que donc cet argent, on compte bien le rentabiliser...

Philippe-O. BOILLON

Aéroports Genevois déçus

Le verdict du Conseil national au sujet des subventions aux aéroports a été ressenti comme une profonde injustice à Genève. Comme l'a indiqué le chef du Département de l'économie publique de Genève, M. Alain Borner, à l'Associated Press (AP) hier, cette décision aggrave les inégalités de traitement entre Kloten et Cointrin.

Pour la construction de la halle de fret (environ 130 millions de francs) l'Etat de Genève se retrouve ainsi avec une charge supplémentaire de 16 millions de francs. M. Borner ajoute qu'il faut tirer les conséquences de ce vote et espérer mieux pour le financement entre 1986 et 1990. En attendant, ce manque de subventions entraînera un étalement des travaux d'infrastructure à l'aéroport. L'Etat de Genève envisage également un agrandissement de la halle de transit notamment, qui doit être traité par le Grand Conseil genevois en 1983 et dont le début des travaux était prévu pour la fin de l'année prochaine. Ces travaux risquent donc bien d'être retardés pour des raisons financières. (ats)

Conseil national Confédération, CFF, PTT: comptes et mécomptes

Le Conseil national a passé hier cinq heures d'horloge à jongler rétrospectivement avec les millions: l'approbation des comptes de la Confédération et de ses deux grandes régies pour 1981 était à l'ordre du jour. Si les députés ont accueilli avec satisfaction le bénéfice des PTT, c'est avec moins d'enthousiasme qu'ils ont enregistré le lourd déficit des CFF et même celui de la Confédération, pourtant inférieur d'un milliard de francs aux prévisions budgétaires.

On se souvient que le compte financier de l'Etat fédéral s'est soldé l'an dernier par un excédent de dépenses de 173 millions «seulement», alors que le budget annonçait un déficit d'exactement un milliard de plus. Ce milliard «tombé du ciel» a donné lieu à bien des commentaires mardi sous la coupole. Comme l'ont rappelé les porte-parole de la Commission des finances Jean Riesen (soc, FR) et Fritz Hofmann (udc, BE), il s'explique essentiellement par des rentrées fiscales inattendues, les recettes fédérales dépendant dans une large mesure de fluctuations économiques à court terme difficiles à prévoir. Certains s'étant émus de l'apparition tardive de ce milliard, la commission a tenu à souligner que le Département des finances n'avait pu la prévoir avant la votation de novembre dernier sur les finances fédérales, et que

celle-ci n'avait donc pas été «manipulée».

UNE MONTAGNE DE DETTES

Plusieurs députés, notamment M. Werner Martignoni (udc, BE), ont suggéré une nouvelle présentation différente des comptes permettant d'éviter la répétition de malentendus dans le public - le milliard soudain retrouvé a fait croire à tort que l'équilibre financier de la Confédération était rétabli. Au contraire, a dit le conseiller fédéral Willi Ritschard, ce n'est qu'une éclaircie passagère: il importe plus que jamais de restreindre les dépenses et de trouver de nouvelles recettes, sinon nous léguerons aux générations montantes l'hypothèque d'une montagne de dettes (l'endettement de la Confédération approche déjà les 25 milliards).

CFF: LA CONCURRENCE

Le déficit des CFF a atteint 760 millions de francs l'an dernier, soit 188 millions de plus qu'en 1980 et 106 millions de plus que ne le prévoyait le budget.

Les députés n'ont pu que prendre acte de ces résultats décevants, qui découlent principalement du renchérissement, du ralentissement économique, et, bien sûr, de la concurrence croissante des transports routiers. Ils ont pourtant salué l'instauration de l'horaire cadencé, gage de dynamisme et d'espoir en des jours meilleurs, ainsi que la volonté des CFF de poursuivre leur effort de rationalisation.

Le conseiller fédéral Léon Schlumpf a souligné l'universalité des déficits ferroviaires, et le fait que les prestations d'intérêt général fournies par les CFF n'étaient pas encore entièrement indemnisées. La solution a-t-il dit, passe par la réalisation graduelle de la conception globale des transports, notamment des nouvelles transversales alpines et à grande vitesse.

Au vote, seuls deux députés ont désapprouvé la gestion des CFF.

PTT: LE MONOPOLE

Pour les PTT, qui ont réalisé l'an dernier un bénéfice de 333 millions, la seule controverse a porté sur la répartition qu'il convenait d'en faire. Tenant compte du fait que ce bénéfice dépasse de 62 millions les prévisions budgétaires, le Conseil fédéral avait proposé que 200 millions soient versés à la Caisse fédérale, le reste allant aux réserves de l'entreprise. L'indépendant zurichois Walter Biel a tenté de ramener ce versement aux 150 millions inscrits au budget, arguant de la mauvaise structure financière des PTT - 95% de capital étranger, dont 80% en avoirs sur comptes de chèques postaux - et de la prudence à observer face au développement très rapide de la technique des communications. Mais la majorité des députés a estimé, avec le conseiller fédéral Schlumpf, que l'entreprise avait pu faire des amortissements suffisants et que, du moment qu'elle appartient à la Confédération, il fallait donner la priorité aux besoins financiers de cette dernière. La proposition Biel a ainsi été rejetée par 101 voix contre 39. (ats)

Conseil des Etats Naturalisation: le principe de l'égalité mais...

L'ombre de la votation du 6 juin - refus de la loi sur les étrangers - a plané hier sur les débats du Conseil des Etats concernant le droit de la nationalité. Les députés ont certes approuvé à l'unanimité le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans la transmission de la nationalité suisse au conjoint et aux enfants. Ils ont aussi dit oui aux facilités accordées en matière de naturalisation aux jeunes étrangers élevés en Suisse, aux réfugiés et aux apatrides. Mais les deux objets seront soumis séparément au peuple, le second risquant de couler le premier. Il appartient maintenant au Conseil national d'examiner ce projet.

Actuellement, une Suisse ayant épousé un étranger ne peut transmettre sa nationalité à son enfant que si elle réside en Suisse avec son mari. Aucun problème, en revanche, pour le Suisse qui transmet automatiquement sa nationalité à son épouse étrangère et à ses enfants. Le projet de révision - et sur ce point il n'a pas été contesté - corrige cette situation: une mère suisse pourra transmettre sa nationalité à son enfant dans tous les cas. En revanche, un étranger n'obtiendra plus automatiquement la nationalité de son époux suisse. Dans les deux cas - qu'un Suisse épouse une étrangère et qu'un étranger épouse une Suisse - le conjoint étranger bénéficiera certes d'une naturalisation facilitée, mais non plus automatique.

C'est le deuxième point de cette révision qui a suscité des discussions: «La Confédération peut faciliter la naturalisation des jeunes étrangers élevés en Suisse, ainsi que des réfugiés et des apatrides». Près de 250.000 jeunes gens parfaitement intégrés et qui ne se distinguent des Suisses que par leur passeport sont concernés par cette disposition, a expliqué en substance M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police. A l'origine, le Conseil fédéral avait fait un seul et unique projet du

droit de citoyenneté dans la famille et de ce deuxième volet. La commission des Etats, pour des raisons tactiques - elle tient avant tout à faire passer la révision concernant les droits des femmes et sait que celle sur les jeunes étrangers aura des problèmes devant le peuple - souhaite que le souverain se prononce deux fois.

J.-F. AUBERT PAS D'ACCORD

C'est précisément cette tactique qui a hérisse M. Jean-François Aubert, libéral neuchâtelois. Pour lui, la nouvelle réglementation à l'égard des jeunes étrangers est de loin la plus importante. La séparation de l'autre projet, c'est concentrer sur celle tous les sentiments anti-étrangers pouvant exister dans le peuple suisse. Cette opposition se répercutera sur le premier projet et les deux risquent d'être refusés. M. Kurt Furgler a soutenu ces arguments qui, a-t-il dit, ont guidé également le Conseil fédéral. De son côté, le député appenzellois Carlo Schmid (pad/AI) a proposé de supprimer carrément la disposition sur les jeunes étrangers. A le croire, ce sont avant tout des considérations fédéralistes qui lui ont dicté cette attitude.

Au vote, la proposition de M. Schmid a été rejetée par 29 voix contre 8. L'idée

que c'est à l'unanimité qu'il a accepté cette prorogation. Au National, les choses n'avaient pas été si faciles. Le groupe socialiste et celui d'extrême-gauche avaient demandé une forte réduction du nombre d'autorisations de vendre des immeubles à des étrangers. Cette proposition avait finalement été refusée par 83 voix contre 54.

Pas de proposition de ce genre au Conseil des Etats, mais tout de même quelques échanges de propos qui permettent de prévoir de vifs débats sur la future loi. M. Otto Piller, socialiste fribourgeois, a mis l'accent sur l'aspect énergétique des résidences secondaires qui sont très souvent chauffées à l'électricité. D'où la nécessité d'accroître la production d'électricité et de recourir au nucléaire. Au contraire, le Valaisan Guy Genoud (pdc) a mis l'accent sur les avantages de ces ventes d'immeubles à des étrangers. Grâce à elles, a-t-il déclaré, certaines régions pauvres et isolées ont pu se doter de routes d'accès et de toute l'infrastructure nécessaire à leur survie. (ats)

Accusés de gestion déloyale Plusieurs cambistes zurichois inculpés

Le procureur du Tribunal du district de Zurich a confirmé hier l'inculpation contre plusieurs cambistes, accusés de gestion déloyale. Le tribunal a également ajouté que dans l'état actuel de l'instruction il est certain que seules les banques ont eu à subir des préjudices à la suite des ir-

régularités commises. En revanche, les clients des banques n'ont pas été directement touchés. Aucun renseignement n'a encore été fourni sur les montants détournés. Il a également été précisé que l'enquête était loin d'être terminée.

En fait, cette nouvelle affaire a débuté l'année dernière déjà. A la suite d'un contrôle interne, les organes compétents avaient découvert des irrégularités, commises par un cambiste. Celui-ci avait été licencié sur le champ, et une plainte pénale introduite contre lui. Selon un porte-parole du Crédit Suisse, l'enquête menée au sein de l'établissement avait abouti à deux autres licenciements.

Selon les premiers éléments de l'enquête, il apparaît que cette nouvelle affaire ne concerne pas uniquement le Crédit suisse. En effet, dans d'autres banques également, des cambistes, accusés d'avoir géré des devises à leur propre compte, ont été licenciés. Pour l'instant, tant le Crédit Suisse que le procureur restent muets sur les montants détournés. L'enquête n'en serait pas encore là. Le porte-parole du Crédit Suisse a cependant précisé que les machinations des cambistes n'avaient pas causé de réelles pertes aux banques, mais avaient plutôt provoqué «un manque à gagner». Dans le résultat d'exploitation du Crédit Suisse, le compte des devises rapportera par conséquent moins que ce qui était prévu. (ats)

La Côte Un homme d'affaires arrêté

L'ancien président du Conseil d'administration d'une grande entreprise viti-vinicole qui a son siège à Rolle a été inculpé de tentative d'instigation d'assassinat et placé en détention préventive à Lausanne la semaine dernière. Cette information de la «Gazette de Lausanne» d'hier a été confirmée de source judiciaire.

On précise que l'avocat de l'inculpé a recouru. Le procès s'ouvrira le 9 août prochain devant le Tribunal criminel de La Côte. Le journal lausannois croit savoir que l'ancien homme d'affaires aurait engagé un tueur contre son ex-femme. Cet homme avait présidé sa société pendant 20 ans, jusqu'à ce printemps. (ats)

Valais «Volksfreund», un quotidien menacé

Le contrat d'impression du «Walliser Volksfreund», quotidien haut-valaisan de tendance chrétienne-sociale, arrive à échéance à la fin de l'année. Ce contrat, passé il y a six ans entre l'imprimeur du «Nouveliste» à Sion, et la société éditrice du «Volksfreund», ne sera pas renouvelé tel quel en raison de graves pertes financières. Naturellement, cette

échéance met en danger l'existence du quotidien.

Des solutions sont étudiées par la coopérative d'édition et les responsables du Parti chrétien-social du Haut-Valais. La création d'un quotidien plus modeste ou une parution bihebdomadaire sont envisagées. Dans le Haut-Valais, le principal quotidien, le «Walliser Bote», devenu indépendant, connaît un succès considérable alors que le «Volksfreund» a de la peine à augmenter son audience. Une autre solution consisterait à imprimer le journal sur les presses du «Walisser Bote» mais actuellement les responsables du «Volksfreund» sont attachés à trouver une solution indépendante. Une décision devrait intervenir prochainement. (ats)

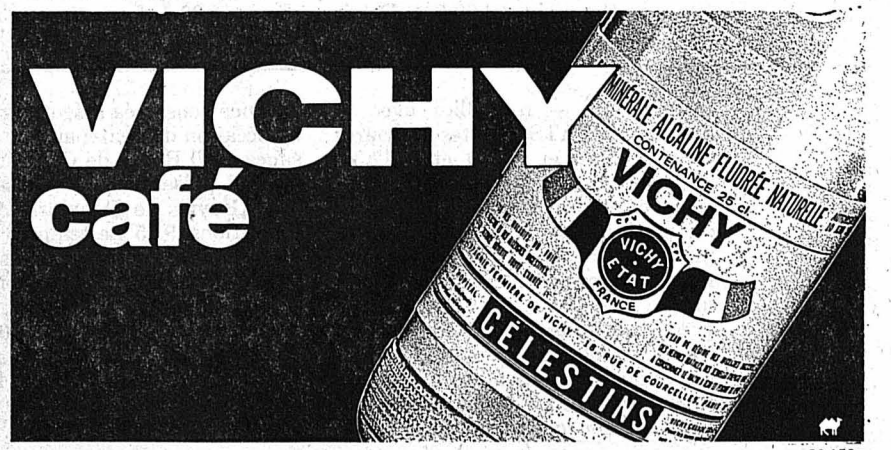
Construction Lignes directrices pour la FOBB

La satisfaction des besoins de la population en logements bon marché ne peut être assurée qu'à l'aide de mesures efficaces dans le domaine du droit foncier.

C'est le point de vue exprimé par le Syndicat du bois et du bâtiment (FOBB) dans de nouvelles lignes directrices intitulées «Où va la construction?» et présentées hier à la presse à Berne. Ce rapport définit les vœux de la FOBB sur le développement du secteur de la construction en Suisse et traite des problèmes de la technologie de l'environnement et de la politique économique. (ats)

Beznau I Révision annuelle

C'est récemment qu'a commencé à la centrale nucléaire de Beznau les travaux de changement des éléments combustibles. Ces travaux, qui entrent dans le cadre du programme de routine, provoqueront la mise hors service de la centrale pendant six semaines. (ats)

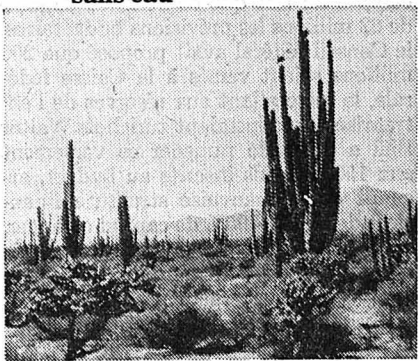


mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 15.05 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
15.15 Vision 2: Spécial cinéma
16.10 La chasse aux trésors
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 L'école buissonnière
17.45 Téléjournal
17.50 L'aventure de la vie: 2. La vie sans eau



- 18.50 Journal romand
Emission d'actualités régionales
19.10 Quadrillage
Jeu de lettres
19.30 Téléjournal

20.05 Destins: Ben Bella
Une des figures révolutionnaires et politiques les plus étonnantes et les plus marquantes de ce temps.



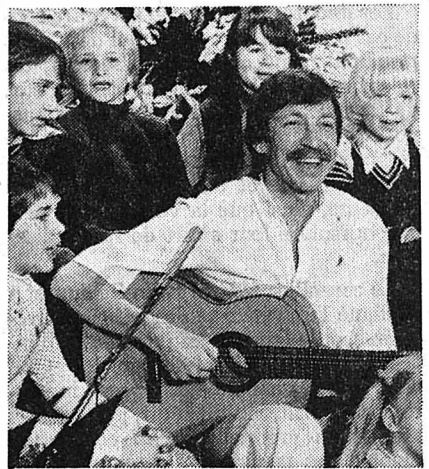
Ben Bella est né, dans la glèbe, en 1918, entre Maroc et Algérie, à Marnia. D'un milieu simple, il a cependant appris la règle des participes passés et connu l'école coranique.

- 22.00 La Singla
22.45 Téléjournal

Chaîne sportive
COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
Voir notre supplément du mercredi 9 juin et nos pages sportives.

FRANCE 1

- 12.10 Feuilleton: La Vérité tient à un fil (13)
12.30 Les visiteurs du jour
13.00 Actualités
13.40 Un métier pour demain: La robotique
13.55 Mer-cre-dis-moi-tout: Rémi (15), dessin animé



- 14.15 Pourquoi-comment
14.20 Toffsy (14), dessin animé
14.25 Gilles en vague
14.30 Télégramme
15.00 Plume d'Elan, dessin animé
15.05 Gilles en vague
15.10 Le courrier de la semaine
15.15 Scoubidou
15.50 La belle santé
Priorité à l'eau
15.55 Les pieds au mur
16.00 Les pierres précieuses
16.20 Dessins animés
16.50 Invités
17.00 Consommation
17.15 Les infos
17.30 Le vol du Pelican
17.55 De la friture dans les lunettes

- 18.15 Flash TFI
18.25 L'île aux enfants
18.45 Quotidiennement votre
18.50 Les paris de TFI
Avec Sylvia Montfort
19.05 A la une
19.20 Actualités régionales
19.45 Vous pouvez compter sur nous
19.53 Tirage du loto
20.00 Actualités
20.35 Coupe du monde de football
Angleterre-France, en différé de Bilbao
20.55 Espagne-Honduras
En direct de Valence

22.50 Les transports du futur
A la conquête des espaces souterrains. Une série proposée par Gilles Combet et Serge Valéry

- 23.15 Actualités

ANTENNE 2

- 12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard
12.30 Jeu: J'ai la mémoire qui flanche
Invité: Enrico Macias
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Feuilleton: La Vie des autres: Cathy, demain je me marie (8)

14.00 Terre des bêtes
Les papillons: La vente aux enchères - Le braconnage nocturne - Les élevages créés par l'Office pour l'information entomologique - Un magasin insolite - La préservation des milieux dans lesquels ils vivent - Un jeu sur les papillons

- 14.50 Dessins animés
15.00 Goldorak
15.30 Récré A2
15.30 Doggy Dog
15.45 Casper et ses Amis
16.00 Les petits malheurs
16.30 Candy
17.10 Coupe du monde de football
Angleterre-France, en direct de Bilbao
19.20 Actualités régionales
19.45 Spécial Coupe du monde
20.00 Journal
20.35 L'histoire en question
Khrouchtchev-Kennedy: la guerre pour Cuba
21.55 Les jours de notre vie
La goutte: Maladie révolue?
22.40 Antenne 2 dernière
23.00 Football
Allemagne-Algérie, en différé de Gijón

SUISSE ALEMANIQUE

Pendant la retransmission des matchs du Mondial, ce programme ne concerne que les téléspectateurs des régions alémaniques.

- 12.15 Coupe du monde de football
17.00 Pfiif. Sport pour les jeunes
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Le pêcheur volant. Le pélican
19.00 Magazine régional
19.30 Téléjournal
20.00 Café fédéral
Magazine de politique intérieure consacré à la session des Chambres fédérales
21.05 Cabaret suisse
Extraits de spectacles de cabaret, avec Osy Zimmermann, le Cabaret Rotstift, Colette Greder, Bernhard Baumgartner et le Cabaret Zahnstocher
21.50 Téléjournal
22.00 Quête
Religion et société
22.50 Coupe du monde de football
23.05 Téléjournal

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
Le tour du monde en 42 jours
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'Homme
Les Bâisseurs de Cathédrales
20.00 Jeux de 20 heures

20.35 L'Echantillon
Un téléfilm d'Henri Nogueres. Réalisation: Jean Kerchbron. Avec: Denis Manuel: Lelong - Patrice Laffont: Carlo - Bernard Laik: Ernest - Clément Bairam: Narval, etc.

- 21.50 Espace francophone
L'événement francophone: «Les Plouffe», film québécois - La chanson d'expression française: Gilles Vigneault - L'invité: René Depestre, écrivain haïtien - Le dossier: Les activités de l'Agence de coopération culturelle et technique
22.25 Soir 3: Informations
22.55 Prélude à la nuit
Concert de musique française. Gabriel Fauré: Elégie pour violoncelle et piano

SUISSE ITALIENNE

- 17.00 Football
19.10 Téléjournal
19.15 Feuilleton: Escrava Isaura (1)
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 L'Umo che mori tre volte
Film de Quentin Lawrence, avec Stanley Baker, Peter Cushing et Mai Zetterling
22.15 Signes
Rendez-vous culturels: Châteaux sur l'eau en Suisse (1)
22.40 Téléjournal
22.50 Cyclisme
Tour de Suisse: Reflets filmés de la course individuelle contre la montre de Volketswil (ZH)
23.10 Aujourd'hui aux championnats du monde de football
Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 15.55 Téléjournal
16.00 Dingues du danger
Un métier incroyable: Cascadeur
16.45 Coupe du monde de football
19.05 Magazines régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Coupe du monde de football
23.00 Le fait du jour
23.30 Biennale internationale de Venise 1982
Un film de Manfred Eichel
0.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 15.57 Les programmes
16.00 Informations
16.04 Anderland
Flash d'actualités

A PROPOS Table ouverte

Les invités de Renato Burgy - cinq hommes, comme d'habitude, choisis dans la petite confrérie des politiciens et journalistes - ont docilement discuté (TVR - dimanche 13 juin) pour savoir si la Suisse romande était «colonisée». Ils en sont restés d'abord à des idées générales intéressantes et honorables.
Ce sont des téléspectateurs pendus au téléphone qui ont appelé ces messieurs au Temps présent avec de bonnes questions sur le sens du clivage entre Romands et alémaniques apparu une nouvelle fois sur un point de fond, malgré des explications cantonales, lors du récent vote sur les «étrangers», le problème élémentaire de communication avec le barrage formé par les dialectes culturels défendables, la mauvaise volonté ou le conservatisme manifesté à Zurich et Berne quant au début de l'année scolaire qui risque de rendre caduque un concordat intercantonal difficilement mis en place il y a quelques années.
A travers déclarations et remarques, les invités finissent par tracer des esquisses de portraits de ce qu'ils sont. M. Charpillot, qui vient d'écrire un livre paraît-il provocateur, «La Romandie dominée» refléterait la vigueur du combat pour le Jura, mais est devenu remarquable «encaisseur» quand il se laisse dire que son écriture ressemble à celle de M. Schwarzenbach. M. de Weck, journaliste romand à la «Weltwoche», à la langue parfaite presque pincée, joue les provocateurs en niant tout problème à coup d'exemples à la limite de la mauvaise foi. Avec tranquillité, M. Schwanden, correspondant romand du «Tages Anzeiger», met en cause ses compatriotes souvent «arrogants» (au Tessin par exemple) et qui n'ont pas encore compris que la 2e guerre mondiale était terminée (sur le rôle des dialectes qui font «barages»). M. Delamuraz représente bien le radical vaudois, homme du centre, mais ouvert, avec son sens des nuances. M. Grobet, nouveau conseiller d'Etat genevois, dresse la liste des points sur lesquels les Romands sont désavantagés (liaisons routières et ferroviaires, avec les aéroports, personnel de l'EPFL): il n'est pour rien dans ce retard.
Freddy LANDRY

L'Oreille fine, à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Les vendanges.

- 16.35 Schmuggler
Le Baril de Rhum
17.00 Informations
17.08 L'illustré Télé
18.05 Rauchende Colts
Le Commis-Voyageur
19.00 Informations
19.30 Flüchtlinggespräche
Des Allemands de l'Est
21.00 Informations
21.20 Tirage du Loto
21.35 Die Profis
Le Dernier Appel de Lawson. Série
22.15 Les deux Allemagnes
23.00 Ich tanz' mich in den Hez hinnen
(Top Hat). Film musical de Mark Sandrich, avec Fred Astaire, Ginger Rodgers, etc.
0.35 Informations

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rosignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Act. régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre du Québec: Le traîneau de nos amours, de Félix Leclerc. 22.50 Blues in the night. 24.00-6.00 Relais de Couleur 3. (OUC, 100,7 MHz)

12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le concert du mercredi: l'Orchestre de la Suisse romande et F. Wilson, contralto, interprètent des œuvres de Mendelssohn, Mahler, Fauré, Debussy. 22.00 Pages vives. 23.00 Informations. 23.05 Relais de Couleur 3, musique et inform.

12.45 Le Jeu des milles francs, Lucien Jeunesse. 13.00 Journal, Didier Lecat ou Pierre Ganz. 13.30 Les faiseurs d'histoire, par Pierre Miquel. 14.00 Gérard Klein. 16.00 Philippe Manœuvre, rock. 17.00 La musique des musiciens: Jacques Chancel. 18.00 Magazine de Bernard Deutsch et A. Blanc. 19.00 Journal. 19.10 Face au public. 20.05 Y'a de la chanson dans l'air, par Jean-Louis Foulquier. 21.00 Feed back: B. Lenoir. 22.00 Vous avez dit étrange: Jacques Pradel. 23.05 José Artur, en direct des Champs-Élysées.

12.35 Jazz. 13.00 Jeunes solistes: D. Henry, baryton; C. Chanel, guitare. 14.04 Microcosmos. 17.02 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales: l'œuvre pour piano d'I. Albéniz. 18.30 Studio-concert: Pages de Beethoven, Ives et Schubert. 19.38 Jazz. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Musique de chambre: Sextuor pour 2 violons, alto, 2 violoncelles et cor No 1, Boccherini; Quintette pour cor et cordes, Mozart; Sextuor pour 2 violons, alto, violoncelle et 2 cors, Beethoven. 22.30-1.00 La nuit sur France-Musique: Le club des archives.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.05 Un livre, des voix: Noël Devaulx: «Le pressoir mystique». 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 15.45 Archimédia. 17.00 En roue libre. 17.32 Perspectives du XXe siècle. 18.30 Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes: Franz Liszt ou les ténébres de la gloire: 6 récitals, par le pianiste Kun Woo Paik. 22.30 Nuits magnétiques.

Informations - recueillies avec le concours de l'ATS - toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. - 0.00 Relais de Couleur 3, musique et informations. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme, un jeu de Michel Dénériaz. 9.30 Saute-mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour.

Journée consacrée à Igor Stravinski, à l'occasion du centenaire de sa naissance. 0.00 Relais de Couleur 3. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. Œuvres de Stravinski. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. 9.15 Sélection-Jeunesse. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Inform. 11.05 Perspectives musicales. Stravinski: période «Les rives du Léman», Renard; L'histoire du soldat; etc. 12.00 Vient de paraître: œuvres de Stravinski.

Programme susceptible de modifications. 1.00 Tempo. 2.00 Allô Macha. 3.00 Les bleus de la nuit. 5.00 Michel Touret. 6.50 P. Chatignoux, avec les chroniques de: Dominique Jamet (7.10), E. Toulouse (7.15), D. Saint-Hamont (7.20), M. Cardoze (7.25), M. Lis (7.28), 7.30 C. Chabot: Invité (7.40), E. de la Taille (7.50), Guy Claisse (8.15). 8.20 Revue de presse: Jacques Thévenin. 8.30 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 10.30 Nicolas Hulot. 11.30 Pierre Douglas: Jeux en public au studio 106.

Toutes les émissions en stéréophonie. Informations: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musique du matin, par Philippe Caloni. 8.07 Quotidien musique, par A. Benhamou. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Musiciens d'aujourd'hui: René Jakobs, contre-ténor; de Rossi à Rossini. 12.00 Le royaume de la musique. Les anciens du royaume de la musique: Le Caecilia Consort de Paris: Concerto en sol mineur P. 360, de Vivaldi; Concerto en ut mineur, J. J. Quantz.

Inf.: 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. - 7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance avec à 8.00 Castes et classes: Après l'indépendance. 8.32 Ulysse parmi nous - Les ruses d'un mythe. 9.07 Les matinées de France-Culture: la littérature, par R. Vrigny avec la collaboration de Ch. Guidicelli, G.-L. Guinot, J.-P. Horn et R. Gouze. 10.45 «Histoires extraordinaires de la mer», R. de La Croix. 11.02 Perspectives du XXe siècle.

Aujourd'hui

Demain

MAGAZINE

vie pratique

Petits travaux de saison

Chacun a pu profiter de la chaleur de cette dernière quinzaine pour mettre en place les cultures les plus importantes. Semis et plantations principaux sont terminés, mais tout n'est pas fait au jardin. Une multitude de petits travaux attendent le cultivateur.

jardinage

Les sarclages: Le Larousse définit le sarclage comme une opération effectuée à la main ou avec quelque outil que ce soit pour détruire ou extirper les mauvaises herbes ou adventices. Ces dernières sont toujours présentes dans n'importe quel jardin, malgré le soin qu'on peut mettre à les enlever année après année. Un point important pour éviter qu'elles ne prennent le dessus consiste à sarcler très souvent. Dès que les semis ont germé ou quelques jours après les plantations il faut commencer à intervenir. Le seul fait de déplacer la terre sur une épaisseur de deux à trois centimètres permet la destruction des mauvaises herbes en germination. Utiliser pour effectuer ce travail le classique rablet à lame pleine ou le rablet à étrier, voire la brette ou serfouette, outil abandonné peut-être à tort.

Les binages que dans la pratique on assimile ou confond avec les sarclages sont selon Larousse des opérations qui

ont pour but de détruire la croûte superficielle du sol pour permettre son aération. N'allons pas ratiociner sur des termes qui en langage courant sont pratiquement synonymes. Comme en pratique, lorsqu'on sarcle, c'est en binant, laissons tomber ces ergotages. Les binages et les sarclages jouent un rôle important à plusieurs titres. La concurrence des adventices vis-à-vis des plantes cultivées est connue de tous soit au point de vue de l'utilisation d'éléments fertilisants, soit au point de vue du ravitaillement en eau des plantes cultivées. Les adventices occupent l'espace vital que l'on réserve aux plantes tout en favorisant le développement des maladies et des parasites. L'aération du sol favorise le travail des micro-organismes de l'humidification, de la nitrification et de la fixation de l'azote de l'air par le sol et par les plantes. L'évaporation de l'eau contenue dans le sol lorsque la surface est tassée est fortement freinée par les binages. Les anciens jardiniers avaient coutume de dire: «Un sarclage vaut deux arrosages». Et en le faisant régulièrement vous passez plus de temps près de vos plantes, vous êtes plus près d'elles et vous faites alors des observations intéressantes sur leur développement.

Les buttages: Certains légumes doivent être buttés, opération qui consiste à accumuler de la terre au pied des plantes pour les soutenir (haricots, pois), pour

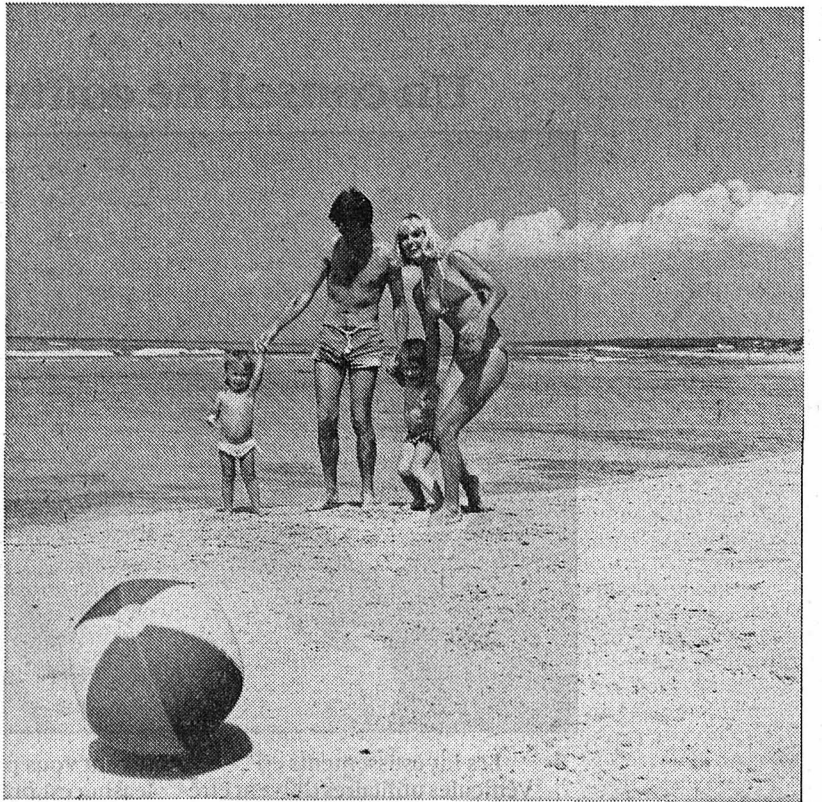
favoriser la tubérisation (la pomme de terre) ou pour leur permettre de faire de nouvelles racines à partir de la base de la tige (la tomate). On profite en général des travaux précédents pour apporter un complément de fumure aux plantes, sous forme d'un engrais complet ou, si la végétation est souffreteuse, du nitrate d'ammoniaque. Deux à trois kg. à l'are sont suffisants. Mais n'oubliez pas que dans le Jura et en altitude ce ne sont en général pas les éléments fertilisants qui manquent mais plutôt le soleil avec la chaleur qu'il procure. Celui dont on a été gratifié jusqu'au 10 juin dernier, vous l'avez remarqué, a magnifiquement fait pousser vos cultures.

Si vous avez eu la main trop lourde lors des semis, un éclaircissage s'impose. «Démarrer ou desserrer» doit s'exécuter assez tôt pour éviter de déranger par trop des plantes qui ont un certain développement, il vaut mieux le faire quand les plantes sont petites.

Ces travaux seront aussi nécessaires dans vos autres cultures, les rosiers, les plantes vivaces seront eux aussi débarrassés des adventices et binés régulièrement. Dans les rocailles l'extirpation des adventices reste le casse-tête No 1 du jardinier amateur. Seul un herbicide est de mise dans ce cas. Beaucoup de patience, de minutie et d'huile de coude et les résultats seront assez concluants pour vous donner satisfaction.

Michel BERTUCHOZ

Nouveau: liaison Berne-Majorque



Des plages de sable magnifiques... pour les familles

Désormais, pour ceux qui en auront le désir, plus besoin de se rendre à Genève ou à Klotten pour gagner l'île du soleil, Majorque. Depuis la Pentecôte, un avion de la compagnie charter espagnole «Aviaco» assure la liaison directe Berne-Belp à Palma de Majorque. Ces vols assurés chaque samedi jusqu'au mois de septembre sont affrétés par Airtour suisse.

Parmi toutes les destinations que les principales organisations de

voyage proposent dans leur programme, Majorque a toujours été l'une des plus fréquentées. Aussi, grâce à la mise en service de cette nouvelle ligne aérienne, les passagers de la région bernoise, du Jura, de Fribourg et du canton de Neuchâtel pourront rejoindre plus facilement cette île ensoleillée qu'est Majorque où les plages sont à l'infini et le climat très égal: jamais trop chaud en été et temps doux l'automne comme l'hiver.

tourisme

- consommer trois fois par jour des crudités, sous forme de salades de saison et de fruits;

- supprimer pâtes et riz blanc et les remplacer soit par des pommes de terre cuites à la vapeur ou avec très peu de liquide, soit par des céréales complètes, ou des pâtes de blé complet;

- réduire sa consommation de viande à une portion par jour au maximum, et augmenter sa consommation de produits laitiers sous forme de lait et de fromages (pas trop gras de préférence) ou de yogourts;

- boire au minimum un litre d'eau par jour... en plus de tout le reste; et préférer les jus de fruits frais aux jus fermentés;

- peu de sucre, c'est bien, pas de sucre, c'est mieux.

Le résultat? La constipation disparaît, le poids diminue lentement, la digestion s'améliore. Petit à petit, on se sent mieux et notre résistance augmente. Les résultats seront encore meilleurs si vous prenez enfin le temps de déguster ce que vous mangez. (cria - A.L.-N.)

Le point de vue de la diététicienne

Fatigué, enrhumé, parce que mal alimenté?

Personne ne nie plus qu'une alimentation vraiment mal équilibrée puisse favoriser certaines maladies. Les excès ouvrent entre autres la porte à l'obésité et aux troubles digestifs, mais les carences ont-elles des répercussions aussi nettes? En particulier, qu'en est-il de ces micro-éléments que l'on nomme vitamines, oligo-éléments, dont les besoins se comptent en milligramme, voire en fraction de milligramme? Ils sont à la mode à la faveur d'un article ou d'un bouquin, mais on oublie vite leur importance. En fait, tout ça paraît bien compliqué.

L'INFINIMENT PETIT

L'organisme humain est essentiellement adaptable, mais fonctionne toujours sur le même modèle, des Pôles aux Tropiques: dans un milieu liquide, des cellules fournissent de l'énergie, se reproduisent et se défendent d'une part grâce aux matériaux fournis de l'extérieur (les aliments), et par tout un ensemble de ferments ou enzymes d'autre part. Ceux-ci permettent les diverses réactions chi-

miques qui règlent l'ensemble des activités de notre organisme. Mais ces enzymes ont besoin, pour fonctionner, d'une «clé de contact» que l'on nomme, en langage scientifique, un catalyseur.

Il est dès lors simple de comprendre que, sans un apport suffisant de catalyseurs, tout le fonctionnement de l'organisme est perturbé et que nos cellules, si abondantes soit la nourriture, ne peuvent fonctionner à plein rendement.

La boucle est bouclée lorsqu'on sait que la plupart de ces catalyseurs sont fournis par l'alimentation, sous forme de vitamines et d'oligo-éléments.

le saviez-vous...

UNE ALIMENTATION PAUVRE

Or, la surabondance des pays riches cache souvent une pauvreté incroyable en ce qui concerne la teneur en catalyseurs de nos aliments: décortiqués, raffinés, forcés, céréales, légumes et fruits ont bien de la peine à ravitailler notre organisme. De plus, la vie moderne augmente nos besoins: le tabac décuple nos besoins en vitamines C, l'alcool et le sucre en vitamines B1. Quant à la pilule anti-

conceptionnelle, elle semble bien également avoir des conséquences dans ce domaine. Mentionnons pour mémoire le stress, le manque de sommeil et d'exercice physique, qui contribuent à «encrasser» notre organisme.

DES CONSÉQUENCES ÉVIDENTES

Nul doute que cette alimentation appauvrie puisse favoriser la fatigue. Quelques études vont même plus loin et mettent en relation certaines dépressions et une carence en vitamine B1. Les systèmes de défense seront également stimulés par une alimentation riche en catalyseurs. Et c'est souvent la première constatation que font les personnes qui se soucient enfin d'améliorer leur alimentation; non seulement leurs troubles digestifs ont disparu, mais leur vitalité et leur résistance augmentent, et ceci même si la quantité de calories (ou joules) consommées diminue.

COMMENT PROCÉDER

Comme d'habitude, il y a deux solutions: la première consiste à tout réformer d'un coup. Ce changement radical n'est pas du goût de tout le monde, et quelquefois même franchement impossible. Mais des mesures intelligentes peuvent déjà améliorer la situation:

troc de trucs

Pour marquer une récente manifestation, les hôteliers neuchâtelois ont décidé d'offrir dans leurs établissements un menu confectionné à l'aide de vieilles recettes de chez nous.

Ils proposaient par exemple: une terrine de filets de vengeron au blanc de Neuchâtel, un potage au cresson de fontaine, une flamiche de poireaux, une truite du lac «Mode Palais», une longe de veau à la marinade, un soufflé glacé «de la jée».

Les vengerons sont de petits poissons souvent méprisés par le pêcheur. La recette donnée ici pour cinq personnes remettra certainement à sa juste place ce poisson, excellent s'il est bien apprêté:

Prévoir 600 grammes de filets de vengerons, 100 grammes de carottes, autant d'oignons, un citron, 2 dl de vin blanc de Neuchâtel, 1/2 dl de vinaigre de vin blanc et un peu de sel.

Salier les filets de vengerons et laisser reposer 2 heures dans une terrine. Couper les carottes, l'oignon et le citron en rondelles fines. Ranger au fond d'un moule à soufflé et sur le pourtour les rondelles de citron. Mettre dessus la moitié de la carotte et de l'oignon. Disposer les filets sur les légumes, et recouvrir avec le reste des légumes. Ajouter dans le moule le vin blanc et le vinaigre. Couvrir et mettre à pocher au bain-marie 20 minutes. Sortir de l'eau, laisser refroidir et garder de 24 à 48 heures au froid avant de servir.

Essayer cette recette c'est, paraît-il, l'adopter. Nous vous proposerons prochainement une autre spécialité de chez nous: le potage au cresson de fontaine.

Bon appétit!

Armène

Grilles et grillages en plastique

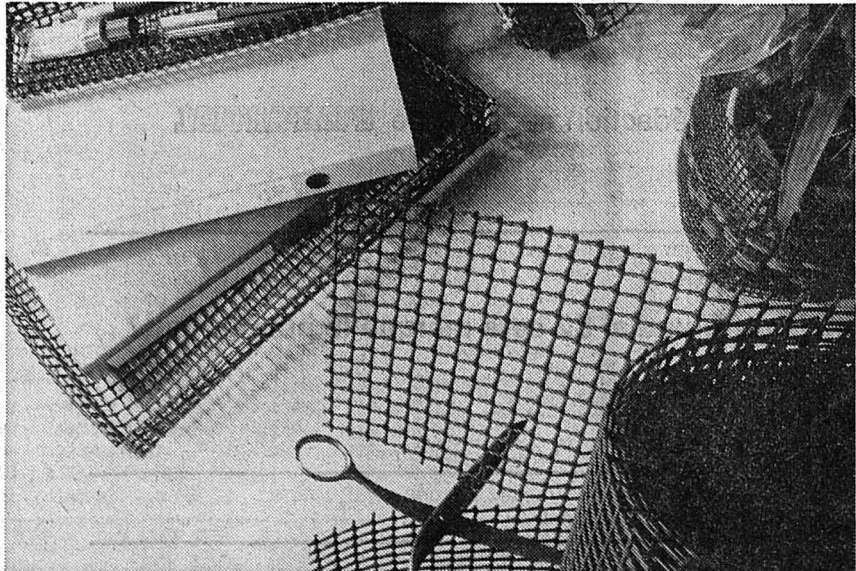
On a très souvent besoin, au jardin, de grilles et grillages qui résistent aux intempéries pour protéger les arbres et les voissages, soutenir les plantes grimpan-tes, faire barrage aux feuilles mortes, aux gros débris de toutes sortes. Un grillage

bricolage

de balcon décourage les grimperies des enfants et peut servir d'enclos pour les animaux domestiques (mais n'est pas indiqué pour les rongeurs). Les grillages Netlon «tous usages», aux mailles de 0,5, 1, 2 et 5 cm., résolvent ces problèmes. Contrairement aux grillages métalliques

il est facile de les couper aux dimensions désirées à l'aide de simple ciseaux. Grâce à leur couleur verte ils s'intègrent harmonieusement au décor du jardin. Ils constituent également d'excellents éléments décoratifs, que l'on peut utiliser pour partager des espaces ou des locaux, avec ou sans garniture de plantes grimpan-tes. Placés horizontalement ces grillages permettent de séparer les fleurs à couper, ce qui donne aux tiges la possibilité de pousser bien droit. Notre illustration montre ces grilles polyvalentes qui se prêtent particulièrement au bricolage, aussi bien dans des buts pratiques que pour des créations originales. On peut en faire des corbeilles de bureau, des cache-

pots, des paniers de classement, des garnitures pour crayons et stylos, etc., et les couper ou leur donner toutes les formes désirables. (flora press)



La recette sélectionnée

Canard rôti au poivre vert

INGRÉDIENTS

- 1 canard
- 1 petite boîte de poivre vert
- 1 pomme
- 1 oignon ou 2 échalotes
- 2 cuillerées à soupe de beurre fondu
- 2 1/2 dl de bon vin rouge (par exemple Morgon, Brouilly, Juliéna)
- 20 g. de beurre salé frais et froid sel, un peu de marjolaine

PRÉPARATION

Épépiner et partager la pomme en huit morceaux, détailler l'oignon en rondelles, mélanger avec une cuillerée à soupe de poivre vert, une pincée de sel et 2 cuillerées à soupe de Calvados, couvrir et laisser une heure en attente. Farcir ensuite le canard avec ce mélange, fermer, assaisonner avec sel et marjolaine, puis sauter dans du beurre chaud. Terminer la cuisson en rôtissant au four à 200°C en arrosant souvent et en

ajoutant si nécessaire un peu d'eau chaude. Réserver le canard au chaud.

Dégraissier et préparer la sauce: cuire le vin rouge et le reste de la farce avec le fond de rôt, et passer dans une casserole à saucé. Monter au beurre froid, réduire légèrement et ajouter le reste du poivre. Verser la moitié de la sauce sur un plat chaud, déposer le canard tranché sur la sauce et napper avec le reste de la sauce.

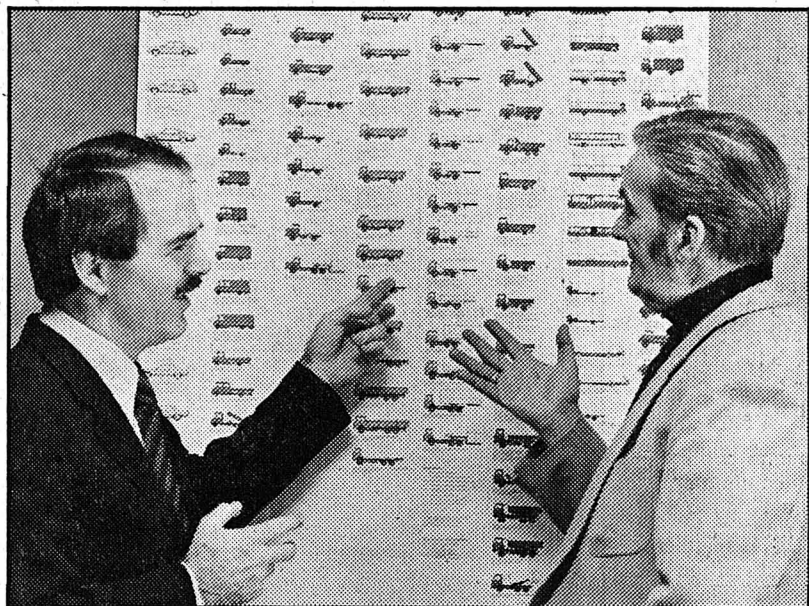
Servir avec des croquettes de pommes de terre et une petite assiette de salade de cresson garnie de petites lamelles de foie de canard très rapidement sautées. Servir de préférence avec un Beaujolais ou un Bourgogne à la température de la cave.

Durée de préparation: 30 minutes (et une heure d'attente).

Temps de cuisson: 1-1 h. 30, selon la grandeur du canard. (Tirée du recueil «Volailles et lapin de France».)

R. DERUNS

Un conseil ne coûte rien.



Les investissements en véhicules utilitaires doivent être minutieusement étudiés. Il vous faut donc des informations sûres, preuves à l'appui. Vous les obtenez chez nous. Nos spécialistes du service commercial maîtrisent à fond le programme complet de véhicules utilitaires et sont encore parfaitement conscients des exigences pratiques de tous les transports. Ils peuvent vous établir les calculs de rentabilité, les plans de financement nécessaires. Ils

savent vous préciser quand le leasing est préférable à l'achat. Et l'on ne vous en veut absolument pas si vous optez ensuite pour la concurrence. Si vous y tenez encore.

Les prestations de service à la hauteur de la perfection technique. Mercedes-Benz.



Schweingruber SA

Rue Charles L'Eplattenier, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 11 15

La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 23 52 22.

P. Steulet SA

2764 Courrendlin
Tél. 066 35 55 33

Préparez vos vacances !

Dès aujourd'hui sur tous vos achats

DOUBLE chèques fidélité

Vous trouverez dans nos 2 parfumeries

Produits solaires - Eaux de toilette fraîches - Linges de bain - Linges de toilette signés - Lunettes signées - Trousses de toilette tissus ou cuir

A l'achat de certains produits solaires, vous recevrez:

un sac - une élégante pochette - un ballon - une bouée ou même un paréo

+ UN CADEAU VACANCES

que vous pourrez choisir parmi 4 articles

Choix - Qualité - Service personnalisé

+ DOUBLE chèques fidélité



Parfumerie DUMONT Parfumerie AVENUE

L.-Robert 53, tél. 039/22 44 55 48505 L.-Robert 45, tél. 039/23 34 44



Section de La Chaux-de-Fonds 29319
SERVICE DE SOINS À DOMICILE, infirmières et diététiciennes diplômées,
tél. 039/22 22 89 ou 22 20 38

AIMERIEZ-VOUS DEVENIR COIFFEUSE?



Sérieuse formation intensive avec cours pratiques et théoriques. Durée des cours 12 mois, ainsi qu'un stage de 18 mois dans notre salon, accompagné d'un bon salaire. Méthodes modernes avec vidéo, projecteur, etc. Service de placement dans toute la Suisse. Examen avec diplôme de l'Institut. Informations plus approfondies et prospectus auprès de Mme Doleyres, Oly La Chaux-de-Fonds, tél. 039 - 22 46 22.

17-452

Oly La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 13

67-273012

Tiercé du Mondial 1982

Concours de L'IMPARTIAL la voix d'une région

Donner dans l'ordre les trois premiers de la Coupe du monde de football

1er prix: Un week-end pour 2 personnes à Lugano

2e prix: Un abonnement «tribune» pour la saison 82-83 du FC La Chaux-de-Fonds

3e prix: Un abonnement «pelouse» pour la saison 82-83 du FC La Chaux-de-Fonds

4e prix: Un bon transmissible pour un abonnement d'un an à L'IMPARTIAL la voix d'une région

5e prix: Un bon transmissible pour un abonnement de 6 mois à L'IMPARTIAL la voix d'une région

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes

Bulletin de participation

A retourner jusqu'au jeudi 17 juin, minuit - dernier délai - à la rédaction sportive de L'IMPARTIAL
Concours Mondial 82, 2300 La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 14

Tiercé, dans l'ordre: 1: _____ 2: _____ 3: _____

Question subsidiaire qui servira à départager les éventuels ex aequo:

Selon vous, après combien de minutes de jeu dans la finale du Mondial 82 sera marqué le premier but?

_____ minutes

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ No-Localité: _____

FEMME DE MÉNAGE

est cherchée 2 1/2 h. le vendredi matin.

Tél. 039/23 50 29, heures des repas.

48451

Borer vous en donne plus pour votre argent !

bâtir - rénover: pour un prix hit
lambris: sapin, pin, dès Fr. 6.90, hemlock, ramin, mélèze, poncés, rabotés, brossés, brûlés, teintés, coffrage, lames chalet, lames plancher, carrelats, planches, liteaux, lattes, isolations (Vetroflex etc.), panneaux (panneaux rainés-crêtés - service de coupe), moquettes, traverses (bois de chêne).

Appelez-nous, visitez notre exposition, demandez notre liste des prix, comparez: comme il y a 20 ans !

4242 Laufon tél. 061/89 36 36
surface ancienne fabrique de papier



Fête Cantonale neuchâteloise de gymnastique à l'artistique

La Chaux-de-Fonds, le 6 juin 1982

Tirage de la loterie

- 1er lot No 2805
- 2e lot No 3765
- 3e lot No 2705
- 4e lot No 1465
- 5e lot No 2695
- 6e lot No 0365
- 7e lot No 3585
- 8e lot No 1755

Ces lots sont à retirer jusqu'au 10 décembre 1982 au Cercle de l'Annie, Jaquet-Droz 43, 2300 La Chaux-de-Fonds.

48446

Le Comité

ECONOMIE

Assemblée générale de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH)

Réflexions patronales sur l'avenir

«L'industrie horlogère suisse a connu des moments plus difficiles que ceux que nous vivons maintenant. Elle a toujours su y faire face. Nous sommes convaincus qu'il en sera de même cette fois-ci, mais des sacrifices importants émanant aussi bien du côté patronal que du côté des travailleurs doivent être consentis...». Cet extrait des conclusions de l'exposé présidentiel présenté au cours de l'Assemblée générale de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH) qui s'est déroulée hier après-midi à Bienna, sous la présidence de M. Jean-Pierre Hagger, donne plus ou moins la couleur des préoccupations de cette association et le fond sur lequel s'est déroulée l'assemblée, où ont été commentées les préoccupations de la FTMH publiées en un récent «livre blanc».

Pour le surplus, la partie statutaire réservée à l'introduction du secrétaire général M. Victor Dubois, à l'activité des organes de l'association, aux affaires patronales habituelles et à celles concernant l'ACBFH en tant que membre de la Fédération Horlogère Suisse, n'a rien apporté de très nouveau. A part bien sûr, un exposé de M. G. A. Matthey, président de la Chambre suisse de l'horlogerie et président de la FH, concernant l'état des travaux relatifs à la mise en place d'une Association horlogère centrale destinée à se substituer à la Chambre, à la FH et à l'Ubah. Par ailleurs, M. Manfred Laumann, directeur général des Longines, a été élu membre du Comité ACBFH.

Dans son introduction, M. Victor Dubois, secrétaire général a donc rappelé qu'avec un effectif de personnel réduit de moitié en dix ans, notre industrie a produit l'an dernier un nombre de pièces semblable à celui de l'époque. Cela avant de passer aux changements structurels amorcés timidement en 1974 pour évoluer de plus en plus rapidement. M. Dubois a souhaité à propos des transformations qui ont touché d'importantes entreprises, que l'essentiel a été fait et qu'il n'y aura plus de cas difficiles à affronter.

Nous aimerions en accepter l'augure! Dans le cadre de la revue des événements qui ont marqué les activités de

l'association professionnelle durant les douze mois écoulés - et que l'on a pu lire dans ces colonnes au fil des jours - retons simplement que l'effectif de

Rubrique économique:
Roland CARRERA

l'ACBFH s'élevait au moment de l'assemblée à 119 membres. En une année 13 démissions ou radiations ont été enregistrées et 2 admissions.

LE «LIVRE BLANC» FTMH SOUS LA LOUPE

Au moment d'émettre quelques réflexions sociales sur l'avenir, il est réjouissant de constater que, dans l'ensemble, les relations sociales dans l'industrie horlogère suisse ont connu une évolution favorable et harmonieuse, dira le président en commençant son exposé.

Cette situation bénéfique pour les uns et pour les autres a vu le jour grâce notamment aux conventions signées entre partenaires patronaux et syndicaux, résultant de concessions mutuelles, ajoutait-il avant de rappeler que l'accord en vigueur entre la Convention patronale et la FTMH conclu en décembre 1980 durera jusqu'à fin 1985.

Or, voici le patronat confronté à de nouveaux problèmes, relèvera M. Jean-Pierre Hagger. C'est ainsi que la FTMH s'inquiète des retombées de la micro-électronique et vient de publier un «livre blanc» dont les tâches de chapitre sont les suivantes:

Revendications à court, moyen et long terme. Tâches internes de la FTMH, synthèses des conséquences de la micro-électronique sur les emplois.

Nous citons toujours: «Parmi les revendications, on peut relever: la protection contre les licenciements, le plan social, la diminution de la

durée du travail, l'allongement des vacances.

Sur le terrain fédéral, rappelons que la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse a déposé une «initiative pour la protection des travailleurs contre les licenciements». Selon cette dernière, le travailleur pourrait, comme auparavant, donner son congé sans avoir à le justifier alors que le patron serait tenu de motiver le licenciement et de soumettre les raisons invoquées à l'appréciation d'un tribunal.

Un autre sujet est à l'ordre du jour: il s'agit de la notion «salaire égal à travail de valeur égale» inscrite dans la Constitution fédérale depuis juin 1981, notion dont les modalités d'application ne sont pas définies. Pour parer à cette situation, un groupe de travail paritaire a été constitué dans l'industrie horlogère; les travaux sont en cours.

Enfin, l'attitude des pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes) est préoccupante. Alors que l'industrie privée est confrontée à de multiples et graves problèmes, nos autorités accordent, en faveur des fonctionnaires, des augmentations réelles de salaires accompagnées d'autres avantages matériels substantiels.

Depuis bientôt une année, la situation économique est grave à plus d'un titre. Les temps sont particulièrement difficiles et pénibles, qu'il s'agisse d'ailleurs de la Suisse ou de l'étranger, de la branche horlogère ou d'autres industries.

Et le président de conclure en lançant un appel à la modération dans les revendications pour ne pas mettre en péril les places de travail.

Quant à nous, nous n'ajouterons que cette remarque: il est bien difficile de demander à telle ou telle catégorie de travailleurs ou à ceux de branches ou de secteurs bien définis d'être sages tout seuls!

Société romande d'électricité Production et consommation en hausse

La Société romande d'électricité, à Montreux, dont l'activité s'étend à l'est du canton de Vaud et au Chablais valaisan, a produit, en 1981, 231 millions de kwh (résultat équivalent à celui de 1980, mais supérieur de 30 millions à la moyenne pluriannuelle) et vendu 340 millions de kwh à ses abonnés, soit 3,6 % de plus que l'année précédente. Le solde a été acheté à l'Energie de l'Ouest-Suisse et à la Centrale thermique de Vougy. Le bénéfice à disposition (2,9 millions de francs, sans changement) permettra le versement d'un dividende inchangé de 7,5 %.

Ateliers de sueur aux Etats-Unis

- De notre correspondant à New York, Louis WIZNITZER -

Le taux de chômage aux Etats-Unis a atteint un taux-record: 9,5%. Le plus élevé depuis la fin de la guerre mondiale. En même temps, le nombre d'Américains employés est également le plus élevé dont on ait soulevé: plus de cent millions. Il est vrai aussi que des facteurs démographiques, géographiques et technologiques ont substantiellement modifié la composition de la force de travail américaine. Cette dernière est aujourd'hui le double de ce qu'elle était exactement il y a trente ans. En grande partie cette hausse s'explique en raison du «baby boom» d'après-guerre: quatre millions de nouveau-nés par an venus au monde entre 45 et 65, et se trouvant aujourd'hui en âge de travailler. D'autre part les femmes se sont, ces dernières années, ruées sur le marché du travail. En 1979 pour la première fois plus de 50% des femmes (âgées de plus de seize ans) étaient employées. C'était vrai en 1981 pour 52,1% des femmes. Le nombre de familles où les deux époux sont employés a passé en vingt ans du simple au triple.

Depuis 1950, le panorama de l'emploi a bien changé. A l'heure actuelle 21 millions d'employés travaillent dans la distribution commerciale, en gros et en détail (ce secteur a subi une hausse de 112% en trente ans). 19 millions d'employés travaillent dans l'industrie (la production). Ce secteur a subi une hausse de 20%. 18,8 millions d'employés se trouvent dans les services (hausse de 239%. 13 millions sont des fonctionnaires (hausse de 222%).

Il est certain que les services sont moins touchés par la récession que le secteur industriel. Mais les emplois y sont aussi moins rémunérés. La croissance du secteur de l'emploi s'est effectuée surtout dans les services. Un nombre croissant d'Américains se trouve par conséquent affecté à des emplois faiblement rémunérés. Quant au taux de chômage, il pourrait d'ici la fin de l'été monter à 10%. «Ce que nous voyons, c'est un chômage persistant, tenace» estime Walter Heller, ancien président du conseil économique présidentiel. Pour les adolescents noirs, le taux de chômage est aujourd'hui de 49,8%. Pour les Noirs en général il est de 18%. Géographiquement, le chômage est inégalement réparti. A Detroit, le taux de chômage est voisin de 18%. Dans la région industrielle du Nord-Est et du Midle West il varie de 12% à 16%. A San Diego (Californie), Phoenix (Arizona), à La Nouvelle-Orléans (Louisiane), il est proche de 6% (il est aussi là où se trouvent des usines travaillant pour la Défense). Ces chiffres ne tiennent pas compte des 2 à 3 millions de travailleurs clandestins (immigrants sans documents, Mexicains, Chinois, Sud-Américains et autres) qui sont payés moins que le salaire minimum et travaillent souvent (à New York, à San Francisco) dans des «sweat-shops» (ateliers de sueur).

Le SAMA 82 aura lieu cette année du 7 au 11 septembre

Ce salon spécialisé maintenu à la dimension humaine, présente des produits de très haute technicité. Pour faire face à leurs problèmes de compétitivité, de productivité, de qualité et de délais, les industries spécialisées dans les articles de masse doivent constamment recourir aux moyens de production les plus évolués.

Année après année, les exposants du SAMA font le point et renseignent les visiteurs sur les derniers développements que connaissent ces moyens.

Nous invitons donc tous les intéressés à venir visiter le SAMA 82.

Le 9 septembre 1982 sera la Journée de la robotique avec la participation du professeur C.-W. Burckhardt, directeur de l'Institut de microtechnique de l'EPFL de Lausanne.

Rappelons qu'au fil des années le SAMA

est devenu à la fois une exposition, une banque d'informations et un forum qui évalue de longues et coûteuses recherches.

- Sa spécialisation: présentation des moyens de production d'articles de petits et moyens volumes (miniaturisation) et de la sous-traitance miniaturisée.

- Son but: offrir un maximum de produits, d'informations et de contacts à ceux qui désirent moderniser, rationaliser et automatiser leurs moyens de production.

- Sa dimension: internationale, plus de 300 participants, environ 10.000 m² de surface, plus de 10.000 visiteurs professionnels en 5 jours.

- Secteurs d'exposition: assemblage, automatisation, commandes, comptages et conditionnement, mesures et contrôles, outils et fournitures industrielles, robotique, sous-traitance, techniques auxiliaires, traitements de surface, usinage, matières premières et produits, manutention.

Prix de l'énergie		
Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	8.6.82	16.6.82
Gasolil	291.—	286.—
Super	380.—	378.—
Normale	368.—	366.—
Bâle (F.S./T)		
Gasolil	608.—	605.—
Super	785.—	775.—
Normale	760.—	750.—
Produits pétroliers au détail		
(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.34	1.34
Normale	1.32	1.32
Diesel	1.29	1.29
Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	65.90 % lit.	66.35 % lit.
2000 à 5000 l.	71.50 % kg	72.— % kg
5000 à 8000 l.	70.— % kg	70.50 % kg
8000 à 11000 l.	69.— % kg	69.50 % kg
Bois de cheminée	19.50 le sac	19.50 le sac
Briquettes (pq 25 kg)	54.50 % kg	54.50 % kg
Anthracite	77.50 % kg	77.50 % kg
CICA + Groupement des marchands		

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 14.6.82) (B = cours du 15.6.82)

NEUCHÂTEL		W <th>thur n.</th>		thur n.
A	B	1510	1490	
Cr. Fonc. Ne.	635	635		
La Neuchâtel.	490	480		
Cortailod	1125	1100		
Dubied	100	100		
HORS BOURSE		Zurich n.		
A	B	14550	14600	
Roche b/ce	56000	55750		
Roche 1/10	5600	5600		
Asuag	50	50		
Buehrle b.p.	253	—		
Galenica b.p.	286	296		
Kuoni	4500	4500		
Astra	-12	-12		
ACTIONS SUISSES		Zurich p.		
A	B	8925	8950	
Swissair p.	685	681		
Swissair n.	622	627		
Bank Leu p.	3600	3550		
UBS p.	2855	2840		
UBS n.	500	500		
SBS p.	287	287		
SBS n.	198	198		
SBS b.p.	232	234		
C.S. p.	1725	1715		
C.S. n.	324	328		
BPS	1000	1020		
BPS b.p.	99	101		
B. Centr. Coop.	710	705		
Adia Int.	1870	1880		
Elektrowatt	2350	2350		
Holder p.	574	573		
Interfood B	5600	5600		
Landis B	800	800		
Motor col.	435	435		
Moeven p.	2125	2125		
Buehrle p.	1135	1180		
Buehrle n.	248	260		
Schindler p.	1550	1540		
Bâloise n.	560	560		
Rueckov p.	6000	6000		
Rueckov n.	2850	2840		
W <th>thur p.</th>	thur p.	2625	2550	

ACTIONS ÉTRANGÈRES		IBM	
A	B	123.—	122.—
Abbott Labor	59.50	58.—	
Aetna LF cas	72.50	70.50	
Amaz	42.75	41.25	
Am Cyanamid	55.—	54.25	
ATP	106.50	107.50	
ATL Richf	86.25	84.—	
Baker Intl. C	50.75	48.50	
Boeing	33.75	33.50	
Burroughs	69.50	67.—	
Caterpillar	78.50	77.75	
Citicorp	52.75	52.25	
Coca Cola	70.—	69.—	
Control Data	48.50	48.25	
Du Pont	67.25	66.50	
Eastm Kodak	145.—	144.50	
Exxon	57.25	57.50	
Fluor corp	35.—	35.—	
Gén. elec	127.—	126.—	
Gén. Motors	92.25	93.—	
Gulf Oil	68.50	68.—	
Gulf West	27.50	26.75	
Halliburton	61.—	59.75	
Homestake	42.—	39.50	
Honeywell	136.50	135.—	
Inco ltd	18.75	18.25	
Litton	84.—	82.50	
MMM	106.50	105.—	
Mobil corp	50.—	48.50	
Owens-Illin	48.—	48.—	
Pepsico Inc	78.50	78.50	
Pfizer	113.—	112.—	
Phil Morris	102.50	102.50	
Phillips pet	65.25	63.75	
Proct Gamb	171.—	170.50	
Rockwell	61.50	60.25	
Sears Roeb	40.—	38.50	
Smithkline	134.50	133.50	
Sperry corp	47.50	47.25	
STD Oil ind	89.50	88.75	
Sun co inc	73.75	73.50	
Texaco	60.—	59.—	
Warner Lamb.	43.75	42.50	
Woolworth	37.50	36.75	
Xerox	67.—	67.—	
Zenith radio	24.25	23.50	
Akzo	18.50	18.25	
Amro Bank	39.—	38.50	
Anglo-am	17.—	17.—	
Amgold	106.50	104.50	
Suez	—	—	
Mach. Bull	10.50	9.75	
Saint-Gobain	—	—	
Cons. Goldf I	12.75	12.50	
De Beers p.	8.25	7.25	
De Beers n.	7.25	6.75	
Gen. Shopping	423.—	421.—	
Norsk Hyd n.	93.50	91.—	
Pechiney	—	—	
Phillips	17.75	17.75	
Rio Tinto p.	14.—	14.—	
Rolinco	155.—	153.50	
Robeco	158.—	157.50	
Royal Dutch	70.25	69.25	
Sony elec.	3.45	3.50	
Schlumberger	84.50	82.50	
Aquitaine	40.50	39.—	
Sony	27.50	27.25	
Unilever NV	113.—	113.—	
AEG	28.—	28.—	
Basf AG	106.—	106.—	
Bayer AG	99.50	100.—	

BOURSE

BILLETTS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.99	2.11
1 \$ canadien	1.57	1.69
1 £ sterling	3.50	3.85
100 fr. français	29.50	32.—
100 lires	-14	-16.50
100 DM	84.—	87.—
100 fl. hollandais	76.—	79.—
100 fr. belges	3.90	4.30
100 pesetas	1.75	2.05
100 schilling autr.	11.95	13.35
100 escudos	2.50	3.10
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.0550	2.0850
1 \$ canadien	1.61	1.64
1 £ sterling	3.62	3.70
100 fr. français	30.50	31.30
100 lires	-1480	-1560
100 DM	85.—	85.80
100 yen	-8125	-8375
100 fl. hollandais	77.20	78.—
100 fr. belges	4.45	4.53
100 pesetas	1.85	1.93
100 schilling autr.	12.08	12.20
100 escudos	2.70	2.90
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	314.50	316.50
Lingot	20930.—	21120.—
Vreneli	140.—	155.—
Napoléon	141.—	156.—
Souverain	177.—	192.—
Double Eagle	820.—	900.—
CONVENTION OR		
16. 6. 1982		
Plage		21300.—
Achat		20890.—
Base argent		400.—

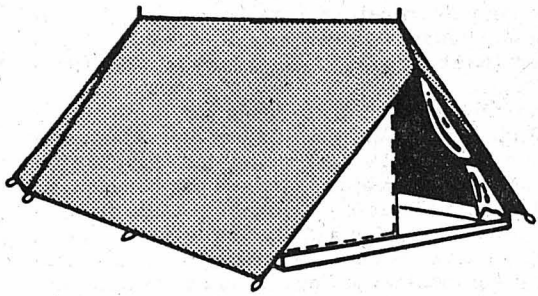
NEW YORK		A		B	
Aetna LF & CASX	34%	34%			
Alcan	16%	16 1/2			
Alcoa	24%	24%			
Amaz	20%	19%			
Att	52%	52—			
Atl Richfd	40%	40—			
Baker Intl	23%	23 1/2			
Boeing CO	16%	16 1/4			
Burroughs	32%	37%			
Canpac	20%	20%			
Caterpillar	37%	37 1/2			
Citicorp	25%	25 1/2			
Coca Cola	33%	33%			

Coop City

RACLET

Canadiennes

Tente idéale pour la randonnée et le camping pédestre. Poids et encombrement réduits. Double pignon moustiquaire et taffetas polyamide, aérations latérales. Coloris nègre/orange. Hauteur mâts: 100 cm.

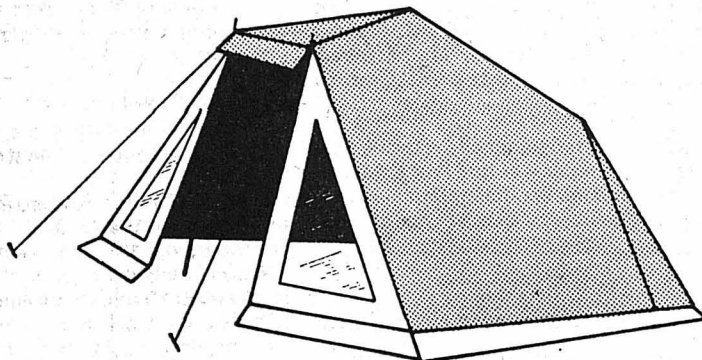


95.-

RACLET

Fugue

Canadienne trois places, avec séjour. Double toit coton, avec porte deux fermetures verticales et deux baies cristal en façade. Hauteur mâts: 140 cm avant, 160+10 cm centre, 110+10 cm arrière. Hauteur murs: 18 cm. Couleur: nègre/rouge



11 kg

360.-

LE TEMPS DES VACANCES

LE TEMPS DU CAMPING

EXPOSITION PERMANENTE À NOTRE PARKING 5^e ÉTAGE



Thème «Articles de voyage» en nylon souple et léger. Garniture en imitation cuir PU, avec des bandes décoratives modernes. Valise à soufflets, à glissière, 60 cm, cadre aluminium. Sac de voyage 50 cm, à bandoulière réglable. Boardcase 45 cm, cadre aluminium, à bandoulière réglable. Sac reporter, à bandoulière réglable.

59.-
Même modèle 65 cm 69.-

39.90

49.90

29.90

A la boucherie

Steak de bœuf 2.30
1er choix les 100 g.

Tranche tzigane 1.90
1er choix les 100 g.

Emincé de bœuf 1.90
1er choix les 100 g.

Cuisses de poulets fraîches 11.90
1er choix le kg.

(Ces offres sont également valables dans toutes nos boucheries Coop jusqu'au samedi 19 juin)

Au restaurant

Notre chef Pietro vous propose:

Scampis à l'orientale, riz créole, salade méele

14.-

Jusqu'au mardi 22 juin, de 13 h. 30 à 15 h., nous vous offrons avec votre café

un chausson aux pommes gratuit !



Coop City

La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre

Ouverture:

lundi 13 h 30 à 18 h 30.

Mardi à vendredi

8 h à 18 h 30.

Samedi 8 h à 17 h. ☐

SPORTS

Avant le 46e Tour de Suisse cycliste Nombreux prétendants à la victoire finale



Vainqueur du dernier Tour de Romandie, le Norvégien Jostein Wilmann est donné comme l'un des favoris du Tour de Suisse 1982. (Keystone)

Le 46e Tour de Suisse débutera mercredi en fin d'après-midi par un prologue contre la montre disputé sur 4 km. à Volketswil. Il se terminera le vendredi 25 juin à Zurich. Les participants auront alors couvert une distance totale de 1657,5 km.

Par rapport à l'an dernier, il y aura une étape de moins mais la distance totale sera supérieure de 49 km. En plus du prologue, il n'y aura qu'une course contre la montre. Et elle est se disputera en côte, le dimanche 20 juin, sur les 7 km. Séparant Schleuis de Falera. Les grimpeurs, qui auront vraiment la partie belle face aux rouleurs, auront une autre occasion de creuser des écarts: au cours de la 7e étape, qui conduira le peloton de Locarno à Taesch sur 256 km. La dénivellation totale de cette étape de montagne sera de 4600 mètres et trois cols seront franchis (Lukmanier, Oberalp et Furka) avant la montée finale de Viège à Taesch. Pour l'ensemble des dix étapes, la dénivellation totale atteindra les 13.000 mètres.

NOUVEAU RECORD DE PARTICIPATION

Un doublé suisse avait été enregistré l'an dernier avec la victoire du petit grimpeur Beat Breu devant son compatriote Josef Fuchs et l'Italien Leonardo Natale. Josef Fuchs a abandonné le cyclisme mais Breu sera de nouveau de la partie, sur un parcours qui semble, sur bien des points, lui avoir été confectionné sur mesure. Pour rééditer son succès de l'an dernier, il faudra cependant que Breu «tienne la distance» dans la haute montagne, ce qu'il n'a pas réussi à faire lors du récent critérium du Dauphiné.

Il ne sera toutefois pas le seul candidat à la victoire. Il s'en faut même de beaucoup, d'autant qu'un nouveau record de participation a été établi cette année. Pour la première fois en effet, ce sont des équipes de dix coureurs qui prendront le départ, ce qui portera l'effectif total à 120 concurrents (contre 103

l'an dernier), provenant de neuf pays. Les trois groupes sportifs suisses seront de la partie mais le cyclisme helvétique ne fournira pas le plus gros contingent. Les Italiens seront les plus nombreux avec 27 coureurs contre 26 à la Suisse.

TRANSALPINS EN FORCE

Le calendrier international ayant prévu une coupure de plus d'une semaine entre la fin du Tour d'Italie et le début du Tour de Suisse, les Transalpins ont pu venir en force. Ils présenteront notamment deux candidats à la victoire finale: Giuseppe Saronni et Roberto Visentini. Parmi ceux qui peuvent également prétendre tenir les premiers rôles dans cette 46e édition, on trouve le Norvégien Jostein Wilmann, le Hollandais

Hennie Kuiper, un ancien vainqueur et l'Espagnol Angel Arroyo, qui a gagné le dernier Tour d'Espagne mais fut disqualifié à la suite d'un contrôle antidopage positif. Mais, devant leur public, il faudra également tenir compte des ambitions de deux autres suisses, Stefan Mutter et Godi Schmutz.

En ce qui concerne les succès journaliers, on peut s'attendre à quelques duels hauts en couleurs entre les Suisses Urs Freuler et Gilbert Glau, qui se sont affirmés depuis le début de la saison comme deux des meilleurs routiers-sprinters du moment. Mais là encore la concurrence ne manquera pas avec les Hollandais de Peter Post et les Italiens, emmenés notamment par Moreno Argentin.

LES ÉTAPES

Mercredi 16 juin, prologue à Volketswil: course contre la montre individuelle sur 4 km.

Jeudi 17 juin, première étape: Volketswil-Emmen (184 km.).

Vendredi 18 juin, deuxième étape: Emmen-Suhr (189 km.).

Samedi 19 juin, troisième étape: Suhr-Saint-Gall (192 km.).

Dimanche 20 juin, quatrième étape: Saint-Gall-Laax (114 km.). Cinquième étape: course contre la montre en côte Schleuis-Falera (7 km.).

Lundi 21 juin, sixième étape: Laax-Locarno (141 km.) avec le col du Lukmanier.

Mardi 22 juin, septième étape: Locarno-Taesch (256 km.) avec les cols du Lukmanier, de l'Oberalp et de la Furka et arrivée en côte à Taesch.

Mercredi 23 juin, huitième étape: Taesch-Etoy (197 km.).

Jeudi 24 juin, neuvième étape: Etoy-Berne (174 km.).

Vendredi 25 juin, dixième étape: Berne-Zurich (199 km.).

Flury et Jolidon excellents au Tour européen

Deux amateurs élites jurassiens ont eu l'occasion de participer la semaine dernière au Tour européen disputé sur cinq étapes et un prologue. Il s'agit du Prévôt José Flury et du Franc-Montagnard Jocelyn Jolidon, qui, en dernière minute, avait dû renoncer au Tour de Bade en faveur de cette épreuve courue sur quelque 600 kilomètres de routes françaises et belges. Plusieurs équipes nationales de valeur étaient au départ de cette course, dont voici les résultats.

Prologue (2 km. 300) à Metz: 1. Harment (F) 3'02"70. - Puis les Suisses: 5. Vial 3'07"85; 7. Jolidon 3'08"89; 11. Luthy 3'10"47; 24. Flury 3'12"78.

1re étape, Joef-Villerupt (162 km.): 1. Snigders (Ho) 3 h. 59'32. Puis les Suisses: 6. Luthi, même temps; 22. Jolidon 4h.00'22; 23. Vial même temps; 32. Flury 4 h. 02'49.

2e étape, Dinant-Courtrai (184 km.): 1. Lammerts (Ho) 4 h. 20'02; 4. Luthy même temps; 9. Flury 4 h. 21'47; 11. Jolidon 4 h. 21'59.

3e étape, Courtrai-Bruxelles (150 km.): 1. Rossel (Be) 3 h. 40'22; 6. Jolidon 3 h. 41'21; 22. Vial; 23. Flury; 33. Luthy, tous même temps.

4e étape, Bruxelles-Buizinguen (83

km.): 1. Bormans (Be) 2 h. 04'59; 3. Jolidon 2 h. 06'26; 19. Luthy; 27. Flury, tous même temps.

5e étape, 23 km. contre la montre: 1. Debremaekens (Be) 31'07"96; 7. Luthy 32'30"45; 20. Flury 34'00"16; 26. Sciboz 34'09"; 29. Jolidon 34'25".

Classement final: 1. Lammerts (Ho) 14 h. 13'00; 2. Winkel (Ho) 14 h. 14'17; 3. Debremaekens (Be) 14 h. 14'22; 4. Luthy (S) 14 h. 14'23. - Puis: 20. Jocelyn Jolidon (S) 14 h. 18'33; 25. José Flury (S) 14 h. 20'27.

Classement par équipes: 1. Hollande 42 h. 41'12; 2. Belgique 42 h. 48'12; 3. France 42 h. 50'19; 4. Suisse 42 h. 50'35; 5. Danemark.

Classement final par points: 1. Winkel (Ho) 75 points; 5. Luthy (S) 32; 7. Jolidon 30.

Excellent résultat donc de l'équipe suisse dont les éléments les plus en vue ont été l'ancien professionnel lausannois Georges Luthy et les deux jeunes Jurassiens, Jocelyn Jolidon et José Flury, qui ont beaucoup appris au cours de cette épreuve très intéressante qui leur a permis de faire connaissance avec les fameux pavés du Nord. (y)

Tour cycliste du Haut-Lac Forte participation neuchâteloise

Comme annoncé dans notre édition de lundi, c'est le Genevois Grivel qui s'est imposé, dimanche, lors du Tour du Haut-Lac, course en deux étapes pour juniors, disputée dans la région de Monthey. Grivel, membre du cadre national, s'est adjugé les deux tronçons. Le matin, il a remporté le sprint devant ses douze compagnons d'échappée, alors que l'après-midi, il obtenait le meilleur chrono lors du contre la montre.

Plusieurs Neuchâtelois étaient égale-

ment au départ de cette course. Le mieux classé d'entre eux, Thierry Schopfer du CC Littoral, obtient la sixième place du classement général. Troisième dans l'étape du matin, Schopfer prenait un départ très rapide dans l'épreuve contre le chronomètre, où il était crédité du meilleur temps à mi-parcours. Malheureusement, il faiblissait quelque peu sur la fin - «J'ai commis l'erreur de tourné un trop gros braquet» confiait-il - pour finalement terminer au sixième rang de l'étape.

Le Loclois Rossi se classe au neuvième rang du classement général alors que Fiorellino est seizième. Les autres Neuchâtelois se trouvent un peu plus bas dans le classement. (phw)

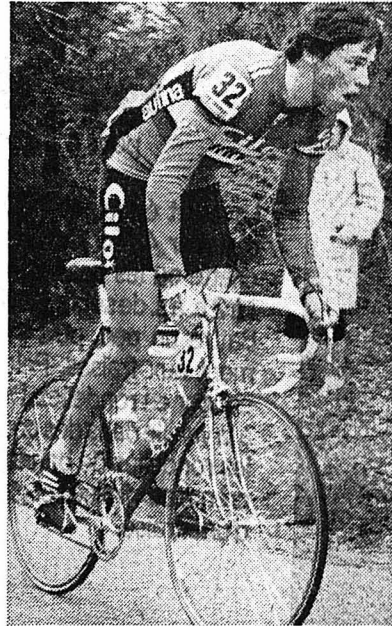
Programme des championnats du monde

L'Union cycliste internationale a arrêté le programme définitif des championnats du monde 1983, qui auront lieu en Suisse. Les épreuves de la piste auront pour cadre l'anneau de 333,33 mètres de Zurich-Oerlikon, du 23 au 28 août, les épreuves de la route un circuit de 14,994 kilomètres à Altenrhein. Le programme:

Piste: Début des épreuves le 23 août 1983 à 14 h.00 à Zurich-Oerlikon.

Route. 31 août (13 h.00): 100 km. contre la montre par équipes. 3 septembre (09 h.00): Course féminine sur 59,976 km. 13 h.00: Course des amateurs sur 179,928 km. 4 septembre (09 h.00): Course professionnelle sur 269,892 km.

Jean-Mary Grezet au départ Si l'occasion se présente...



A la suite de son brillant Tour de Romandie où il a terminé cinquième au classement final après une deuxième place derrière Bernard Hinault dans l'étape contre la montre à Delémont, Jean-Mary Grezet a connu depuis de nombreux problèmes de santé. Il a été tour à tour victime d'une sinusite, d'une trachéite et d'une bronchite qui l'ont notamment obligé à abandonner dans le Tour de l'Oise. Plus ou moins rétabli au départ du Dauphiné libéré, il fut également contraint de renoncer... à la suite d'un rhume des foins cette fois-ci. Aussi, aujourd'hui, certains commencent-ils à douter des possibilités du coureur loclois! Mais face à ces critiques, Jean-Mary Grezet reste confiant... plus que jamais. «Au début de saison, je m'étais fixé quatre objectifs principaux: Liège-Bastogne-Liège, le Tour de Ro-

mandie, le Tour de France et le Tour de Lombardie. Aujourd'hui, j'estime avoir suivi ma ligne de conduite. Toutefois, en raison de mes ennuis de santé, je vais quelque peu modifier mes plans. Le Tour de Suisse que je voulais aborder en toute décontraction afin de parfaire ma condition en vue de la Grande Boucle, revêt un aspect différent. Je vais m'y battre pour la victoire finale ou tout au moins pour une place d'honneur. Tout en préservant les intérêts de Bèat Breu qui espère bien obtenir dans cette boucle nationale un deuxième succès. J'ai toujours dit que je me mettrais à son service. Je ne renierai pas maintenant mes engagements. Mais si l'occasion se présente, je ferai tout pour la saisir. C'est un parcours construit à la mesure du Saint-Gallois en raison des nombreuses bosses et cols que nous aurons à escalader. Mais c'est aussi un tracé qui devrait me convenir. Aussi, je souhaite de tout cœur figurer parmi les meilleurs.»

Depuis sa rentrée du Dauphiné, Jean-Mary Grezet s'entraîne à outrance. A plusieurs reprises, il a effectué entre 250 et 300 kilomètres quotidiennement. Pour l'heure, dit-il je suis en bonne condition physique. Mon rhume des foins a presque disparu. J'espère simplement qu'il ne referra pas surface dans quelques jours...

«J'ai le sentiment que ce Tour de Suisse se caractérisera par la rivalité qui se manifestera entre les différentes équipes suisses, rivalité dont pourrait bien profiter un coureur étranger, sortant notamment du récent Tour d'Italie!»

Michel DERUNS

Dixième tir au pistolet de la Métropole horlogère Nouveau record de participation

Dixième du nom, l'édition 1982 aura permis aux organisateurs chauxois de faire la constatation réjouissante que leur compétition est toujours plus recherchée dans le monde des pistolets. En effet, contrairement à ce qui se passe sur les autres places de tir du canton, la participation est en hausse constante. Ils furent 34 de plus à faire le déplacement dans les Montagnes neuchâteloises, soit au total 465 tireurs cette année contre 431 l'an dernier.

En vertu des meilleures conditions atmosphériques, ils furent aussi plus nombreux à obtenir la distinction, 42,580% en 1982 contre 41,299% en 1981.

Pourquoi le Tir de la Métropole exerce-t-il un plus grand attrait sur les tireurs, du canton ou d'ailleurs, que ses frères, le Tir du Landener et le Tir de Saint-Aubin (Béroche), alors bien même que plus décentré par rapport aux grandes voies de communication? Nous pensons qu'il faut en rechercher la cause dans la très bonne organisation, par une équipe parfaitement rodée, une planche de prix toujours alléchante et des frais d'inscription demeurés relativement modestes.

NOUVELLE MEILLEURE PERFORMANCE DE GROUPE

Les 286 points établis en 1976 par les Sofs de Granges avaient jusqu'ici résisté, à tous les assauts. Cette année, Martigny, emmené par un Charly Granges à la sûreté impressionnante, a renouvelé son succès de 1977, en améliorant d'un point

la meilleure performance de groupe. 287 points cela fait exactement 10 points de plus que le total qui leur avait valu la victoire en 1977. Ce nouveau total record résistera-t-il aussi longtemps que le précédent, l'avenir seul nous le dira.

Seul participant à obtenir un «sans faute» de 60 points, Charly Granges a contribué dans une large mesure à la victoire de son groupe «Martigny - Les Sudistes». Soulignons en passant que Charly Granges est le 4e concurrent à réussir cette performance au tir de la Métropole. Fritz Rihs (Sofs Granges), Werner Nötzel (Infanterie-Neuchâtel) et Marcel Mermoud (Infanterie-Neuchâtel) l'avaient réalisée en 1975, 1976 et 1980 respectivement.

Voici en conclusion un extrait du palmarès:

Groupes (78 groupes classés): 1. Martigny - Les Sudistes, 287 points (nouveau record); 2. Granges UOV - Wandfluh, 278 (58, 58); 3. Neuchâtel - l'Infanterie I, 278 (58, 56), puis 16. Le Locle - Pistolet et revolver I, 260; 18. Peseux - Les Gueulards, 258.

Individuels: 60 points, Charly Granges, Martigny; 59, Fritz Tanner, Studen; Walter Mathis, Hergiswil; 58, André Wampfler, La Chaux-de-Fonds; Bernard Cottagnoud, Sion; Jean Cuony, Treyvaud; Gilbert Seguin, Granges; Edouard Chèvre, Genève; Rudolf Kummer, Granges; Hans Hügli, Dotzigen; Marcel Mermoud, Neuchâtel; Otto Keller, Bienne; Jean-Daniel Uldry, Sion; Jean-Pierre Nicklès, La Chaux-de-Fonds. E. D.

Championnat cantonal de tir de groupes à 300 m. Peseux et Cornaux se sont imposés

Récemment les finales du championnat de groupes à 300 mètres de la Société cantonale neuchâteloise de tir se sont déroulés au stand des Plaines-Roches à Neuchâtel. Les victoires sont revenues aux Armes de Guerre 1, de Peseux, dans le programme A et à Le Vignoble 1 de Cornaux-Thielle-Wavre dans le programme B.

Voici une partie des résultats enregistrés lors de cette compétition.

Programme A: 1. Armes de Guerre I, Peseux, 1371 points; 2. Société de tir 300 m., I, Chézard-Saint-Martin, 1358; 3. La Défense I, Le Locle, 1350; 4. Patrie I, Dombresson, 1348; 5. Noble Cie des Mousquetaires I, Neuchâtel, 1335; 6. Armes Réunies II, La Chaux-de-Fonds, 1329.

Programme B: Le Vignoble I, Cor-

naux-Thielle-Wavre, 1033, champion cantonal 1982, qui gagne le challenge du Département militaire cantonal; 2. Patrie I, Dombresson, 1018; 3. Le Grutli I, Fleurier, 1007; 4. Mousquetaires I, Corcelles-Cormondrèche, 996; 5. Société de tir de La Béroche, Saint-Aubin, 973.

Meilleurs résultats individuels, programme A: Victor Ueltschi, Peseux, 97; Bernard Linder, Peseux, 97; Michel Glauser, Montmolin, 96; Dominique Roethlisberger, Wavre, 95; Rémy Abbet, Colombier, 95.

Programme B: Richard Forissier, La Chaux-de-Fonds, 73; Alfred Zemp, Cornaux, 72, 2 x; Albert Chételat, Cornaux, 72.

Les quatre premiers groupes à chaque programme sont qualifiés pour les tir principaux de la SSC.

63e Fête cantonale de lutte au Locle Record de participation

Le dernier week-end du mois de juin, soit le 27, le Club des lutteurs du Locle organisera pour la première fois depuis 1977, la Fête cantonale de lutte suisse, 63e édition.

Cette manifestation, qui promet d'ores et déjà, de remporter un immense succès, se déroulera sur le terrain de la Combe-Girard. Elle réunira tous les meilleurs athlètes du canton ainsi que des lutteurs vaudois, valaisans, fribourgeois, genevois, jurassiens bernois et même de Bâle-Campagne. Bref, les organisateurs dont le comité est présidé par M. Hermann Widmer et qui travaille depuis le début de l'année à la réussite de cette fête, ont reçu l'inscription de 168 lutteurs y compris les garçons lutteurs âgés entre 10 et 17 ans. C'est un record de participation!

L'événement, dont nous aurons l'occasion de reparler plus en détail dans une prochaine édition, sera donc d'importance. Reste à espérer que les conditions météorologiques sachent se montrer clémentes! (md)

Voici comment économiser activement:



Economiser activement, c'est profiter davantage des offres Migros.

Au fait, avez-vous déjà songé à remplir la fiche-économies au bas de la page?

En la remplissant avant d'aller aux courses, elle vous rendra doublement service. D'abord parce que vous pourrez faire vos commissions à bon escient et ensuite, parce que vous saurez à combien se montent vos économies actives.

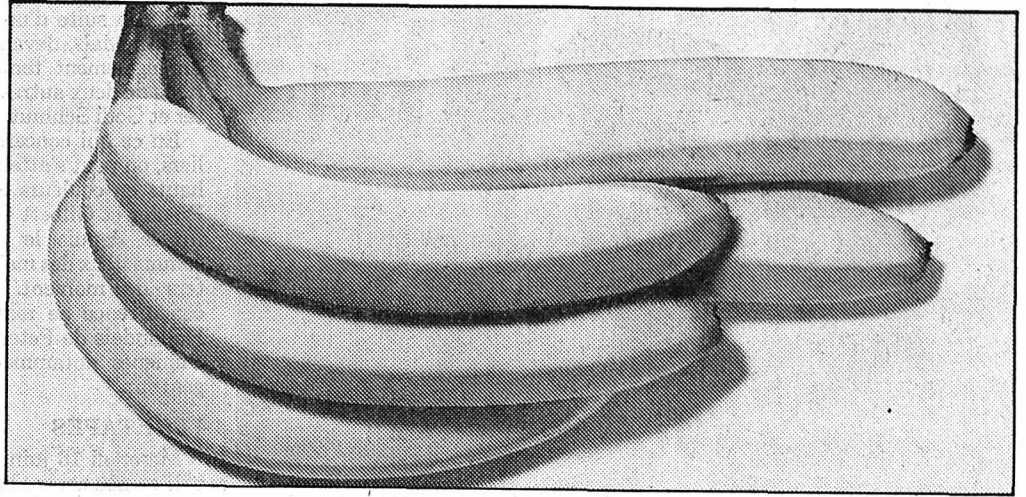
Coupe Rimini

pour 4 personnes

Laver et équeuter 250 g de fraises. En réserver 4. Ecraser les autres à la fourchette ou les passer au mixer. Mélanger 1 à 2 c. à s. de sucre à 1/4 de litre de crème. Battre un peu, puis incorporer délicatement aux fraises. Peler 2 bananes. Les couper en rondelles. Disposer de la glace à la vanille dans des coupes. Décorer avec les rondelles de bananes, napper avec la crème aux fraises et garnir chaque coupe d'une fraise.

Bananes

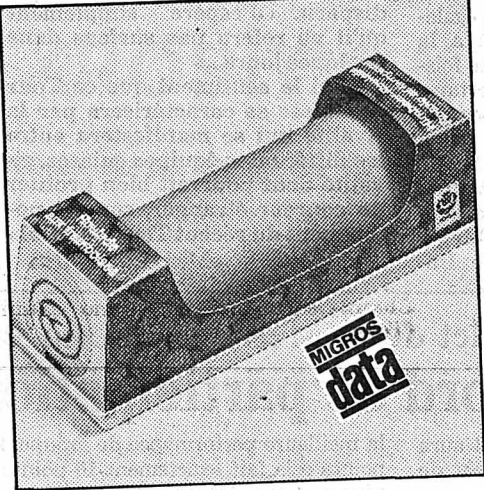
Offre spéciale 16.6-19.6



1⁹⁰ le kg

Roulade aux framboises

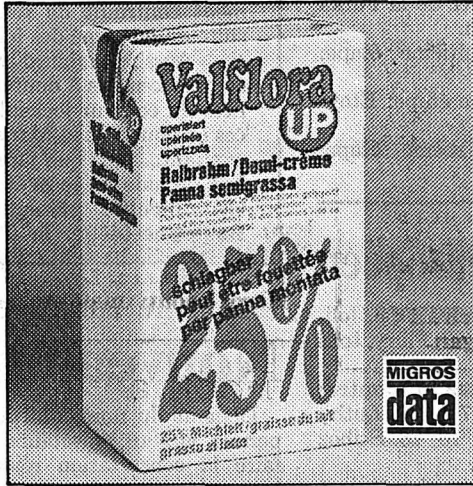
Offre spéciale 16.6-19.6



330 g **2²⁰** au lieu de 2.80
(100 g = -66,7)

Demi-crème «Valflora» UP

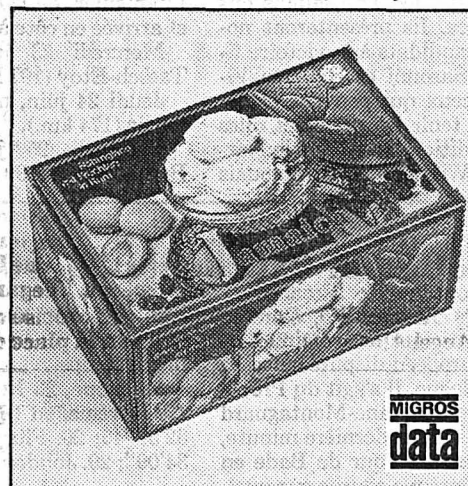
Offre spéciale 16.6-22.6



1/4 de litre **1⁸⁰** au lieu de 2.15
1/2 litre **3⁴⁰** au lieu de 4.10
peut être fouettée

Crème glacée «Jamaica»

Offre spéciale 16.6-29.6



600 g **6⁻** au lieu de 7.50
(100 g = 1.-)

Rôti haché à la mode ménagère

Multipack jusqu'au 22.6



1/4 de boîte, 265 g 2.-
2 boîtes **3²⁰** au lieu de 4.-
(100 g = -60,4)

Cervelas

Offre spéciale 16.6-22.6



1 paire, 200 g **1²⁰** au lieu de 1.60
(100 g = -60)

Viande pour chats «Exelcat»

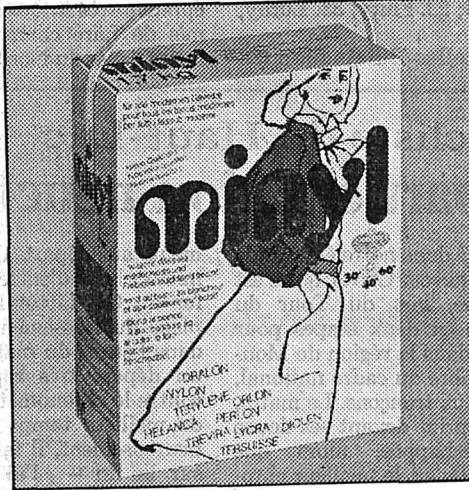
Multipack 16.6-22.6



boîte de 404 g 1.30
2 boîtes **2⁻** au lieu de 2.60
(100 g = -24,8)

«Mynyl»

Offre spéciale 16-22.6



1.7kg **5⁸⁰** au lieu de 6.80
(1 kg = 3.41²)

Produit de lessive Pour tous les tissus modernes. Rend au blanc sa blancheur et aux couleurs leur éclat.

Votre fiche-économies

(à remplir et à emporter)

Quantité	Produit	économie sur chaque
	Roulade aux framboises, 330 g	-60
	Demi-crème «Valflora» UP/UHT, 1/4 l	-35
	Demi-crème «Valflora» UP/UHT, 1/2 l	-70
	Crème glacée «Jamaica», 600 g	1.50
	* Rôti haché, 265 g	-40
	Cervelas, 1 paire, 200 g	-40
	* «Exelcat», 404 g	-30
	Produit de lessive «Mynyl»	1.-

* en Multipack

Vous économisez:

MIGROS



SPORTS



Toujours pas de but dans le groupe 1 La déception est venue des Sud-Américains

● PÉROU - CAMEROUN 0-0

Le groupe 1 attend toujours son premier but: 24 heures après l'Italie et la Pologne, le Pérou et le Cameroun ont en effet également fait match nul, sur le score de 0 à 0, à La Corogne, au terme d'une partie particulièrement décevante. Face à des Africains qui pensaient avant tout à ne pas perdre, les Péruviens n'ont jamais justifié leurs prétentions à une qualification pour le deuxième tour.

Aucune accélération, pas un seul jaillissement de la part des joueurs sud-américains méconnaissables par rapport à 1978 en Argentine ou même à leur récente tournée européenne. Et ce partage des points fait le jeu des Polonais et des Italiens.

LE PREMIER POINT

Néophyte du «Mundial», le Cameroun aura ainsi obtenu son premier point. Mais à quel prix... Ailier gauche talentueux, héros de la Coupe du monde de 1958, Jean Vincent aura au moins réussi à discipliner des joueurs africains. Au mépris du spectacle bien évidemment. Mais les «petits» n'aspirent-ils pas à imiter les «grands»? Tout de même, le technicien français sera parvenu à faire jouer contre nature des footballeurs habituellement tournés vers l'offensive. Un exploit que ce résultat nul ne saurait justifier. Car mardi à La Corogne, le Pérou était «bon à prendre». Encore aurait-il fallu que le Cameroun s'en donne les moyens.

Les «Lions indomptables» n'ont certes pas encore trouvé leur dompteur. Ils s'appuient sur un très bon gardien, Nkono, et sur un double réseau défensif qui suffit à décourager des Péruviens privés de toute imagination. De plus, le stoppeur Ndjeya, souvent à la limite de la régularité, a parfaitement bouclé Uribe, la vedette sud-américaine. Décidément, les «stars» con-

naissent un début pénible dans ce «Mundial»: après Maradona, Boniek et Zico, Uribe en a fait l'expérience.

CRISPÉS ET LENTS

Dans l'équipe du Pérou, le gardien Quiroga, sans reproche, et le latéral droit Duarte, le seul à tenter véritablement de renverser le cours des choses, méritent la citation. Mais pour le reste, les Péruviens sont apparus crispés, lents, et jamais ils n'ont donné l'impression de vraiment entrer dans le match.

Côté opposé, du moment que le match nul était l'objectif visé, ce sont surtout les défenseurs, Kaham, excellent face à Oblitas, Ndjeya, qui annihila complètement Uribe, et Onana,

«libéro» fort convenable, qui ont tenu la vedette. Avec tout de même une mention pour le gardien Nkono, peu sollicité mais à la sûreté impressionnante, et à Abega, le régisseur de cette équipe qui aurait intérêt à changer sa manière pour mieux exploiter les qualités individuelles de ses joueurs.

Stade Riazor, La Cologne, spectateurs: 20.000. Arbitre: Woehrer (Aut).

Pérou: Quiroga; Diaz; Duarte, Salguero, Oleachea; Velasquez, Cueto, Leguia (56' Barbadillo), Cubillas (56' La Rosa); Uribe, Oblitas.

Cameroun: Nkono; Onana; Kaham, Ndjeya, mbom; Kunde, Abega, Aoudou, Mbida; Milla (89' Tokoto), Ngeua (72' Bahoken).

Notes: 80' avertissement à Nkono pour perte de temps intentionnelle.

Les rencontres d'aujourd'hui

Angleterre - France

Angleterre: Shilton (22); Mills (12), Thompson (18), Butcher (4), Sanson (17); Coppel (5), Wilkins (19), Robson (16), Rix (15); Francis (8), Mariner (11).

France: Etori (22); Trésor (8); Battiston (3), Lopez (6), Bossis (4); Larios (13), Girard (11), Giresse (12); Rocheteau (18), Platini (10), Soler.

RFA - Algérie

RFA: Schumacher (1); Stielike (15); Kaltz (20), Karl-Heinz Foerster (4), Briegel (2); Dremmler (6), Breiter (3), Magath (14); Rummenigge (11), Hrubesch (9), Littbarski (7).

Algérie: Cerbah (1); Kourichi (4); Merzekane (5), Guendouz (2), Mansouri (16); Fergani (8), Belloumi (10), Maroc (18); Nadjer (11), Zidane (14), Assad (7).

Espagne - Honduras

Espagne: Arconada (1); Alesanco (6); Camacho (2), Tendillo (5), Gordillo (3); Miguel Angel Alonso (4), Za-

mora (10), «Joaquin» Alonso (8); Juanito (7), Satrustegui (9), Lopez-Ufarte (11).

Honduras: Arzu (21); Gutierrez (2), Villegas (13), Costly (5), Bulnez (4); Gilberto (20), Maradiaga (6), Toledo (8); Norales (13), Betancourt (9), Figueroa (10).

Keegan et Brooking absents

L'équipe d'Angleterre sera privée de deux de ses meilleurs joueurs pour son premier match du «Mundial» contre la France, mercredi soir. Les onze Anglais joueront en effet sans le milieu de terrain Trevor Brooking et le capitaine Kevin Keegan, tous deux blessés.

L'entraîneur de l'équipe anglaise, Ron Greenwood a annoncé que Graham Rix jouerait à la place de Brooking et que Trevor Francis remplacerait Keegan.

Il n'a pas précisé qui servirait de capitaine à la place de Keegan.

Premier tour du tournoi de tennis de Wimbledon Heinz Gunthardt affrontera Mats Wilander

Les Américains John McEnroe, tenant du titre, et Jimmy Connors, vainqueur en 1974, ont été désignés têtes de série numéro un et deux du simple messieurs

du tournoi de Wimbledon, deuxième épreuve du «grand chelem», qui aura lieu sur le gazon du «All England-Club» du lundi 21 juin au dimanche 4 juillet.

Pour les organisateurs anglais, la finale idéale dans cette édition 82 du tournoi devrait donc mettre aux prises McEnroe et Connors. L'un ou l'autre devrait affronter en demi-finale deux autres Américains, Vitas Gerulaitis (No 3) ou Sandy Mayer (No 4). A noter, parmi les têtes de série, la présence du Suédois Mats Wilander, récent champion de Roland-Garros.

Le Suisse Heinz Gunthardt n'a pas particulièrement été favorisé par le sort lors de l'établissement du tableau principal du tournoi de Wimbledon: il affrontera au premier tour ni plus ni moins que le vainqueur des internationaux de France à Roland-Garros, le Suédois Mats Wilander, tête de série No 7 de l'épreuve britannique. Le Zurichois sera ainsi aux premières loges pour savoir ce que vaut le Suédois sur le gazon...

Côté féminin, l'Américaine Martina Navratilova, championne en 1978 et 1979, a été désignée tête de série No 1. Elle a été préférée à sa compatriote Chris Evert-Lloyd, victorieuse du titre l'année dernière, tête de série No 2.

LES TÊTES DE SÉRIE

Messieurs: 1. John McEnroe (EU); 2. Jimmy Connors (EU); 3. Vitas Gerulaitis (EU); 4. Sandy Mayer (EU); 5. Johan Kriek (AFS); 6. Gene Mayer (EU); 7. Mats Wilander (Su); 8. Peter McNamara (Aus); 9. Andres Gomez (Equ); 10. Yannick Noah (Fr); 11. Brian Teacher (EU); 12. Mark Edmondson (Aus); 13. Raul Ramirez (Mex); 14. Brian Gottfried (EU); 15. Roscoe Tanner (EU); 16. Buster Mottram (GB).

Dames: 1. Martina Navratilova (EU); 2. Chris Evert-Lloyd (EU); 3. Tracy Austin (EU); 4. Andrea Jager (EU); 5. Hana Mandlikova (Tch); 6. Wendy Turnbull (Aus); 7. Pam Shriver (EU); 8. Mima Jausovec (You); 9. Sylvia Hanika (RFA); 10. Barbara Potter (EU); 11. Bettina Bunge (RFA); 12. Billie-Jean King (EU); 13. Anne Smith (EU); 14. Andrea Leand (EU); 15. Virginia Ruzici (Rou).

Double messieurs: Peter Fleming - John McEnroe (EU); 2. Sherwood Stewart - Ferdi Taygan (EU); 3. Peter McNamara - Paul McNamee (Aus); 4. Kevin Curren - Steve Denton (AFS, EU); 5. Heinz Gunthardt - Balasz Taroczy (S, Hon); 6. Bob Lutz - Stan Smith (EU). Seize paires classées.

Lors des tournois de judo en Romandie Juniors chaux-de-fonniers en forme



Les juniors chaux-de-fonniers, de gauche à droite: Didier Berruex, Antoine Benacloche, Alain Cuenat, Sergio Longobardi et Christian Aeschlimann se sont distingués.

Dernièrement, nos judokas ont brillé durant les différentes manifestations organisées en Suisse romande.

Tout d'abord, le Judo-Club La Chaux-de-Fonds a remporté 4 médailles aux championnats romands. Il s'agit d'Alain Cuenat (or); Sergio Longobardi (argent); Christian Aeschlimann et Didier Berruex (tous deux, bronze). Nos jeunes combattants se sont à nouveau mis en évidence au tournoi national de Martigny, puisque Alain Cuenat a pris la première place et Antoine Benacloche, la troisième.

Gageons que ce n'est qu'un début et que la moisson se renouvellera lors des prochaines manifestations. Un grand bravo à ces jeunes qui font preuve d'assiduité à l'entraînement. (gc)

Médailles pour les judokas tramelots

De nombreux combattants du Judo-Club Tramelan participent à différents tournois. Les résultats qu'ils obtiennent lors de ces manifestations vont toujours en s'améliorant. Récemment, plusieurs judokas seniors participaient à une compétition à Martigny. Tous laissèrent une excellente impression lors des combats mais relevons l'excellente performance de Corinne Meyrat qui décrocha la médaille de bronze dans une catégorie très élevée.

Marcel Leiber, un des compétiteurs les plus assidus du club s'est distingué lors des éliminatoires des championnats suisses individuels à Bâle.

(comm.-vu)

Pour le 10e anniversaire du FC Begnins Anciennes gloires FC La Chaux-de-Fonds - Anciennes gloires équipe suisse 6-3

A Begnins on fête le dixième anniversaire du club local. A cette occasion des anciens joueurs de La Chaux-de-Fonds et de l'équipe nationale luttaient amicalement. Ce fut une rencontre plaisante et agréable à suivre car nos anciens n'ont pas perdu de leur technique au fil des années. Le public, malheureusement peu nombreux en raison des mauvaises conditions atmosphériques, put ainsi applaudir d'excellentes actions collectives, des ouvertures «lumineuses» et un jeu basé surtout sur la technique. Des buts «de rêve», des actions merveilleuses, bref un football comme on l'aime. Et avec des joueurs qui «ont de beaux restes» comme on le dit communément.

Les buts furent réussis par Bertschi

(2), Zappella (2), Vuilleumier et Schermesser pour les Chaux-de-Fonniers légèrement supérieurs sur l'ensemble de la rencontre, plus jeunes aussi. Pour les «fédéraux» les trois réussites furent signées Tachella.

Les équipes s'alignaient comme suit: La Chaux-de-Fonds: Eichmann, Ehrbar, Keller, Voisard, Sutter, Morand, Delavelle, Bertschi, Trivellin, Milutinovic, Schermesser, Wampfler, Leuenberger, Vuilleumier, Zappella.

Equipe suisse: Parlier (Jaunin du FC Begnins car Parlier fut blessé après quelques minutes de jeu), Walker, Tachella, Maffiolo, Grobety, Durr, Roesch, Serment, Bosson, Vonlanden, Maring, Moret, Narbel, Alvarez. (jcs)

Coupe des Alpes Programme connu

La 22e édition de la Coupe des Alpes va innover. Pour la première fois en effet, dix équipes (cinq françaises et cinq suisses) y participeront, contre huit auparavant. De plus, les formations ne seront plus réparties en deux groupes, mais disputeront un véritable tournoi. Chaque équipe rencontrera deux formations de l'autre pays en match aller et retour. La finale opposera l'équipe la mieux classée de chaque pays. Comme jusqu'ici, un point supplémentaire sera attribué à la formation qui obtiendra le meilleur résultat (plus grande différence de buts) lors de chaque journée, pour autant qu'elle s'impose avec trois buts d'écart. Le calendrier:

Samedi 17 juillet (retour le 24 juillet): Bâle - Auxerre; Neuchâtel Xamax - Lyon; Servette - Bastia; Sion - Nantes; Metz - Grasshoppers.

Mardi 27 juillet (retour le 31 juillet): Bâle - Metz; Grasshoppers - Nantes; Servette - Auxerre; Bastia - Neuchâtel Xamax; Lyon - Sion. Mardi 3 août: finale en Suisse.

Sélection suisse UEFA Michel Vera retenu

Vingt-deux joueurs ont été retenus pour le camp d'entraînement que les juniors suisses UEFA effectueront du 1er au 4 juillet à Bure. Lors de ce stage, une rencontre contre une sélection jurassienne de deuxième ligue aura notamment lieu le 3 juillet, sur le terrain de Bure. Les sélectionnés:

Gardiens: Davide Keller (Chiasso), Christian Reinwald (Saint-Margrethen) et Patrick Tornare (Bulle).

Défenseurs: Marco Dirren (Sion), Remo Halter (Lucerne), Bruno Hesser (Bremgarten), Alexander Imhof (Grasshoppers), Hans Muhlethaler (Longeau) et Claudio Taddei (Derendingen).

Demis: Andy Baer (Young Fellows), Roland Hausermann (Zurich), Marcel Ostrowski (Zofingue), Luca Pedrotti (Lugano), Markus Petrig (Einsiedeln), Daniel von Aarburg (Coire) et Dieter Wuethrich (Gelterkinden).

Attaquants: Christophe Bonvin (Sion), Frédéric Blanc (Aigle), André Fimian (Grasshoppers), Stéphane Nancoz (Conthey), Michel Vera (La Chaux-de-Fonds) et Dario Zuffi (Toess).

Football: promotion en deuxième ligue Bonne journée pour les Jurassiens

Après son échec de dimanche dernier à Delémont, Alle s'est bien ressaisi, ce qui lui a permis de battre Berthoud. Avec ce succès, les Ajoulets ont sauvegardé leurs chances de promotion. La rencontre Victoria Berne - Delémont II a débuté par un coup de théâtre. A la première minute, alors qu'un hors-jeu avait été sifflé, un avant bernois a poursuivi son action et a donné un violent coup de pied à la tête du gardien Farine. Celui-ci a dû être transporté à l'Hôpital de l'Île, victime d'une forte commotion. Cet accident inadmissible a porté un coup aux Jurassiens qui se sont trouvés menés par 2 à 0 après 46 minutes de jeu. Par la suite, ils ont obtenu une égalisation amplement méritée. Pour sa part Aurore II a subi une lourde défaite face à Durrenast, le leader.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Durrenast	2	2	0	0	4
2. Delémont II	2	1	1	0	3
3. Aegerten	2	1	0	1	2
4. Alle	2	1	0	1	2
5. Victoria	2	1	0	1	2
6. Berthoud	2	0	1	1	1
7. Grosshöchstetten	2	0	1	1	1
8. Aurore II	2	0	1	1	1

COUPE DE SUISSE

Troisième tour: Cornol - Courtemaiche 1-5; Courfaivre - Lyss 0-2.

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Quatrième ligue, classe I: Nidau - La Heutte a 3-2; Aegerten a - Wileroltigen a 1-0; Tœuffelen a - Dotzigen a 1-4; Reuchenette - Gruntern b 2-6; Tramelan a - Reconvilier a 2-1; Courroux a - Boécourt a 2-2; Vicques

a - Movelier 5-1; Courgenay a - Fontenais 4-2; Bure a - Bonfol 5-1; Courtedoux - Lugnez 2-1.

Classe II: Lamboing - Diessbach b 5-1; Monsmier - Jens 2-2; Port a - Perles b 1-0; Courtelary b - Plagne 2-2; Dotzigen b - Bumplitz d 2-1; Orpond - Madretsch 2-3; Montfaucon b - Reconvilier b 1-1; Court - Moutier b 6-1; Vicques b - Courfaivre 1-2; Saint-Ursanne - Corban 3-2; Boécourt b - Soyhières 1-2; Fahy - Courgenay b 0-3 (forfait).

Juniors AI: Berthoud - Boncourt 1-2; Porrentruy - Port 3-0 (forfait).

Juniors AII: Radelfingen - Chevèze 3-0 (forfait).

Juniors BI: Gruntern - Boujean 3-2-1; Anet - Zollikofen 1-0; Tramelan - Bassecourt 0-3.

Juniors CI: Bassecourt - Courrendlin 3-3.

Juniors CII: Gruntern - Dotzigen 0-2; Courtelary - Reuchenette 4-5; Lajoux - Court 0-3.

Juniors DI: Tavannes - Bassecourt 1-6; Courrendlin - Delémont b 2-3.

Juniors DII: Sonceboz - Les Breuleux 1-2.

Juniors EI: Buren - Etoile 7-2; Lyss a - Lamboing 9-2; Bévillard - Tavannes 1-4; Courfaivre a - Boncourt 5-1.

Juniors EII: Bienne b - Aegerten b 6-0; La Neuveville - Orpond 7-1; Perles - Boujean 3-4 a 1-6; Aurore - USBB 5-1; Bienne a - Nidau 1-4; Tœuffelen b - Madretsch a 0-9; Courrendlin - Delémont c 4-2; Moutier b - Courroux a 7-0; Glovelier - Courtételle 4-6; Courfaivre b - Bassecourt 1-6; Courgenay - Alle 1-3; Glovelier - Bassecourt 0-10; Bonfol - Bure 6-2; Chevèze - Fontenais 3-2.

Au Landeron: pupillettes au rendez-vous

Trente-quatre sections et près de 2000 pupillettes participeront à la fête cantonale, qui coïncide avec le 150e anniversaire de la Société fédérale de gymnastique, prévue samedi 19 et dimanche 20 juin.

LE PROGRAMME

Le programme du samedi prévoit les concours individuels de 9 heures à 16 heures. Le lendemain, les concours

débuteront à 7 h. 45, la proclamation des résultats se fera à 16 h.30, suivie de la clôture de la manifestation avec retour en cortège et en fanfare jusqu'à la gare.

A 11 heures, la partie officielle sera animée par la Fanfare La Cécilienne. Il reste à souhaiter que le soleil soit de la partie et que les pupillettes du canton de Neuchâtel gardent de leur fête un souvenir lumineux.



SPORTS

Les 6000 spectateurs présents à Elche en ont eu pour leur argent Mémorable «fessée» pour les Salvadoriens

● HONGRIE - EL SALVADOR
10-1 (3-0)

Le Salvador a marqué son premier but dans un tour final de la Coupe du monde. Lors de sa première participation, en 1970 au Mexique, il avait encaissé neuf buts sans parvenir à répliquer une seule fois, en 270 minutes de

Estadio Nuevo, Elche. Spectateurs: 6000. Arbitre: Ebrahim Younis Al-Doy (Bahrein).

Buts: 3' Nyilasi 1-0, 11' Poloskei 2-0, 24' Fazekas 3-0, 51' Toth 4-0, 55' Fazekas 5-0, 65' Ramirez Zapata 5-1, 70' Kiss 6-1, 71' Szentos 7-1, 73' Kiss 8-1, 77' Kiss 9-1, 83' Nyilasi 10-1.

Avertissements: Nyilasi, Fazekas.

Hongrie: Meszaros; Balint; Martos, Garaba, Toth; Muller (69' Szentos), Nyilasi, Salai; Fazekas, Toeroecsik (57' Kiss), Poloskei.

El Salvador: Mora; Jovel Cruz; Castillo, Rodriguez, Recinos; Rugamas Portillo (28' Ramirez Zapata), Ventura, Hueso Montoya; Rivas, Hernandez, Gonzales.

jeu. A Elche, contre la Hongrie, dans le deuxième match du groupe 3 (où jouent également la Belgique et l'Argentine), il a encaissé en une seule fois plus de buts qu'en 1970 mais il a réussi à sauver l'honneur, par Ramirez Rapata, après 65 minutes de jeu. Au moment où le Salvadorien a marqué, les Magyars menaient déjà par 5-0. Ils se sont finalement imposés par 10-1.

La rencontre fut bien sûr à sens unique. Malgré l'avalanche de buts, les Salvadoriens ont eu le mérite de ne pas fermer le jeu et de profiter de chaque occasion pour menacer un gardien hongrois assez mal protégé par des défenseurs assez lents. C'est ainsi qu'en première mi-temps, l'ailier gauche Gonzales sema à plusieurs reprises la panique dans la défense hongroise. Il fallut même du grand Meszaros pour l'empêcher de marquer à la 37e minute. «Leur» but, les Salvadoriens, les parents pauvres de ce championnat du monde puisque l'entraîneur Rodriguez n'a eu les moyens d'emmener avec lui que 20 joueurs, l'ont finalement marqué après un peu plus d'une heure de jeu, par Luis Baltasar Ramirez Zapata (28 ans), entré en jeu à la 28e minute en remplacement de Portillo, blessé.

EN TROIS MINUTES

Il ne fallut que trois minutes aux Hongrois pour prendre la mesure de leurs rivaux. Nyilasi marqua alors un but qui sera bien, peut-être, le plus rapide de ce premier tour de l'épreuve. L'expérimenté Fazekas (35 ans en octobre), tira à la perfection le second corner accordé à son équipe, du point de pénalty, Nyilasi s'éleva plus haut que les défenseurs du Salvador et, de la tête, il battit sans peine Ricardo Mora, le benjamin des gardiens de ce tournoi mondial (21 ans le 2 septembre).

Ce premier coup du sort n'arrangea pas les affaires des représentants de la Concacaf, déjà en proie au doute depuis quelques mois. Soucieux de soigner leur goal-average avant d'affronter



Le premier but hongrois est tombé après trois minutes déjà. En toute quiétude sous les yeux de la défense salvadorienne, Nyilasi a pu marquer de la tête. (Bélino AP)

Belges et Argentins, les Hongrois doubleaient la mise (10e) par l'intermédiaire de Poloskei, servi par Sandor Mueller. L'infortuné gardien salvadorien encaissait un troisième but à la 24e minute, sur un tir des 25 mètres de Fazekas.

INCROYABLE NAÏVETÉ

Rien ne devait plus être marqué jusqu'au repos et, à la reprise, Jorge Gonzales se mettait une nouvelle fois en évidence en se faulant entre Martos et Garaba. Mais son tir était encore une fois détourné par Meszaros. La réussite le fuyait. En revanche, elle souriait aux Hongrois qui, en l'espace de quatre minutes, portaient la marque à 5-0.

Jorge Gonzales allait tout de même trouver une consolation à la 65e minute. C'est en effet sur une de ses actions que Ramirez Zapata réussissait à sauver l'honneur. Mais les vieux renards de l'attaque hongroise allaient dès lors se déchaîner, en profitant au maximum de l'incroyable naïveté de la défense salvadorienne. En l'espace de treize minutes, le score passait ainsi à 10-1, avec, notamment, un remarquable «lob» de Kiss, lequel allait se révéler le meilleur buteur de ce match avec trois réussites.

Les Hongrois qui, rappelons-le,

s'étaient qualifiés dans le groupe de la Suisse avec l'Angleterre, ont ainsi amélioré le score-fléuve réalisé en 1974 par la Yougoslavie aux dépens du Zaïre (9-0). Pour confirmer ce succès initial, il faudra cependant que leur défense se montre singulièrement plus vigilante et plus rapide dans ses interventions face aux Belges et aux Argentins.

Classements

GROUPE 1	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Italie	1	0	1	0	0-0	1
2. Pologne	1	0	1	0	0-0	1
3. Pérou	1	0	1	0	0-0	1
4. Cameroun	1	0	1	0	0-0	1

GROUPE 3	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Hongrie	1	1	0	0	10-1	2
2. Belgique	1	1	0	0	1-0	2
3. Argentine	1	0	0	1	0-1	0
4. Salvador	1	0	0	1	1-10	0

GROUPE 6	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ecosse	1	1	0	0	5-2	2
2. Brésil	1	1	0	0	2-1	2
3. URSS	1	0	0	1	1-2	0
4. N-Zélande	1	0	0	1	2-5	0

Sous un autre regard De l'ennui à la passion

Il faut que le somnifère soit puissant pour endormir les «tifosi». Ce fut pourtant ce que réussit à faire l'Italie un peu et la Pologne beaucoup, durant le match qui les opposa lundi soir, à Vigo. Etrange ville qui prend d'assaut les collines qui, elles, accablent à la mer. Nous sommes à moins de 20 km. du Portugal et au bord de l'océan qui promet l'Amérique.

Mille pièges qui nous faisaient espérer un spectacle de football superbe et qui a accouché dans la douleur, comme il se doit, d'un match nul et insipide.

De notre envoyé spécial
Pierre SCHWAAR

Dès qu'on nous parlait d'Espagne, nous imaginions les oranges et le ciel bleu, or le brouillard chapeauté tout, le ciel immuablement gris avec une brume qui rappelle la Bretagne ou pire, Manchester.

Au petit matin, à l'heure de la criée, lorsque les bateaux déversent leurs tonnes de pêche, les poissonniers pensent peu au football. Elles travaillent, espèrent vendre et survivre, car en Galicie tout comme dans le nord de l'Espagne, c'est la pauvreté qui s'étale et non l'opulence.

Les supporters italiens, couverts de manteaux et d'oriflammes aux couleurs nationales, sont pourtant bien moins folkloriques que les Péruviens venus à La Corogne pour rêver et exalter un peu. Eux ont des perru-

ques, des trompettes à donner des cauchemars aux insomniaques, des faces d'Indiens pas déguisés et des ventres repus. Le consul du régime péruvien, moustache arrogante et gestes compassés, arrive au stade et regarde, mi-souriant, mi-méprisant, ses compatriotes qui dansent leur joie et leur fanatisme.

Un ferrailleur passe avec son âne et sa charrette. Une femme photographie les badauds avec un appareil du début du siècle. Les vendeurs de billets de loterie se déguisent en miséreux pour attirer et le chahut monte. Et puis enfin, dans le stade tout neuf, de La Corogne, les onze Camerounais, entraînés par Jean Vincent, nous offrent la fête promise. C'est beau, incroyablement. On croyait la fraîcheur et la joie de jouer reléguées au rayon des souvenirs, les Africains démontrent à l'envi que l'on peut s'amuser en restant simple et beau joueur.

Il est de fait qu'ils ont une présence peu commune mais ils ne sont jamais méchants; ils ont tout au contraire quelque naïveté et une nonchalance qui auraient pu leur jouer de vilains tours si les Péruviens avaient mieux organisé leur jeu. Mais les Sud-Américains avaient apparemment laissé leurs ambitions et leur talent au vestiaire, pour le moins ils en usèrent parcimonieusement.

Dans un stade presque désert maintenant, les soldats veillent et regardent comme des bêtes curieuses ces journalistes qui font semblant de travailler.

Affrontement britannique à Malaga La qualité au rendez-vous

● ÉCOSSE - NOUVELLE-ZÉLANDE
5-2 (3-0)

Dans un autre registre que le Cameroun, la Nouvelle-Zélande a, l'espace d'une demi-heure, inquiété une équipe d'Ecosse, tombée, soudainement, dans une suffisance coupable. Forts d'un avantage de trois buts à la pause, les Écossais ont perdu leur football en seconde période. Les joueurs des antipodes exploitaient alors deux erreurs défensives adverses pour revenir à 2-3. Mais un coup franc de Robertson et une tête de Steve Archibald assurèrent le succès des hommes de Jock Stein.

PRESSION CONSTANTE

Cet affrontement typiquement britannique au stade de La Rosaleda de Malaga aura débouché sur un match de qualité. La pression de l'Ecosse et première mi-temps, grâce à l'activité sur le côté droit du rouquin d'Aberdeen Gordon Strachan, a provoqué plusieurs situations dangereuses devant les buts de Van Hattum. La vivacité de Strachan, conjuguée avec les déboulés de Robertson sur le flanc gauche, posait des problèmes énormes aux Néo-Zélandais. Grâce à DalGLISH et à Wark, les Écossais trouvaient logiquement la récompense de leurs efforts de la première mi-temps.

A la reprise, la sélection britannique avait laissé ses idées aux vestiaires. Sans jus, les Écossais ne parvenaient plus à imposer leur rythme. De plus, la défense ne donnait pas toutes les garanties de sécurité. Ainsi, à la 54e minute, le capitaine néo-zélandais Sumner profitait d'une mésentente entre Mc Grain et le gardien Rufer après un centre de Wynnton Rufer, le futur sociétaire du FC Zurich, pour réduire la marque. Neuf minutes plus tard, la charnière centralisée écossaise laissait partir Wooddin, qui battait Rufer imparablement. L'Ecosse devait encore douter jusqu'à la 74e minute lorsque Robertson, ailier de Nottingham Forest, inscrivait le but de la sécurité.

Estadio La Rosaleda, Malaga. Spectateurs: 20.000. Arbitre: Socha (EU).

Buts: 18' DalGLISH 1-0, 30' Wark 2-0, 33' Wark 3-0, 54' Sumner 3-1, 65' Wooddin 3-2, 74' Robertson 4-2, 78' Archibald 5-2.

Ecosse: Rough; McGrain, Hansen, Evans, Gray; Strachan (83' Narey), Souness, Wark; DalGLISH, Brazil (53' Archibald), Robertson.

Nouvelle-Zélande: Van Hattum; Almond (66' Herbert); Hill, Malcolmson (77' Cole), Elrick; McKay; Boath, Sumner, Cresswell; Rufer, Wooddin.

Pour son premier match du «Mundial», la Nouvelle-Zélande a certainement gagné la sympathie du public espagnol. Très corrects, les Néo-Zélandais n'ont jamais fermé le jeu, même en première période lors de la domination terrible de l'Ecosse. Grâce à son capitaine Sumner, la Nouvelle-Zélande a tenté avec succès d'orchestrer quelques actions de rupture. A ce jeu-là, Wynnton Rufer a laissé entrevoir de réelles qualités. Sa vitesse, son registre technique constituera sans doute un apport certain au FC Zurich. Dominés dans les duels aériens, les défenseurs néo-zélandais n'ont jamais recouru à la manière forte.

Préféré au titulaire habituel Wilson, le gardien Frank Van Hattum a su tirer son épingle du jeu. Même s'il a commis quelques fautes d'appréciation, le dernier rempart néo-zélandais a réalisé des prouesses sur sa ligne.

Vu dans la lucarne

Les félins

L'ennui nous a tout de même gagné au fil des minutes. Les attitudes félines des Camerounais sont devenues lassantes. Le manque d'imagination des Péruviens nous a profondément déçu. La démonstration de football donnée aux Français sur le Parc des Princes est restée sans lendemain. Uribe, Oblitas, Cueto, et autres Cubillas ont sombré dans l'anonymat.

Une rencontre de football sans but se compare aisément à une soupe sans sel. A La Corogne, le spectacle est resté attrayant l'espace d'une mi-temps. Les mimiques des joueurs noirs et les subtilités techniques sud-américaines ont ensuite perdu de leur saveur du fait de leurs répétitions incessantes.

Italiens et Polonais se sont frotté les mains à l'issue de la rencontre. Les ambassadeurs du football «musclé» européen ont pris de sérieuses options de qualification en vue du deuxième tour. Sans jouer! Vendredi à Vigo, la «Squadra Azzura» possèdera d'autres moyens que les représentants de l'Afrique noire pour faire entendre raison aux «danseurs» sud-américains. Ces derniers ont singulièrement déçu même si l'opposition s'est avérée meilleure que prévue. Les arabesques péruviennes ont été quantifiées négligeable hier après-midi. Aucune imagination, aucune accélération ne sont venues éclairer la jouerie des protégés de l'entraîneur Tim.

Malgré un jeu par trop européenisé, le Cameroun a agréablement surpris. Les «lions indomptables» sont même parvenus à inquiéter sérieusement joueurs et supporters sud-américains. D'apparence nonchalante, le gardien N'Kono a démontré des qualités indéniables. Le centre-avant de Bastia Roger Milla s'est signalé par des dribbles déconcertants et... des attitudes théâtrales. Malgré tout, ces arguments seront probablement insuffisants, samedi à La Corogne, contre la Pologne.

Laurent GUYOT

B boîte à confidences

Les problèmes posés par les conditions d'organisation du «Mundial 86» en Colombie, avec 24 équipes, restent encore à discuter par les instances dirigeantes de la FIFA, ont indiqué à Madrid MM. Hermann Neuberger (RFA) et Artemio Franchi (It), tous deux membres de la direction de la FIFA. A l'issue de la conférence de presse du comité d'organisation du «Mundial» de la FIFA, M. Neuberger a rappelé que, à titre personnel, il avait clairement et publiquement manifesté sa conviction que la Colombie n'avait pas la capacité d'organiser un «Mundial» à 24 équipes.

Toutefois, au cours de la conférence de presse qu'il présidait, M. Neuberger s'est contenté d'indiquer: Le problème du «Mundial 86» n'est pas à l'ordre du jour de la FIFA. Cette dernière enverra prochainement une mission en Colombie pour étudier les conditions de déroulement de l'épreuve 1986. Le «Mundial 82» à 24 équipes et une «première» et il faudra bien en tirer les leçons, surtout dans la mesure où la décision de confier à la Colombie le «Mundil 86» avait été prise en 1974, alors que la compétition finale ne comprenait que 16 équipes.

De son côté, M. Franchi a précisé après la conférence de presse que la question du «Mundial 86» serait abordée pour la première fois par la FIFA lors de la réunion de sa commission exécutive, à l'automne. Personnellement je ne connais pas la Colombie mais si ce pays le demande, c'est qu'il peut organiser le «Mundial», a affirmé M. Franchi, qui a ajouté: Actuellement, je ne crois pas que l'on envisage, au sein de la FIFA, de retirer à la Colombie le droit d'organiser le «Mundial», comme je ne pense pas non plus que les Colombiens acceptent qu'on leur retire ce droit.

CAMEL
Un goût unique.

SRG SPORTKETTE
SSR CHAÎNE SPORTIVE
TSI CANALE SPORTIVO

17 h. 05 Angleterre - France
19 h. 10 RFA - Algérie
(en différé de Gijon)
20 h. 57 Espagne - Honduras
22 h. 50 Angleterre - France
(reprise du match de 17 h. 05)
24 h. 00 Fin
(env.)

90-947

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 58 58
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R regard

L'arme de Jupiter

La foudre est un des phénomènes naturels que l'homme malgré sa technologie ne parvient pas totalement à domestiquer.

De tous temps, ses effets, pour la plupart très violents par la quantité d'énergie mise en jeu, ont inspiré la crainte. L'intensité de ses décharges pouvant atteindre 100.000 ampères alors que la tension s'évalue par milliards de volts.

Par ailleurs, l'orage accompagné d'éclairs et du roulement du tonnerre offre un spectacle audiovisuel impressionnant que certains apprécient également pour sa beauté.

Se manifestant avec plus de sévérité dans les régions montagneuses, il comporte de nombreux dangers. Par la foudre qui tombe, les métaux peuvent être fondus ou volatilisés, les arbres écartelés et réduits en filaments, les hommes et les animaux tués ou paralysés. De tristes exemples l'ont encore prouvé récemment.

Si aujourd'hui les chercheurs pointent leur nez vers le ciel par souci scientifique, autrefois, dans l'Antiquité, la science fulgurale constituait une méthode de divination que les Etrusques et les Romains pratiquaient par l'observation de la foudre.

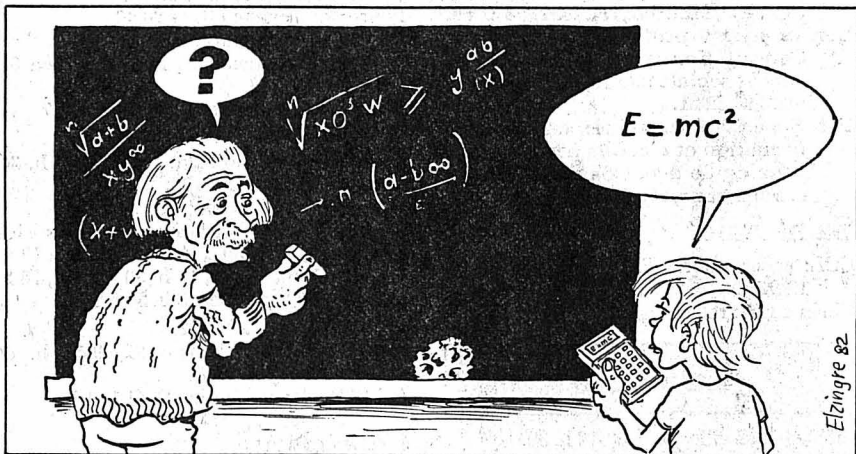
Pour exercer leur science, ils étudiaient la forme des éclairs, leur coloration et orientation, l'heure à laquelle ils se manifestaient.

Les prêtres, pour leur part, utilisaient le faisceau de dards en zigzag, reconnu comme l'arme de Jupiter, au profit des riches qui les consultaient sur leurs intérêts.

La foudre pourrait aujourd'hui enrichir la recherche énergétique si l'on parvenait à l'accumuler et à la stocker. Sur ce plan là, l'éclair de génie n'a pas encore jailli!

Catherine MONTANDON

Office romand de recherche pédagogique à Moutier L'école d'hier est morte, vive l'école de demain



Le progrès pour un meilleur enseignement.

L'école, décidément, n'est plus ce qu'elle était. La pédagogie a pris, ces dernières années, un virage décisif. Dans la partie francophone du canton de Berne, on suit, pas à pas, le chemin de la coordination romande. Cette nouvelle forme d'enseignement est basée beaucoup plus sur les connaissances nécessaires à la vie de tous les jours que par le passé. L'ère de la communication entre par la grande porte dans les classes de petits et grands. Avec tous les moyens que cela comporte, par exemple, la machine à calculer pour l'enseignement des mathématiques, les cassettes et les diapos pour l'enseignement de l'allemand ainsi que des méthodes avant-gardistes pour l'enseignement du français «renouvelé» qui affolent les parents... Pour tout ce qui concerne les francophones du canton, c'est l'Office de recherche pédagogique de Moutier qui tient les rênes, plus précisément son responsable, M. Francis von Niederhausern, de La Neuveville.

Coiffé par la direction de l'Instruction publique du canton de Berne, l'Office de recherche pédagogique est scindé en deux parties, l'une s'occupant de la partie allemande du canton, l'autre de la partie romande. Cette dernière, dont le siège est à Moutier, fonctionne avec trois collaborateurs et deux secrétaires. Le responsable de l'Office de Moutier, M. Francis von Niederhausern, de La Neuveville, est en place depuis la création du bureau, soit en 1974. La mission principale du service se situe entre la théorie et la pratique, entre les thèses formulées

par la science de l'éducation et de la formation et les applications concrètes sur le terrain. L'office de Moutier doit assu-

rer un lien efficace entre les théoriciens et les praticiens, responsables de l'école, proposer des solutions pratiques aux problèmes liés au développement harmonieux de l'institution scolaire, tout en assurant un judicieux équilibre entre la théorie et la pratique. En résumé, la tâche principale de l'office est de trouver des solutions réalistes, concrètes et réputées indispensables pour le bien de l'école, des enseignants et surtout des enfants.

COUDE À COUDE AVEC LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

Le bureau de Moutier collabore étroitement avec l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques à Neuchâtel ainsi qu'avec le centre de perfectionnement du corps enseignant, dont il occupe les mêmes locaux.

Page 23

Cécile DIEZI

Le vignoble chaux-de-fonnier commence à fleurir

Une nouvelle parue dans notre journal le 12 juin a fait sensation dans le bas du canton: La Chaux-de-Fonds va devenir propriétaire de vignes sur le territoire d'Auvernier. Le Conseil général se prononcera le 22 juin à cet effet mais comme il semble impensable qu'un cadeau tel que celui qui vient de lui être fait soit refusé nous avons déjà effectué une première promenade dans le vignoble chaux-de-fonnier.

Les vignes que M. Alfred Olympi donne généreusement forment deux parquets de 10.000 m² environ chacun, elles sont entretenues par la Maison Etienne de Montmolin Fils à Auvernier.

Au lieu dit Montillier, la vigne est de culture basse, elle produit du raisin rouge. Les ceps ont belle allure bien qu'agés de dix-huit ans environ, il faudra penser bientôt à son remplacement. A Courberayes en revanche, la vigne blanche est toute jeune; plantée en 1978, elle produira son premier rendement normal cette année.

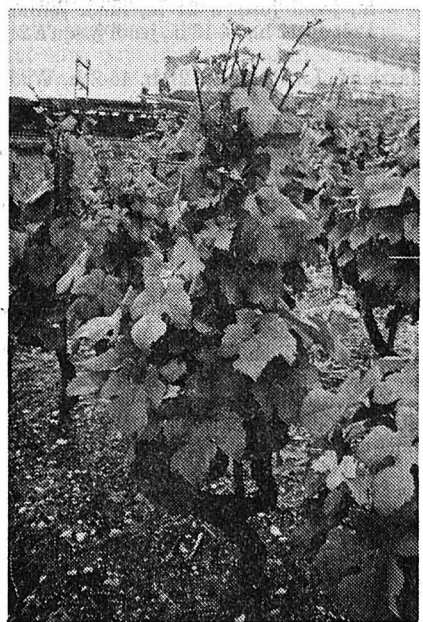
Tout le vignoble, aussi bien le neuchâtois que le chaux-de-fonnier est splendide, un feuillage épais et sain cache de très nombreuses grappes. La vigne rouge commence ces jours-ci à fleurir et elle exige de la chaleur. Les pluies abondantes du week-end ont été bénéfiques, le so-

leil doit maintenant revenir pour que la floraison se déroule dans les meilleures conditions possibles. La baisse de la température n'a jusqu'ici causé aucun dommage, mais il ne faudrait pas que le thermomètre descende plus bas que les cinq degrés enregistrés un matin à Bevaix.

La fleur pour la vigne blanche n'apparaîtra probablement que dans une semaine à dix jours.

Parmi les milliers de ceps, nous en avons choisi un que nous nous promettons de surveiller jusqu'aux vendanges. Il est beau, il a fière allure, il porte plusieurs grappes qui donneront du raisin rouge certainement en abondance, raisin qui se transformera en vin de La Chaux-de-Fonds. Mais nous n'en sommes pas encore à l'heure de trinquer!

RWS



Un des ceps du vignoble chaux-de-fonnier, sis sur le territoire d'Auvernier, en bordure de la route Pesieux - carrefour de la Brena. Il conviendrait de lui donner un nom et de le baptiser officiellement... (Photo Impar-RWS)

P. Ve.
Page 25

Bilan de l'Année de la personne handicapée dans le Jura Des retombées nombreuses et durables

Il y a une année et quatre mois que soixante organisations de handicapés ainsi que des œuvres d'entraide se sont groupées en un comité suisse pour l'Année de la personne handicapée, ayant pour sigle: «COP 1981». Dans le Jura, une dizaine de groupes de travail ont formé le comité jurassien de coordination de «COP 1981». Ces groupes se sont efforcés de présenter la personne handicapée comme un être humain à part entière en le défendant contre les préjugés, l'indifférence. Si le comité jurassien sera dissous, il laisse derrière lui un travail considérable, et sans doute le plus important, de nombreuses réalisations concrètes à poursuivre. On retiendra par exemple l'achat de deux véhicules pour le transport de personnes handicapées; la création d'une bourse de travail; la création d'une zone-pilote dans les Franches-Montagnes pour le déplacement temporaire d'élèves nécessitant un appui pédagogique complémentaire... et j'en passe.

Le Comité jurassien de coordination pour l'année de la personne handicapée, présidé par M. Jean-Marie Moeckli, a tenu hier une conférence de presse sur le bilan de son action, les propositions concrètes pour la poursuite de sa démar-

che, en vue de sa dernière assemblée générale, vendredi à Glovelier.

Une dernière assemblée puisque «COP 1981» n'avait été formée que pour promouvoir l'année de la personne handicapée. Toutefois, une quarantaine d'associations et d'institutions qui ont jusqu'à présent assumé pour une large part la défense et la représentation de la personne handicapée dans le Jura pourront se regrouper en signant une convention, sous le nom de «Communauté jurassienne des handicapés».

P. Ve.
Page 25

Télévision: en dehors du «Mundial», programme normal sur la chaîne Suisse alémanique!

Sensible à la réaction justifiée de nombreux téléspectateurs qui se sont vu privés de la réception normale des programmes de télévision des autres régions en raison de la mise en service d'une «Chaîne sportive» pour les transmissions des championnats du monde de football, la SSR a ordonné les mesures techniques nécessaires pour que la réception de ces programmes soit normalement maintenue jusqu'au début des transmissions de football en provenance d'Espagne. Elle veillera toutefois à ce que les émissions en cours ne soient pas coupées abruptement par la commutation sur la «Chaîne sportive» et espère donner ainsi satisfaction à la majorité du public.

Cela revient à dire que les téléspectateurs rattachés au réseau câblé de La Chaux-de-Fonds et du Locle (Coditel), continuent, comme jusqu'ici, à recevoir la «Chaîne spor-

tive» sur le canal de Suisse alémanique.

Mais dès aujourd'hui en dehors des émissions du Mundial, ils pourront à nouveau recevoir le programme normal de Suisse alémanique.

Pour les téléspectateurs qui captent directement le Mont-Cornu ou les réémetteurs de leur région, rien ne sera changé non plus, sauf le fait que les émissions normales de Suisse alémanique seront diffusées quand le petit écran ne sera pas consacré au Mundial.

Pour les téléspectateurs qui captent directement l'émetteur de Chasseral (il y en a, notamment dans les quartiers nord de La Chaux-de-Fonds) ils peuvent capter la Chaîne sportive (donc le Mundial) sur le canal 56 (Chaîne tessinoise avec commentaire en français) ou sur le canal 59 (Chaîne Suisse alémanique avec commentaire en allemand). (sp/Imp)

billet

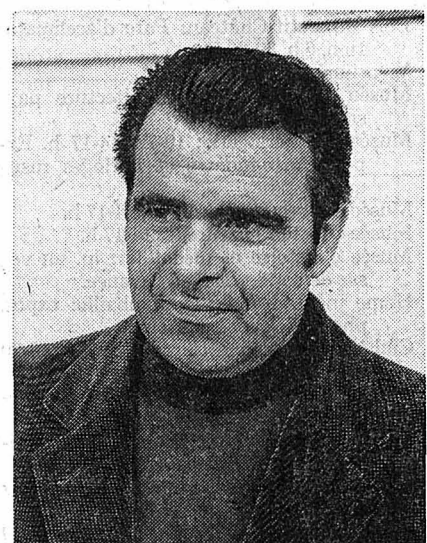
...t'as vu le tir de Socrates?
 Dans la toile d'araignée. Fou, impossible, génial. Et les déboulés de Blokhine. T'as vu le ballon lui court après; c'est comme pour Zoff, t'as vu Zoff; on dirait qu'il a des aimants dans les gants.

- ... non, je...
 - Et Platini en centre avant, c'est osé non, face aux Butcher et Foster; d'accord il a Six et Soler à côté de lui, il peut jurer aller son ordinateur pour ajuster ses trajectoires, terrible ce mec, il a une machine dans la tête. T'as vu?...

- ... non, mais...
 - Alors attends de voir le grand Hrubesch, c'est pas un front qu'il a au-dessus des yeux, c'est la muraille de Chine, un tueur, une bête. Et Oriali, Mowlík, Oblitas, Ebon-gue, Masny, tu connais non? Ghanem, Kaltz, Horr, Gamboa Wood, Baltacha, Csapo, Finney... non mais ça ne te dit rien? Alors tu ne sais rien, tu ne connais personne dis?

- Et toi tu connais le nom du président du Conseil d'Etat neuchâtois?...

GRBd



Q

quidam

Samedi et dimanche derniers, M. Georges Greppin, âgé de 45 ans, facteur au Locle a participé à l'épreuve des 100 kilomètres de Bienne pour la treizième fois.

«Après ma première participation je n'avais plus l'intention d'y retourner. Par la suite j'ai eu comme objectif cinq éditions, puis dix et maintenant quinze».

M. Greppin éprouve un vif plaisir lorsqu'il marche sur de longues distances, mais précise-t-il, «100 kilomètres c'est dur. Le moral et la force de caractère sont des éléments importants de la réussite».

Cette année, à Bienne ce fut encore plus dur qu'à l'ordinaire puisque du 58e au 70e kilomètre les marcheurs se déplacèrent dans quinze centimètres de boue.

M. Greppin ne s'entraîne pas spécialement. Les quinze kilomètres qu'il parcourt chaque jour en été et les vingt kilomètres en hiver, lors de sa tournée postale, lui suffisent amplement.

Il a déjà pris part à six reprises à la marche de Berne, à celle d'Olten (deux fois 50 kilomètres) et se rendra prochainement pour la huitième fois à Nimègue en Hollande. Là, quatre jours de suite il s'agit de parcourir quotidiennement 50 kilomètres.

«J'aime la marche» ajoute-t-il déboulaire sans ôter de ses lèvres la pipe qui ne l'abandonne jamais.

(texte et photo jcp)

B

bonne nouvelle

Dans le cadre de ses émissions estivales (TV à la carte), la Télévision romande se trouvera à Noiraigue le 30 juin. Elle réalisera des hauteurs du village son jeu intitulé: «Cachecam» et destiné aux téléspectateurs de la Romandie. Une bonne occasion de faire connaître la localité et de présenter ses atouts touristiques: la Ferme-Robert, Le Creux-du-Van, les gorges de l'Areuse. (jic)

S

sommaire

À LA CHAUX-DE-FONDS. - Les temps des tranchées. PAGE 17

FC LE LOCLE - On cherche un président. PAGE 19

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: expos. architecture paysanne. 14-17 h.
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expos. Porte-montre et horloges rustiques.
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu. au ve., sur demande, 24 h., à l'avance.
 Home médicalisé de la Sombaille: expos. photos de Pier Luigi Zaretti.
 Club 44: expos. aquarelles de KO-FA, 18-20 h. 30.
 Galerie Manoir: peintures Jean-Paul Perreux, 15-22 h.
 Galerie de L'Echoppe: lithographies originales Pierre Bichet, 14-20 h.
 La Plume: expos. travaux du cours du soir de l'Ec. d'art.
 Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 fermée (réparations). Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Piscine Numa-Droz: fermée jusqu'au 6 septembre.
 Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 h.
 Minigolf: ouvert tous les jours 10-22 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Centre de rencontre: 16-18, 20-22 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.
 Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.
 Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vendredi tél. 23 18 52.
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi, 14-19 h., et jeudi 14-18 h.

Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.
 Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 65 12 42.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.
 Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
 Information allaitement: tél. 26 86 12 ou (038) 33 53 95.
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30.
 Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Centrale, L.-Robert 57. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.

Fleuristes de service cet après-midi:
 Florival, Numa-Droz 189
 Guenin, Neuve 3

CINÉMAS

Corso: 21 h., Lola, la femme par qui le scandale arrive.
 Eden: 20 h. 45, La maîtresse du lieutenant français. 18 h. 30, Clinique pour femmes perverses.
 Plaza: 21 h., T'empêches tout le monde de dormir.
 Scala: 20 h. 45, Blow Out.

Neuchâtel

Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé.
 Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.
 Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h. Wild Bill Davis.
 Galerie Ditesheim: expos. peintures de Anne Monnier, 10-12, 14-18 h. 30.
 Galerie Evole 5: 7 graveurs québécois, 9-12 h., 14-18 h.
 Galerie Pommier: 7 graveurs québécois, 10-12 h., 14-20 h.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
 La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h., Reds.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Au-delà du réel.
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Qu'est-ce qui fait courir David?
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Le professionnel.
 Rex: 20 h. 45, Ma femme s'appelle reviens.
 Studio: 15 h., 21 h., Prostitution internationale.

Hauterive

Galerie 2016: dessins et lithographies Martial Leiter, 15-19 h.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Jura bernois

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.
Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Saint-Imier
 CCL: expos. photos Ph. Etournaud, 14-18, 19-21 h.
 Cinéma Lux: relâche.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Monts 24, jeudi 16 h. 15-18 h. 15.
 Piscine du Communal: tous les jours 9-20 h.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
 Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 Information diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, jeudi 14-18 h. 30.

Val-de-Ruz

La Fontenelle: expos. recherches sculpturales d'élèves de l'école d'art appliqué de La Chaux-de-Fonds, mercredi fermée.
 Savagner, Ateliers Sylvagnins: expos. artistes en exil, 16-21 h.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
 Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
 Môtiers: château, expos. images de Alain Nicolet.
 Môtiers: Temple, 20 h., concert des fanfares L'Harmonie et La Persévérante.
 Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
 Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Piscine: ouv. tous les jours, 8-20 h. 30.
 Service du feu: tél. 118.
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 Police cantonale: tél. 41 25 66.
 Police municipale: tél. 41 20 46.
 Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
 Bureau renseignements, rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirol, tél. 41 20 72.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Ambulance: tél. 42 11 22.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
 Police cantonale: tél. 44 14 27.
 Préfecture: tél. 41 11 04.
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, American Colège.
 Bureau régional de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
 Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
 Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 11. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Pieds plats sur le Nil.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Le solitaire.
 Bureau renseignements Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.
 Service du feu: tél. 93 18 18.
 Police cantonale: tél. 93 38 31.
 Police municipale: tél. 93 33 03.
 Hôpital: tél. 93 61 11.
 Ambulance: tél. 93 40 40.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 17 70.

Bienne

Galerie Suzanne Küper: expos. rétrospectives, 16-19 h.
 Galerie UBS: expos. photographie londonienne de Marco Bürki.
 Galerie Cartier: J.-P. Devaud, céramiques 15-18 h. 30.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Juke boxe (La boum américaine).
 Capitole: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 30, Tu fais pas le poids shérif.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Intime Beichte junger Frauen.
 Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, Les sous-doués en vacances.
 Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, Absence de malice.

Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Le cavalier électrique. Die Nacht der reitenden Zombies.
 Palace: 14 h. 30, 20 h., Spartacus.
 Rex: 15 h., 20 h., Reds.
 Studio: 14 h. 30 à 22 h. 30, permanent, Blonde in Black Silk.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
 La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier

Salle paroisse Temple réformé: expos. peintures et émaux Pierre Michel, 14-20 h.
 Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
 Service ambulance: tél. 51 22 44.
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blouندانis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Hôtel Bellevue: tous les 2e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.
 Service du feu: No 118.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.
 Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-17 h.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Maniac.
 La Grange: 20 h. 30, Une vie décente.
 Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.
 Services industriels: tél. 22 17 31.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 21 53 53.
 Police municipale: tél. 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.
 Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermée.
 Galerie Cénac: huiles et sculptures Giorgio Veralli, 16-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Centrale, tél. 22 11 12.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Goldfinger.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Comment draguer toutes les filles.
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 66 11 79.
 Police municipale: tél. 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
 Hôtel Simplon: tous les 3e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Friedez, tél. 66 11 91.

L'IMPARTIAL

Administration, abonnements et annonces:
 L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.
 Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95 21 14.

Tarif des abonnements:

12 mois	Fr. 135.—
6 mois	Fr. 71.—
3 mois	Fr. 37.50

Publicité:
 Régie des Annonces, district de La Chaux-de-Fonds excepté: ASSA, Annonces Suisses SA.

Tarif régional annonces:

1 col. (27 mm., le mm.)	Fr. 0.66
offres d'emplois (le mm.)	Fr. 0.71
immobilier (le mm.)	Fr. 0.71
demandes d'emplois (1 case)	Fr. 20.—
petites annonces au mot (le mot)	Fr. 0.70

Réclames:

1 col. (56 mm., le mm.)	Fr. 2.80
1 col. exclusif Première	Fr. 210.—
pavé TV hebdomadaire	Sur demande
pavé Première régionale	Fr. 210.—
avis tardif (le mm.)	Fr. 3.25
avis mortuaires (le mm.)	Fr. 0.95
avis de naissance (le mm.)	Fr. 0.95
surfaces standardisées page service:	
bandeau 290 x 25 mm.	Fr. 180.—
cases 70 x 95 mm.	Fr. 180.—

Annonces classées:

- lundi: immobilier/demandes d'emploi
- mardi: offres d'emploi
- mercredi: immobilier/annonces au mot/demandes d'emploi
- jeudi: offres d'emploi
- vendredi: immobilier/demandes d'emploi
- samedi: offres d'emploi/annonces au mot

Délais de remise des annonces:
Annonces noir-blanc:
 - l'avant-veille: 15 h.
 - édition du lundi: jeudi 15 h.
Annonces couleurs:
 - réservation 2 semaines avant parution.
Avis mortuaires et avis tardifs:
 - veille de parution: 22 h.

Notre offre, 4 surfaces standardisées, soit:

1 bandeau 290 x 25 mm.
3 cases 70 x 95 mm.

Contactez votre agence de publicité ou adressez-vous à notre service de vente:
 Administration de L'Impartial
 rue Neuve 14
 2301 La Chaux-de-Fonds
 tél. (039) 21 11 35.

BLUE PALM - DANSE «DEUX»

Tom Crocker
 Jackie Planeix



Vendredi 18 juin à 20 h. 30 - Théâtre
 La Chaux-de-Fonds - TPR 22 14 66
 La Tabatière 22 53 53 - Bons Coop

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

ICI !

votre message publicitaire bénéficie de l'impact d'informations quotidiennes sur la vie locale.

Bandeau ou case: **Fr. 180.-** la parution.

Rabais de répétition.

Réservations:
Asa La Chaux-de-Fonds
 avenue Léopold-Robert 31
 2301 La Chaux-de-Fonds

assa

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Les chantiers dans les rues de la ville

Le temps des tranchées



En haut à gauche, le barrage qui interdit l'accès au chantier Collège-Marais, franchi par plus de la moitié des automobilistes; à droite, le carrefour Versoix-Numa-Droz; en bas à gauche, les travaux sur la rue Fritz-Courvoisier; à droite, ceux entrepris sur l'artère sud du Pod. (photos Bernard)

Le temps des tranchées est à La Chaux-de-Fonds la tranche du temps qui s'écoule du 15 mars au 15 novembre. Les rues de la ville mettent à nu leurs artères: conduites d'eau et de gaz, égouts, câbles électriques, lignes de téléphone, etc. Parfois elles n'exigent qu'un traitement épidermique, soit la pose d'un nouveau revêtement.

Au delà de ces deux dates, seuls sont autorisés les chantiers urgents, rendus nécessaires par des accidents tels que la fuite de gaz ou d'eau.

En deçà, une trentaine de chantiers sont ouverts en permanence, qui bouleversent les habitudes de l'usager de la route. Sans compter les travaux d'entretien de la chaussée.

La planification des tranchées est un exercice de haute voltige cérébrale. Aux priorités souhaitables se greffent les contraintes techniques et les problèmes de coordination entre les entreprises et les services communaux intéressés. Chacun profitant de poser son tuyau pendant qu'une brèche est ouverte dans le macadam.

Autres sont les impératifs de la police qui doit tenir compte des manifestations annoncées et de la circulation générale journalière.

LA MÉTHODE JAPONAISE

«L'idéal serait de condenser les travaux pendant les vacances horlogères, assure le commandant de la police locale, M. André Kohler. Ou d'adopter la méthode japonaise. Travailler la nuit et boucher les trous au lever du jour. Ce n'est pas concevable».

La police s'inquiète davantage de la légèreté avec laquelle est respectée la signalisation routière posée autour des chantiers. Le barrage qui devrait empêcher l'accès au chantier des rues du Collège et du Marais est une passoire. Il est franchi par plus de la moitié des automobilistes.

La police se plaint également que les voitures ne ralentissent pas à la vue des panneaux avancés qui signalent l'existence de travaux.

LES PLUS GROS TROUS

Les chantiers actuellement les plus importants, par l'ampleur et les perturbations qu'ils occasionnent à la circulation routière sont au nombre de huit.

● **Rue du Marais, rue du Collège:** les travaux portent sur la conduite de gaz de 600 mm., la plus importante de la ville. Ils provoquent une déviation importante car il est impossible de fractionner le chantier. Celui-ci sera terminé avant l'arrivée du cirque Knie, le 25 juin.

● **Rue des Tunnels:** remplacement des conduites d'eau et de gaz. La rue est mise en impasse pour une voie, interdite à la circulation pour l'autre. Travaux terminés à la fin de la semaine.

● **Rue Fritz Courvoisier:** pose d'une batterie de tubes pour tirer des câbles téléphoniques en direction des Franches-Montagnes. Il reste un bon mois de travail, pendant lequel la voie ouest-est est supprimée.

● **Avenue Léopold-Robert, artère sud:** échange du câble à haute tension et réfection du trottoir. Les travaux se poursuivront pendant (si possible) et après les vacances horlogères.

● **rue Jaquet-Droz:** C'est le même chantier, fractionné. Il devrait être terminé courant août. Les travaux avancent par tronçons pour maintenir un maximum de places de parc.

● **Carrefour Numa-Droz-Versoix:** entrepris à la suite de la rupture d'une conduite d'eau, les travaux condamnant la circulation est-ouest. Le trou sera bouché à la fin de la semaine.

● **Secteur Saint-Hubert-Fleur-Terreux:** travaux d'assainissement du gaz, qui doivent prendre fin dans le courant du mois.

● **Boulevard des Eplatures:** opération de nivellement et d'assainissement avant la pose d'un nouveau revêtement, qui sera effectuée en même temps que sur le chantier des Bulles-Valanvron.

Les imprévus inhérents aux chantiers et les caprices du temps relativisent évidemment l'évaluation de leur échéance. Les dates de fin des travaux sont donc à considérer comme une approximation.

C'EST POUR BIEN TÔT

Parmi les travaux à venir, ceux pour l'assainissement du gaz. Ils seront entrepris dès le 21 juin, rue du Commerce, rue de la Ruhe, rue de la Reuse et rue de la Charrière. Un nouveau revêtement sera posé en juillet sur la route de La Ciboire. Le Pod sera lui aussi revêtu à la hauteur du Grand Pont. Deux rues seront dévées. Des travaux importants débiteront fin août à la Combe à l'Ours, qui se termineront fin 83. Une seconde campagne de gravillonnage sera menée la semaine prochaine. L'accent étant porté sur les rues Charrière et Versoix. P. F.

TRIBUNE LIBRE

« Les murs de la honte »

Ainsi donc, le feu vert a été accordé à la démolition du Manège, alors que l'on prétendait tout faire pour le sauver.

Qu'on nous permette d'exprimer notre indignation, car nous tenons pour honteux que les appels lancés en faveur de ce témoin intéressant de notre passé se soient heurtés à l'indifférence de ceux qui auraient pu le sauver. Il n'est pas exagéré de dire que c'est un scandale, car cet immeuble - qui constitue une curiosité architecturale reconnue - convenablement restauré, aurait pu jouer dans la ville un rôle culturel très utile.

Nous savons par exemple que bon nombre d'artistes, de musiciens, d'artistes et de «bricoleurs» ne disposent pas de locaux adéquats pour exercer leur activité, car aucun immeuble locatif n'offre un atelier de bricolage ou des pièces insonorisées à l'intention des musiciens qui ont pourtant besoin de pouvoir cultiver leur talent. C'est une chose qui est pourtant vitale, dans une cité.

On pouvait donc aménager un certain nombre de locaux à l'intention de tous ces musiciens et artisans, que l'on aurait

pu leur louer à prix raisonnable et aménager par la même occasion une place pour les jeunes qui auraient pu y faire de l'animation, du théâtre, de la danse et de la musique d'ensemble.

Est-il possible que l'on ait à ce point manqué d'imagination et d'initiative et que l'on n'ait pas eu ce minimum de courage civique qui consistait à souscrire à cette rénovation?

Car à l'instar de l'arbre qui se dessèche lorsqu'on coupe ses racines, une cité qui ne sait pas respecter ses vieilles pierres parce qu'elle ne rêve que béton - rendement, perd son âme et sa personnalité. Une petite question encore: quel sera le sort de l'immeuble de l'ex-Café Terminus, lui aussi scandaleusement exposé à la détérioration et à la ruine, depuis plus de deux ans?

C'est à croire que l'on fait exprès de laisser tomber les édifices en ruine pour justifier des démolitions souhaitées par certains milieux «économiques».

Louis Ducommun
Granges 14
La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jaunin Nathalie, fille de Bernard Yves et de Christine Béatrice née Lobsiger. - Santangelo Anthony, fils de Michele et de Pascale Marie Paule née Baldner. - Cornu Caroline Mathilde, fille de Gérard Jean Louis et de Anne-Marie Claire Elisabeth née Fellet.

Promesses de mariage

Herrmann Patrick et Maxer Anne Françoise.

Décès

Bürki René, célibataire, né en 1958. - Kappeler Fritz Simon, époux de Blanche Agnès, né en 1901. - Mosset Jules-Alfred, époux de Lucienne Josette, né en 1923 (dom. Cernier). - Léchet née Oppliger Jeanne Elise, veuve de David Louis, née en 1896. - Macchi Louis André, époux de Marie Suzanne. - Jeanmaire-dit-Quartier née Amiot Marguerite Alice Augusta, veuve de Gérald Willy, née en 1898.

cela va se passer

● Ce soir, mercredi 16 juin à 19 heures 30 au Conservatoire, troisième séance d'examens publics. Olivier Richard, basson; Catherine Hegelbach et Christine Keller, piano, se présentent aux épreuves du deuxième certificat.

Mathieu Schneider, flûte, et Frédéric Gindraux, piano, à celles du premier certificat. Œuvres de Haydn, Satie, Telemann, Debussy, Mozart, Bach, Brahms et Britten.

(DdC)

● Vendredi 18 juin à 21 h., le Centre de culture abc présente un spectacle de mime, celui de SMOL. Répondant, pour le fil de son spectacle, à une petite annonce imaginaire, SMOL «va se créer ou découvrir un univers de travail maladroit à mi-chemin entre le quotidien et l'insolite où le mot devient son, le geste langage et l'objet dérision. Nous ne sommes pas loin du cirque et toujours près de notre société, c'est bien pourquoi tous les coups font mouche».

(sp-imp)

● Samedi 19 juin à 20 h. 30, au Centre de rencontre, Serre 12, un nouveau cabaret libre est présenté en collaboration avec l'abc. Selon la formule nouvelle qui consiste à donner en première partie du spectacle «carte blanche» à des artistes extérieurs à La Chaux-de-Fonds, ce sont des artistes du Jura qui viendront cette fois se produire. (sp-imp)



● Cent trente musiciens, la musique militaire «Les Armes-Réunies», «La Croix-Blanche» en formation anglaise, «La Persévérante» et ses flûtes traversières, «La Lyre» et son importante percussions, joueront dans le cadre d'Estiville, jeudi soir 17 juin à la Salle de musique.

Au programme les œuvres que ces ensembles ont travaillé pour la Fête cantonale qui se déroulera prochainement à Couvet. Un répertoire varié, morceaux imposés et morceaux de choix. Des ensembles qui viennent de subir un entraînement intensif.

(DdC)

Succession de M. Paul Seylaz Une femme à la tête du Musée des beaux-arts

Le Conseil communal et le comité de la Société des amis des arts communiquent:

La mise au concours du poste de conservateur du Musée des beaux-arts a provoqué 17 candidatures. Après examen des dossiers, le co-

mité de la Société des amis des arts a retenu quatre offres de personnes de nationalité suisse lui paraissant plus particulièrement aptes à exercer cette fonction.

A la suite d'entretiens approfondis avec ces quatre personnes, le comité de la Société des amis des arts a fixé son choix sur Mlle Catherine Renaud, citoyenne neuchâteloise, originaire de Rochefort et de Neuchâtel, actuellement domiciliée à Cernier, mais qui viendra s'établir à La Chaux-de-Fonds.

Mlle Catherine Renaud, âgée de 27 ans, est licenciée en lettres de l'Université de Neuchâtel, avec comme branche principale l'histoire de l'art et le français moderne, comme branche secondaire le français médiéval, comme examen complémentaire le journalisme.

Elle a présenté un mémoire de licence sur «l'œuvre peinte, dessinée et gravée, d'André Evraud, artiste neuchâtelois», que MM. les professeurs Pierre Gassier et Robert-Henri Blaser ont jugé d'un niveau tout-à-fait exceptionnel.

Parallèlement à ses études universitaires, elle a enseigné l'histoire de l'art contemporain à l'Ecole des arts visuels à Bienne, les branches littéraires dans les Ecoles secondaires du bas du canton, et a exercé quelques activités annexes: guide à la septième Exposition suisse de culture à Bienne, traductions occasionnelles d'allemand en français, Mlle Renaud étant parfaitement bilingue. Elle prépare actuellement un certificat d'aptitudes pédagogiques, qu'elle obtiendra à fin juin de cette année.

La nomination de Mlle Catherine Renaud, qui entrera en fonction le 1er janvier 1983, au moment du départ du conservateur actuel, M. Paul Seylaz, a été, conformément aux dispositions en vigueur, ratifiée par le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. (Comm.)

A la Galerie La Plume

Exposition des graveurs du cours du soir

Les cours du soir dispensés régulièrement par l'Ecole d'art de notre ville sont une facette importante du rayonnement de ladite école; déjà au siècle passé, ils avaient haute renommée et furent le lieu où se découvrirent de réels talents. Rappelons que ces cours, couvrant plusieurs disciplines des arts plastiques, sont ou-

verts à tous et ne demandent aucun talent ou préparation préalable.

Le cours de gravure, donné par M. Roger Muller, successeur de J. E. Augsburg dans ce rôle, s'oriente avant tout vers les différentes techniques de gravure. C'est ainsi qu'il réunit autant des praticiens intéressés par le côté concret de ces techniques que des peintres et des passionnés de dessin qui veulent ajouter ce mode d'expression à leur palette.

C'est ce que l'on peut constater dans l'exposition visible actuellement à la Galerie La Plume et qui présente des travaux des cours de gravure, portant sur environ trois ans, et réunissant près de vingt participants. Ces derniers sont essentiellement des débutants qui se sont essayés à la technique d'eau-forte, de pointe sèche, d'aquatinte, ou encore de manière noire.

A l'Ecole d'art, ils ont ainsi bénéficié des avis et conseils d'un professeur expérimenté, ils ont pu utiliser le matériel à disposition, et travailler dans les locaux de cours. Ils ont effectué leur tâche avec plus ou moins de succès, mais les planches exposées sont toutes de qualité dans la biennature et quelques-unes sont remarquables dans le dessin et l'inspiration. On ne saurait les détailler et il vaut mieux les découvrir longuement et avec intérêt lors d'une visite.

Au vernissage de vendredi dernier, M. Luthy, directeur de l'Ecole d'art, a dit quelques mots pour saluer cette exposition; elle n'a rien d'officiel et n'émane des autorités de l'école mais est née de l'initiative - heureuse - de la Galerie.

Le directeur devait cependant rappeler la longue tradition des cours du soir de l'Ecole d'art qui sont aussi un lieu de rencontre et d'amitié autour de préoccupations communes. C'est encore une manière d'offrir à chacun la possibilité de s'exprimer.

On pourrait ajouter que c'est aussi un creuset pour la découverte des talents de demain et un stimulant pour une émulation artistique des plus large dans la cité. A voir les travaux exposés, on peut se douter déjà que quelques noms se gravent également au chapitre des espoirs artistiques de notre ville et feront reparler d'eux. Et puis, ils sont de tous les âges, du retraité à la jeune fille, de tous les styles, du naturaliste à l'abstrait, avec quelques incursions dans le fantastique ou le portrait. Une diversité de sujet et une diversité d'approche, pour une fort belle exposition. (ib)

● Les exposants: Cornélia Edye, Dominique Laeng, Jean-Bernard Siegfried, Paul-André Walter, Albert Guex, Corine Vuilleumier, Luc Torregrossa, Fabienne Jeannot, Roger Muller, Christiane Dubois, Carol Gertsch, André Juvet, Robert Santschi, Anna Draper, Bertrand Louvet, Marlène Wicht, Gisèle Berger, Philippe Rufenacht.

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

AVIS URGENT

En raison des championnats du monde de football, le programme de la chaîne Suisse alémanique est supprimé sur le canal 2. Afin de remédier à cet état de fait, CODITEL distribue dès aujourd'hui le programme normal de la Suisse alémanique sur le canal 5.

Pour tous renseignements adressez-vous à
CODITEL, tél. (039) 22.27.33.

CODITEL

48630

LE LOCLE

GARAGE DU RALLYE

A. DUMONT

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

BELLES OCCASIONS

GARANTIE

Voyez notre vitrine
et notre parc

OPEL Kadett 1200 S	77	4 600 Fr.
OPEL Ascona 2000 S	80	20 000 km.
OPEL Manta GT/E	80	59 000 km.
OPEL Rekord 2000 S	79	76 000 km.
OPEL Rekord 2000 aut.	78	50 000 km.
OPEL Rekord Caravan 2000	79	56 000 km.
OPEL Senator 2800	78-9	30 000 km.
OPEL Senator 3000 inj.	78	55 000 km.
CHEVROLET Nova	72	3 800 Fr.
FORD Break, Escort 1300	78	4 200 Fr.
PEUGEOT 305 SR	78	36 000 km.
RENAULT 18 GTL	78-11	58 000 km.
RENAULT 20 TX 2200	81	24 000 km.
VW Golf GLS, aut.	78	42 000 km.

Superbe OPEL SENATOR CD 3 lt,
avec radio-cassettes, toit ouvrant, modèle 1981,
5000 km., prix intéressant

Essais sans engagement - Crédit -
Réservation pour les vacances

Service de vente - P. Demierre. Tél. 039/31 33 33
91-229

La personne dont le programme des
24 HEURES NAUTIQUES 1982 porte
le

No 3320

est priée de s'annoncer à
M. A. Baume, Le Corbusier 21,
2400 Le Locle, tél. 039/31 47 42.

91-30498

A louer au Locle
Rue des Envers 43

appartement de 2 1/2 pièces
appartement de 1 pièce

tout confort, cuisine agencée.
Libre dès le 1er juillet.

Pour tous renseignements:
tél. 039/31 56 59.

91-60398

Couple sérieux et solvable
achèterait

petite villa

AVEC JARDIN.

(mitoyenne exclue)

Discrétion assurée.

Région: Le Locle -
La Chaux-de-Fonds.

Tél. 039/31 16 78.

91-30516

À LOUER

pour le 30 avril 1983

GRANDS LOCAUX

à l'usage de magasin ou pour toute autre destination.
Situation de premier ordre en bordure de la place du
Marché au Locle. Loyer modéré.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Michel
Gentil, notaire, Grande-Rue 32, 2400 Le Locle. 91-30493

Entreprise montréalaise, cherche pour
son département plastique un ouvrier

metteur au point

pour machine à injection plastique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 021/61 51 23.

22-4

A louer dans immeuble PICARD-
VINS, Le Locle - Col-des-Roches,
route des Eroges
tél. 039/31 35 12

APPARTEMENTS

3, 4 et 5 pièces, bains, dépendances.

Loyers mensuels de Fr. 300.- à Fr.
400.-; chauffage inclus. 91-184

A VENDRE

armoire, table,
régulateur, vaisse-
lier. Armoire pour
peindre, bureau,
commode armoire
autrichienne.

Tél. 037/66 13 09.

81-60762

Action

planches à voile

Fr. 950.-.

Tél. 024/21 88 51,
dès 20 h. 91-30517

VALAIS

VAL-D'HÉRENS

Quelques locations en
chalets pour vacan-
ces, à la semaine.
Prix raisonnables.
Tél. 021/22 23 43,
Logement City. 18-1404

A VENDRE

Opel Ascona
1600 S

automatique, 1975,
90 000 km., experti-
sée, 2 jeux jantes.
Prix Fr. 4000.-.
Tél. 039/41 42 20
pendant les heures de
repas. 93-56827

Entreprise de la place cherche une

secrétaire

pour travaux de secrétariat, dactylographie, si possible
avec des notions d'allemand.

Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre 91-677 à ASSA Annon-
ces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds
91-30502

Aimeriez-vous faire un séjour d'un mois
en Malaisie ?

Entreprise suisse cherche pour sa fabrication de
cadre en Malaisie

DÉCALQUEUR

qualifié ayant une grande expérience dans la décalque
en série.

La période des vacances du 9.7 au 8.8.82 serait indi-
quée. Tous frais payés.

Les personnes parlant le français (notions d'anglais
souhaitées mais pas indispensables) sont priées de télé-
phoner à:

PRODUCTION ADVISERS LTD.
Rue du Viaduc 30 - 2501 Bienne
Tél. 032/23 63 22/23.

06-24251

annonces Suisses

assa

Schweizer Annoncen

Lecteurs, annonceurs,
éditeurs... tous solidaires
via Assa

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. (039) 31 14 44

A louer au Locle

APPARTEMENTS
DE 2 ET 3 PIÈCES

Tél. 039/31 16 66

91-30515

Apprentie vendeuse

trouverait place dans magasin d'appa-
reils électro-ménagers.

Roger Berger

rue Daniel-JeanRichard 25, Le Locle,
tél. (039) 31 30 66. 91-83

STUDER REVOX

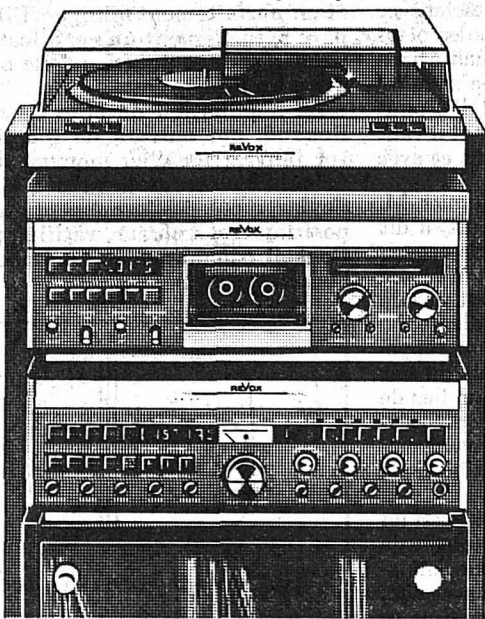
Eric ROBERT

Radio - Hi-Fi - Disques

D.-JeanRichard 14-16 - Le Locle - Tél. 039/31 15 14

STUDER REVOX

Revox. Perfection jusqu'au détail.



La chaîne HiFi intégrale c'est quatre longueurs d'avance:

- ★ technique audio futuriste
- ★ brillance et transparence
- ★ design fonctionnel
- ★ confort d'utilisation élevé

RADIO-ELECTRO
TV • RADIO • HI-FI • VIDEO

Temple 21, Le Locle
Téléphone 039 3114 85

91-136

STUDER REVOX

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

VILLATYPE FONTAINEMELON SA

EXPOSITION
de 3 VILLAS MITOYENNES

Rue de la Confédération (200 m. du Temple Saint-Jean), La Chaux-de-Fonds

chaque maison avec terrain, accès et chauffage indépendants, construction
traditionnelle, doubles murs

Villas meublées par V.A.C La Chaux-de-Fonds

du 12 au 20 juin 1982

Heures de visites:

samedi et dimanche de 14 h. à 22 h.
en semaine de 16 h. à 22 h.
en dehors des heures, visites possibles sur rendez-vous.

Bureau d'architecture VILLATYPE SA

rue du Centre 4, 2052 Fontainemelon, tél. 038/53 40 40

87-644

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Assemblée générale du FC Le Locle Le club à la recherche d'un président

C'est jeudi dernier que les footballeurs loclois ont tenu leurs assises annuelles. Cette assemblée s'annonçait importante du fait du départ du président M. Pierre Castella qui avait manifesté le désir de «passer la main». Aussi c'est devant une très forte chambrée que M. Pierre Castella présida sa dernière assemblée.

L'ordre du jour fut rapidement entamé et le président Castella brossa un rapide tableau de la saison écoulée qui ne fut guère brillante. C'est finalement de justesse que la première équipe sauva sa place en deuxième ligue après une saison décevante. La seconde garniture obtenait finalement le 5ème rang de son groupe en troisième ligue, tandis que la «3» conservait au dernier moment sa place en 4ème ligue. Bilan décevant donc pour le président sortant qui souhaita meilleur succès au FC Le Locle pour l'avenir. M. P. Luthi, président de la section «Juniors» signala le bon comportement des équipes Jun. Inter B 2 et Inter C 2, tout en faisant remarquer les longs déplacements imposés à ces équipes et lança un appel aux parents de ces jeunes footballeurs afin d'obtenir un soutien plus large, en tant qu'accompagnants. M. René Maire, président de la section Vétérans signala que sa formation a obtenu finalement le 2ème rang du championnat cantonal à 2 points du premier. Il lança également un appel aux «anciens» afin de renforcer sa formation.

M. Pierre-André Bôle, caissier, donna ensuite lecture des comptes. Hélas, à l'image des «sportifs», le résultat financier de cette saison est bien décevant. Il faut en effet enregistrer un déficit important, couvert fort heureusement et une nouvelle fois par M. P. Castella. A cet égard la moyenne de fréquentation des spectateurs est éloquent. En effet, tout au long de la saison on a compté un peu plus de cent spectateurs de moyenne pour les matchs de la première équipe. C'est vraiment trop peu.

On aborda ensuite le problème épineux de la formation du nouveau comité

suite au départ de M. Pierre Castella. Il fut toutefois réjouissant de constater que grâce aux efforts entrepris par un groupe de membres dévoués de la société, on a réussi à mettre sur pied une équipe homogène qui va reprendre dans des conditions difficiles, les destinées du FC Le Locle.

Sous la houlette de M. Jean-Pierre Franchon qui a de tout temps manifesté un très grand intérêt à la marche de la Société, un Comité bien structuré a été formé. Toutefois, il reste un poste important à pourvoir, celui de président. En effet si M. J.-P. Franchon s'est déclaré prêt à donner son appui, il ne pourra pas vu ses nouvelles fonctions professionnelles, assumer la présidence du club. Pour l'instant il assurera l'intérim à la présidence, jusqu'à la découverte de «l'oiseau rare» disposé à tenir la barre du FC Le Locle. Avis aux amateurs:

Le nouveau Comité, approuvé par acclamations par l'assemblée aura donc le visage suivant: président, vacant; vice-président, M. J.-P. Franchon; responsable financier, M. J.-P. Schallenberger; secrétaires, Mmes Monnin et Fonti; responsable technique et matériel, M. Roger Aellen; secrétaire convocations, M. Aeschlimann; président Section Juniors, M. Maesano; président Section Vétérans, M. René Maire; assesseurs, M. Pierre Luthi, Rudolf Berly, Roger Thiébaud; vérificateurs des comptes, M. B. Mossier et M. Cano.

Une commission des transferts formée de MM. Roger Aellen, J.-P. Schallenberger, Maesano, R. Berly et J.-P. Franchon est à l'œuvre depuis quelque temps afin de tenter de reformer une équipe capable de se comporter honorablement dans le championnat de 2ème ligue.

M. René Maire, président de la Section Vétérans devait ensuite relever les mérites de M. Pierre Castella qui n'a cessé de donner son appui durant de très nombreuses années à la société. Et il a demandé à l'assemblée de ratifier la nomination de M. Pierre Castella en tant que président d'honneur du FC Le Locle. Ce qui fut fait par acclamations. M. Pierre Castella a remercié l'assemblée en soulignant les sacrifices consentis au fil des années. Il a ensuite souhaité plein succès au nouveau comité en espérant que le football loclois brille à nouveau ces prochaines années.

M. J.-P. Franchon a ensuite défini la nouvelle politique du club. Il souhaita dévouement et compréhension entre membres du comité et joueurs afin de retrouver un véritable esprit de club. Pour

l'instant, dit-il, les problèmes de l'entraîneur et du contingent de la première équipe ne sont pas résolus. Tout sera tenté pour renforcer la première équipe afin de tenir un rôle important déjà la saison prochaine. Une attention particulière sera vouée aux équipes Juniors afin de mieux structurer le club. Il signala encore que les nouveaux dirigeants voueront un soin particulier à suivre l'action du Comité de l'ACNF, afin d'assurer un déroulement plus normal du championnat. Il est en effet inadmissible de tolérer le calendrier des derniers tours tel qu'il a été fait cette année. Le déroulement du championnat a été faussé.

Dans le chapitre des divers, quelques points visant à une sérieuse amélioration de l'organisation interne du club (buvette, journal de club etc.) ont été évoqués. Le nouveau comité a pris note de certains désirs et s'efforcera de trouver des solutions donnant satisfaction à chacun.

Le FC Le Locle-Sports prend donc un nouveau départ. Il aura besoin de l'appui inconditionnel de tous ses membres par une participation plus active. Le public devra également prendre conscience des difficultés qui attendent la nouvelle équipe dirigeante et lui réserver un accueil favorable. Mas.



A La Roche-sur-Les Ponts-de-Martel Un frêne anéanti par la foudre

La boule de feu n'a pas épargné un majestueux frêne planté en bordure de forêt à La Roche-sur-Les Ponts-de-Martel. Touché par la foudre il y a une dizaine de jours, ce feuillu a été totalement anéanti. Son tronc a pris feu et a été complètement vidé de sa substance. Son

branchage s'est répandu en éventail sur le sol. Une semaine après cet incident, de la fumée se dégageait encore de l'arbre calciné qui s'est abattu à proximité immédiate d'une loge.

Un bien triste spectacle assurément! (Texte et photo cm)

Soirée du Chœur mixte catholique des Brenets Choristes et comédiens artisans d'un succès



Choristes, acteurs, les membres du Chœur mixte catholique ont plusieurs cordes (vocales) à leur arc.

M. Bernard Chammartin, président du Chœur mixte catholique, a un principe: une soirée de société doit être animée par ses membres uniquement. C'est dans le respect de cette idée qu'a été conçu le programme présenté samedi soir à la halle de gymnastique des Brenets devant un public que l'on n'avait vu si nombreux depuis longtemps. Un public comblé, il faut le dire d'emblée, par les productions musicales et théâtrales qui lui furent présentées.

DU CHANT...

La partie chantée du spectacle fut un vrai régal. M. Alceste Scarpella, qui dirige les choristes avec compétence et dynamisme, avait choisi des œuvres légères et populaires, offrant ainsi un répertoire

divertissant. Ne recherchant pas d'inutiles difficultés d'interprétation, difficiles à maîtriser par des chanteurs «amateurs», il leur transmet par contre un plaisir de chanter qui transparait dans toutes les productions. Ce plaisir est partagé par les auditeurs, ravis tant par le charme des partitions choisies que par les qualités vocales des interprètes. «Le petit curé», de M. Fontenoy, «Les couleurs du temps», de Guy Béart, «La tarantelle» et «Prendre un enfant», de M. Delacray et Pascal Danel, harmonisés par J. Cretu et R. Hausmann, composaient un programme très agréable, complété qu'il était par un negro spiritual, «Lord I Want».

Beaucoup de couleur et de chaleur

dans les interprétations, une diction parfaite, des arrangements subtiles et pleins de recherche, des voix claires et justes susciterent l'enthousiasme du public. A relever que l'orchestre L'Aurore, des Fins, accompagnait avec talent trois des chants.

Un intermède plein de charme fut offert par le Petit chœur d'enfants des Brenets, préparé par Mlle Danielle Dupraz et Mme Heidi Droz, et «choyé» par Mme Clerc, qui retrouva un cœur de gosse pour chanter avec ses petits «protégés». Soutenu par deux flûtes traversières et deux guitares, le Petit chœur interpréta une mélodie du folklore d'Amérique latine, «Sur le chemin des Andes» (El Condor passa), et une chanson populaire, «Va, va, ma petite Jeannette», qui permit d'apprécier la fraîcheur de la voix d'une juvénile soliste.

Toute cette partie chantée fut enlevée avec une maestria impressionnante, mais les spectateurs n'étaient pas au bout de leurs surprises et de leur plaisir.

...AU THÉÂTRE

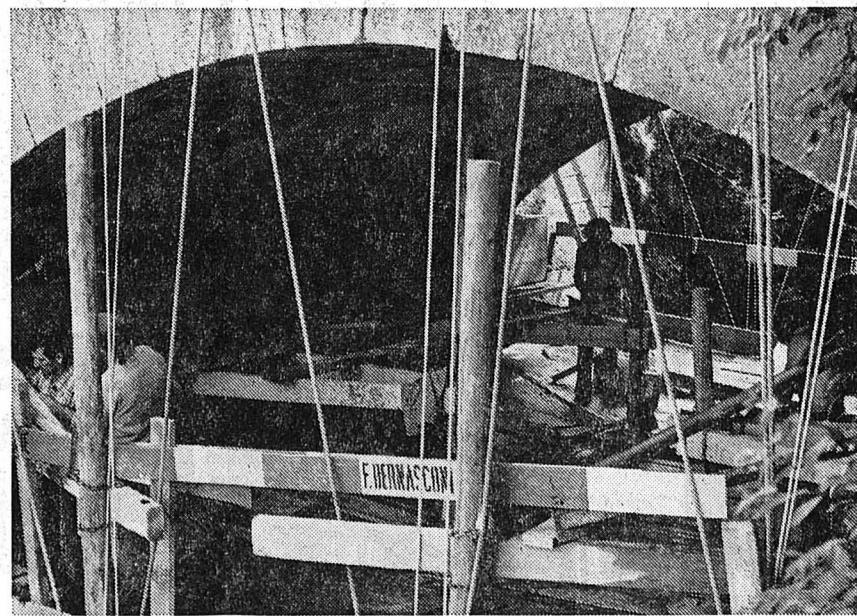
La partie théâtrale de la soirée fut en effet la révélation des talents d'acteurs de l'équipe de choristes qui interprétaient une comédie comico-policrière de Jean des Marchenelles, «Chou-chéri». Une intrigue quelque peu rocambolique uniquement axée sur l'ambiguïté et la cocasserie avec un rien de drame permit aux comédiens du Chœur mixte, Gaby, Bernard et Pascale Chammartin, Alain Péquignot, Yvette Gabrielle, Lucien Besnier, Alceste Scarpella et Danielle Dupraz de faire preuve d'une aisance et un naturel assez rares dans de telles «troups» villageoises. M. Louis Sieber avait créé une mise en scène pleine de mouvements qui ajoutait encore au plaisir procuré par un texte plein d'humour. Le ton, la précision des répliques avaient de quoi étonner les spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à cette équipe qui n'a pas craint de s'astreindre à de longs mois de travail pour présenter un spectacle parfaitement au point.

Choristes et comédiens ont été samedi les artisans d'un succès amplement mérité et ont démontré leur enthousiasme à faire vivre une société où règne en maître l'esprit de camaraderie.

A souligner encore que très appréciée des participants fut l'initiative de verser une partie du bénéfice de la soirée au comité de sauvegarde de la Tour Jurgensen.

Un bal permit enfin au public et aux protagonistes de cette remarquable soirée de fraterniser dans une joyeuse ambiance. (Texte et photo dn)

Renforcement du pont de La Rançonnière aux Brenets Du mortier injecté dans les interstices



Il a coulé de l'eau sous les arches depuis la construction, il y a 120 ans, du pont de La Rançonnière qui franchit la rivière du même nom, aux Brenets. C'est en effet en 1862 qu'il fut érigé comme en témoigne une inscription sur l'un de ses deux parapets. Depuis cette date, il n'avait été l'objet d'aucune transformation.

C'est pourquoi il méritait une cure de jouvence. Des ouvriers sont chargés actuellement de le renforcer. Deux sommiers qui le soutiennent sur le départ de sa voûte ont été construits alors que des ancrages de quatre mètres de longueur chacun ont été installés.

Pour rendre possible ce travail au-dessous de l'édifice, un pont suspendu a été monté.

Une deuxième phase interviendra dans cette rénovation avec le forage de trous dans lesquels du mortier sera ensuite injecté. Celui-ci, avec la pression, s'incrusterait dans tous les interstices provoqués par le temps qui a fait travailler la pierre.

Ce petit pont, historique par son grand âge, est doté d'un certain cachet et méritait bien qu'on y prête de l'attention. (Texte et photo cm)

cela va se passer

● Samedi 19 juin 1982, à 14 heures, sur les terrains militaires de Planeyse-Colombier, la Société cynologique de la gendarmerie neuchâteloise, organise une démonstration des chiens de police, à laquelle le public est cordialement invité. Au programme des chiens parfaitement éduqués présenteront du travail de défense, de la quête d'objets, recherche d'un enfant, etc. (sp)

● Jeudi 17 juin à 20 h. 30, à la Cité universitaire de Neuchâtel, Clos-Brochet 20, le professeur H.-P. Wagner, de la Clinique et Policlinique pédiatriques universitaires de l'Hôpital de l'Isle à Berne donnera une conférence publique sur le thème: «Le cancer de l'enfant est-il fréquent? Peut-on le guérir?» Cet exposé placé sous les auspices de la Ligue neuchâteloise contre le cancer, est évidemment de nature à intéresser les parents; il traitera notamment de la fréquence, des types et localisations des cancers d'enfants, des différences adultes-enfants face à ce mal, des phases de la maladie, des moyens thérapeutiques à disposition, du rôle des parents, de l'attitude de l'enfant, des séquelles, de la recherche, etc. Il sera suivi d'une discussion. (sp-Imp)

Appel après accrochage

Le conducteur de l'auto qui a endommagé la voiture parquée devant le Restaurant des Chasseurs aux Entre-deux-Monts, dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 juin, est prié de prendre contact téléphoniquement avec la gendarmerie du Locle au numéro (039) 31 54 54.

SOCIÉTÉS LOCALES

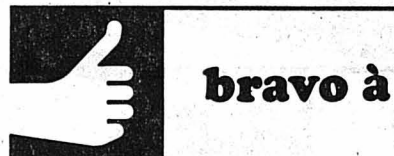
Le Locle

Semaine du 16 au 22 juin

CAS section Sommartel. - vendredi 17, journée des aînés au Fiottet. Stamm à 18 h., à l'Hôtel des Trois-Rois. Samedi 19, Kaiseregg, course mixte, réunion des participants au stamm hebdomadaire. Gardiennage: MM. J.-M. Meroni et Ch.-A. Borel. OJ: vendredi 17, stamm à 19 h. au local. Samedi 18 et dimanche 19, Pigne de la Lé, face nord.

CAS dames, Roche-Claire. - Samedi 19, Kaiseregg. Voir programme CAS Sommartel.

Contemporains 1909. - Mercredi 16, assemblée à 14 h. 30 au Cercle de l'Union.



M. Albert Wagner...

... chef de cuisine de l'Hôtel des Trois Rois du Locle qui, à l'issue de la 42e réunion d'étude et de saison de la Commanderie des cordons bleus de France a obtenu le droit, grâce à l'excellent menu gastronomique dont il a régalié les nonante personnes présentes, d'afficher le panonceau de la Commanderie à l'extérieur de son établissement.

La critique du repas prononcée par le «maitre-bouche» des Cordons bleus, M. Ansermet de Lausanne a été extrêmement favorable.

Quiche aux poireaux, Lady Curson, dames de truites sauce ciboullette et surtout le train de côtes de bœuf à la broche ont enthousiasmé les convives qui ont applaudi à plusieurs reprises.

Il n'était pas évident de servir chaudes et saignantes ces côtes de bœuf pour une nonantaine de personnes. Ce qui a valu à M. Wagner une mention spéciale lors de la critique. (p)

Les coiffeurs de la formule A vous présentent
la mode jeune de cet été



Formule A est une équipe de coiffeurs réunis par le souci de conquérir chaque jour votre confiance

VIVIANE et le Salon KLINGELE

Hôtel-de-Ville 5, tél. 039/22 35 15, La Chaux-de-Fonds

Coiffure BIJOU

Jaquet-Droz 58, tél. 039/22 44 19, La Chaux-de-Fonds

NEW HAIR GENERATION

Paix 72, tél. 039/22 38 57, La Chaux-de-Fonds

Haute Coiffure ELIANE

Léopold-Robert 128, tél. 039/26 47 03, La Chaux-de-Fonds

Coiffure JOAQUIN

Serre 28/Dr-Coullery, tél. 039/22 34 05, La Chaux-de-Fonds

Haute Coiffure ANTONIO

D.-JeanRichard 22, tél. 039/23 93 00, La Chaux-de-Fonds

Coiffure NEW HAIR

Terre 4, tél. 039/31 57 17, Le Locle

Coiffure JEAN

Hôtel-de-Ville 18, tél. 039/31 36 63, Le Locle

Coiffure GINO et MARIA

Grand'Rue 38, tél. 039/31 67 31, Le Locle

A découper et à conserver



A découper et à conserver

Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

16.6.82

Cou
de porc
kilo **14.90**

Par harasse c'est plus avantageux!



Harasse Jumbo - orange

orange, grapefruit, citron, framboise, cola ou mix

12 litres

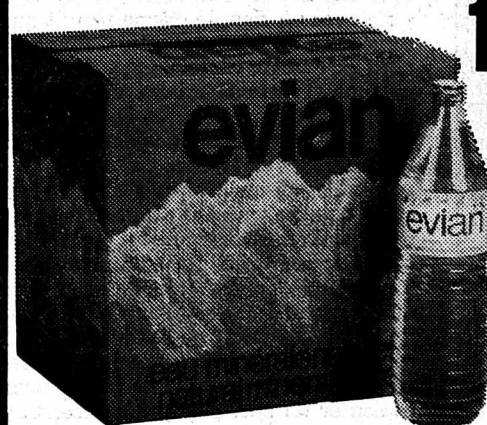
5.90
 + consigne



Harasse Jus de pommes

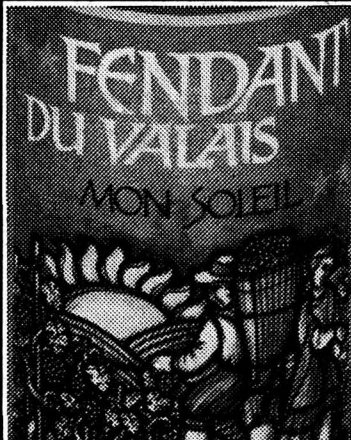
12 litres

8.-
 + consigne



12 litres d'Evian

9.-



Bouteille de Fendant

5.95
 7 dl



24 bières Feldschlösschen

16.80
 24 x 33 cl

Pharmacie Droguerie

Inter Discount

Dipl. Ing. **Fust** électro ménager

Disco Hall

Banque Cantonale Neuchâteloise

Jumbo Coiffure

Pneus

TOTO-LOTO **Kiosque**

P 400 gratuit

Essence SUPER

Bus No 22

Restaurant

La Chaux-de-Fonds

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

22e Fête cantonale des musiques neuchâteloises Couvét attend plus de 1300 musiciens

La 22e Fête cantonale des musiques neuchâteloises se déroulera à Couvet les 25, 26 et 27 juin prochains. Elle se déroulera sous une grande halle de toile, montée entre les collages et capable d'accueillir deux milliers de personnes. L'organisation de cette manifestation d'envergure échoit cette fois-ci à la fanfare L'Helvétia. Un comité présidé par M. Daniel Berginz est à l'œuvre depuis bientôt douze mois. Il travaille d'arrache-pied pour que la réception des 1300 musiciens des musiques neuchâteloises, provenant de 43 fanfares différentes, soit réussie. Concours-audition, concerts et autres soirées récréatives sont au programme.

La fête débutera le vendredi soir sous la cantine par une manifestation villageoise à laquelle prendront part les sociétés locales: la SFG, la fanfare L'Avenir, L'Helvétia, les accordéonistes du club Aurore, l'Union chorale et même le Maennerchor. Un bal terminera cette première soirée.

Le lendemain, les choses sérieuses vont commencer. Au début de l'après-midi aura lieu - pour la première fois - des concours de groupes de percussion et de tambours. La cantine étant occupée par les auditions des fanfares, c'est sous le couvert de l'entreprise Dubied que les tambours retentiront.

DE VRAIS TYROLIENS

Le soir, sous la tente, une véritable fanfare tyrolienne provenant d'Umhausen et comptant une quarantaine de musiciens donnera un concert qui va certainement faire courir les foules car ce genre de musique est apprécié d'un large public. En intermède, les pupillettes et les dames de la SFG danseront quelques ballets modernes. Une fois encore, la soirée se terminera par un bal.

Dimanche matin, ceux qui n'auront pas dansé pendant toute la nuit seront à l'heure pour assister aux derniers concours-auditions, ainsi qu'au concours de marche. A midi, les Tyroliens d'Umhausen ressortiront instruments et jolis chapeaux pour agrémenter musicalement le repas. Ensuite, après la remise

de la bannière cantonale, les fanfares de 4e division interpréteront ensemble un morceau imposé. Celles de troisième, deuxième, première divisions et catégorie «excellence» en feront de même quelques instants plus tard. Le chef de l'exécutif cantonal, M. Pierre Dubois et le président de la commune de Couvet, M. Claude-Gilbert Bourquin prononceront les allocutions de circonstance. Tout comme le président du comité cantonal, M. Jean-Paul Persoz. La proclamation des résultats mettra un terme à cette manifestation.

FIN DE SIÈCLE

La fanfare L'Helvétia à qui revient l'honneur d'accueillir ses petites et grandes sœurs du canton a été fondée à la fin du siècle dernier, en 1899. Elle devint rapidement l'un des meilleurs corps de musique du Val-de-Travers et prit part en 1913 à un concours international organisé à La Chaux-de-Fonds où elle récolta les plus hautes distinctions. On la retrouve à l'Exposition nationale de Berne (1914), à celle de Zurich (1939) et deux fois à Lausanne en 1964. Elle apporta sa contribution au festival «La flamme» joué en 1929 et 1936 à Couvet.

A ce propos, le président d'honneur de L'Helvétia, M. R. Cavadini, rappelle que ce festival créé en 1929 pour les gymnastes fut ravivé sept ans plus tard à l'occasion de la 3e Fête cantonale des musiques qui se déroulait à Couvet. En sou-

venir de ces événements culturels, une artère du village fut baptisée «rue de la Flamme».

Après la guerre, le 12 juillet 1948, la fanfare L'Helvétia représenta le district au cortège du centenaire de la République, à Neuchâtel. La fanfare, aidée financièrement depuis 1917 par Dubied fonctionna comme musique aux fêtes du 80e et 100e anniversaires de cette entreprise. Si l'effectif de L'Helvétia a diminué de moitié depuis la récession, il n'en demeure pas moins qu'elle reste, sous la baguette de M. Gérard Viette - le président de la Commission cantonale de musique - le meilleur corps instrumental du Val-de-Travers. (jjc)

Fleurier prépare son Abbaye Les 1000 acteurs d'un monde merveilleux

C'est décidé, le cortège de l'Abbaye de Fleurier se déroulera le samedi 3 juillet dès 14 h. Comme chaque année, près d'un millier d'enfants, d'écoliers, de gymnasiens, de musiciens (dix fanfares sont annoncées) seront les acteurs de ce défilé, placé cette fois-ci sous le thème de «Monde merveilleux» de Walt Disney.

Le comité de la fête qui remplace l'ancienne équipe dirigée par M. J.-C. Perrin est composé de Mmes Yvette Pluquet, Eliane Noël et M. Bernard Cousin.

Avec Walt Disney et ses personnages quinquagénaires, il n'a pas pris de grands risques. Le sujet imposé est facile à traiter et chacun des trente groupes participant à ce cortège devrait faire

preuve d'imagination et d'humour surtout. Il en faudra pour contenter les deux à trois mille spectateurs qui se serrent traditionnellement sur les trottoirs de Fleurier le samedi après-midi de l'Abbaye.

Ce fameux cortège qui donne le signal de trois jours de fête sera précédé cette année d'un marché organisé le vendredi par les commerçants le long de l'Avenue de la gare. C'est, en quelque sorte, le défilé d'automne ressuscité et déplacé au début de l'été. On se souvient que cette manifestation attirait également des centaines de Vallonniers à Fleurier ces dernières années.

Reste à vérifier s'il en sera de même dans une quinzaine de jours... (jjc)

Rapport de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie Trois sinistres au Val-de-Travers

Par bonheur, les incendies ravageurs ont épargné les immeubles du Val-de-Travers durant le dernier exercice. Le rapport de l'établissement cantonal contre l'incendie indique trois sinistres seulement ayant occasionné pour plus de 20.000 francs de dégâts. Rien de très grave: une remise à Plancemont, la cage d'escalier d'une maison de Saint-Sulpice et le local de chauffage d'un immeuble covasson.

A Saint-Sulpice, le 10 juin, suite à l'imprudence d'une fumeuse, un incendie s'était déclaré dans une vieille maison appartenant à M. Pronesti. Grâce à la prompte intervention des pompiers qui effectuaient leur traditionnel exercice ce même soir à quelques mètres de là, le feu put être éteint. Le montant du dommage s'est quand même élevé à 80.000 francs. Auparavant, le 8 mars à Plancemont, une remise appartenant à Mme Leu s'était enflammée pour une cause inconnue. L'assurance a versé 57.800 francs comme indemnité. Elle a encore déboursé 28.000 francs pour payer les dégâts occasionnés par un brûleur à mazout défectueux dans un immeuble de Couvet, propriété de MM. J. et L. Bourquin.

4541 BÂTIMENTS

Au Val-de-Travers, 4541 bâtiments sont assurés contre l'incendie (36.657 pour l'ensemble du canton). Fleurier vient en tête avec 943 immeubles, suivi de Couvet (872), Travers (543), Les Verrières (403). En queue de classement, on trouve Boveresse (188) et Noiraigue (191). La valeur d'assurance de ces immeubles vallonniers atteint 1 milliard et 155 millions environ. Les contributions perçues l'an dernier se montent à 961.113 fr. 30.

Au total, mis à part les trois incendies cités plus haut, 32 autres sinistres ont été recensés au Vallon l'an dernier. Le total des dommages s'est monté à 214.245 fr., soit 4,20 pour cent des indemnités versées dans tout le canton. Seul le district de Boudry a coûté moins cher: 2,30 pour cent. Neuchâtel vient en tête avec 31,35 pour cent (1.604.040 francs).

Le rapport donne encore quelques

LES BAYARDS

Course des aînés

Entourés affectueusement par les femmes-paysannes, les aînés des Bayards ont effectué la semaine passée, par un temps malheureusement orageux, leur sortie annuelle.

Le car les emmena à La Sarraz où ils purent visiter le Musée du cheval. L'organisateur, qui avait voulu garder secret le but de l'excursion, fut gratifié ce jour-là d'une fièvre... de cheval et fut remplacé pour l'animation par Mme Emilia Hainard, lors du souper, à l'Hôtel de l'Union, où, entre les productions préparées par l'équipe de Marylise Chédel et l'aubade des accordéonistes, elle donna la parole au pasteur, au président de commune et à un des participants très en verve, M. Marc Kocher, qui sut maintenir la gaieté tout au long du repas par ses histoires drôles. (ct)

Décès

CERNIER

M. Alfred Mosset, 1923.

NEUCHÂTEL

Mme Marie Dubois, 1904.

Suite des informations neuchâteloises

27



A Saint-Sulpice, en juin 1981: de la fumée et peu de flammes... (Impar-Charrère).

chiffres intéressants. Il indique que le Val-de-Travers compte 547 sapeurs. Couvet, où se trouve le centre de secours, vient en tête avec 88 sapeurs, suivi de Travers (70), Fleurier (66), Les Verrières et La Côte-aux-Fées (50), Buttes (45), Môtiers (41), Les Bayards (40), Saint-Sulpice (39), Noiraigue (33) et Boveresse (25).

Enfin les différents corps de pompiers du Val-de-Travers possèdent au total 12 moto-pompes, six véhicules à moteur et près de 13 km. de course de divers diamètres.

A noter que la réunion annuelle des Commissions de police du feu du district du Val-de-Travers se déroulera le samedi 30 octobre à Travers. (jjc)

PUBLICITÉ

Solidarité syndicale?

Lorsque la France était gouvernée par un pouvoir «ploutocratique capitaliste», les différents syndicats entendaient se serrer les coudes pour présenter un front unique face au patronat exploiteur. Il fallait lui démontrer que le jour n'était pas loin où les classes laborieuses allaient «changer la vie», comme le voulait le slogan qui planait sur les élections de mai 1981.

La preuve de ce changement profond nous a été fournie à Paris, le 1er mai 1982: les trois principales centrales syndicales, malgré leur apparente unité dans la lutte quotidienne, ont organisé trois cortèges différents dans des quartiers opposés de Paris: chacun pour soi!

● La Confédération générale du travail (C.G.T., secrétaire: Georges Ségué) est l'alliée du Parti communiste français qui est lui-même en admiration devant le Parti communiste russe. Elle comprend la façon d'agir de l'U.R.S.S. aussi bien en Pologne qu'en Afghanistan. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

● La Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T., secrétaire: Edmond Maire) est proche du parti socialiste. Elle ne comprend ni les événements de Pologne ni ceux d'Afghanistan. Comment mettre en prison le chef d'un syndicat libre? Comment envahir un pays qui ne menaçait personne?

● Force ouvrière (F.O., secrétaire: André Bergeron) n'avale pas que des communistes aient été élevés au rang de ministres et fassent partie du gouvernement? De

plus, ce syndicat part de l'idée que les progrès sociaux se réaliseraient plus vite si le pays allait de l'avant avec la formule des conventions collectives entre partenaires sociaux au lieu de chercher à résoudre les problèmes par des lois et des règlements.

Ces disputes internes s'estompent dans l'ombre lorsqu'il fallait faire preuve d'unité face à un gouvernement bourgeois. Maintenant que le gouvernement est «de gauche», qu'il entend faire le bonheur de tous les travailleurs et qu'il est l'ami de tous les syndicats, il n'y a plus lieu de combattre le gouvernement. Maralité: les syndicats se battent entre eux!

C'est une illusion de croire que, dans un Etat à gouvernement de gauche, la concorde va régner: ce sont d'autres querelles qui surgissent. Les conflits sociaux sont aussi nombreux depuis que François Mitterrand est au pouvoir qu'auparavant. Si le slogan «changer la vie» constitue une bonne propagande électorale, il est loin de résoudre les problèmes qui se posent dans la réalité.

Association pour une libre information
Rédacteur responsable: Edouard SCHNEITER
3, Fief-de-Chapitre, 1213 Petit-Lancy

LATOUT
44-140

Assemblée générale de la Paternelle du Val-de-Travers Des problèmes de recrutement

La Paternelle, société de secours mutuels aux veuves et aux orphelins, a tenu récemment son assemblée générale sous la présidence de M. Jacques Grosclaude, de Fleurier.

En ouvrant la séance, M. Grosclaude salua les membres présents, relevant notamment la présence de M. Robert Marlétaz, de Couvet, membre du comité directeur.

Il appartient à M. Jean-Pierre Mischler, de Fleurier, de donner lecture du procès-verbal relatant notamment l'activité détaillée de la société au cours de l'année écoulée, verbal qui fut accepté avec les remerciements d'usage.

M. Léon Rey, responsable des manifestations, souligna ce que furent les activités et manifestations durant l'année écoulée, il en profita pour remercier tous les collaborateurs qui œuvrent avec un grand dévouement aux diverses organisations que la Paternelle met sur pied durant l'année.

Il en profita également pour donner le programme des manifestations pour 1982 qui seront comme suit: fête des familles à Riaux/Môtiers le dimanche 22 août et la fête de Noël le samedi 11 décembre.

M. Jean-Pierre Mischler, responsable de la coordination du recrutement reconnaît que l'effectif de la société a diminué de 30% en six ans et qu'il est bon de prendre les mesures qui s'imposent.

Dans les divers, M. Berginz, pose une question sur l'assurance épargne. M. Robert Marlétaz, membre du comité directeur lui donne les renseignements que voici. Cette assurance épargne était prévue afin de redonner un renouveau supplémentaire aux membres de la Paternelle, surtout aux jeunes membres, malheureusement elle n'a pas donné les résultats escomptés par les responsables du comité directeur. (lr)

Office de cautionnement mutuel Accroissement de son activité

M. Hubert Donner a présidé hier après-midi l'assemblée générale de l'Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants qui compte 767 membres.

Les statuts établis en 1939 définissent ainsi les buts poursuivis par l'office: venir en aide aux personnes exerçant une activité indépendante dans l'artisanat, le commerce et les branches similaires, établis dans le canton de Neuchâtel, tendre à développer le crédit artisanal d'exploitation et obvier aux inconvénients des cautionnements individuels. L'office peut se porter caution d'emprunts ou de crédits, donner des conseils, organiser et tenir des comptabilités d'exploitation, se charger de travaux fiduciaires ou de contrôles, intervenir lors de litiges, encaisser des créances pour le compte de ses membres, ceci sans but lucratif.

Les débats ont été rapidement menés. Le rapport d'activité montre que 19 demandes ont été déposées en 1981 pour un montant dépassant le million de francs. Tous les engagements à fin 1981 sont couverts à raison de 50 ou 60% par la Confédération, ils atteignent 1.914.028 francs, soit près de 300.000 francs supérieurs à ceux de 1980. Les risques à charge de l'office ont eux aussi augmenté de 145.717 francs pour atteindre 792.517 francs.

Les demandes provenaient du district de Neuchâtel (9), de La Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers (3), du Locle et de Boudry (2), émanant d'artisans et de commerçants désireux de moderniser

leurs locaux ou de diversifier leurs activités.

Les rapports entre les autorités cantonales et l'Office sont excellents, ils se développent dans le domaine de la promotion pour la diversification des entreprises. Une collaboration étroite a permis d'examiner tous les types d'aide pouvant être apportés dans les différentes régions de notre canton. Les rapports ainsi que les comptes - qui bouclent avec un bénéfice de 4824 francs ont été approuvés.

Un hommage a été rendu à deux membres disparus: MM. M. Allanfranchini, membre du conseil d'administration et Marcel Givord, contrôleur des comptes depuis 1957.

RWS

CORMONDRÈCHE

Enfant blessé

Hier à 16 h. 20, au volant d'une Land-Rover, M. M. R., de Cortaillod, circulait à la Grand'Rue d'ouest en est. A la hauteur de l'immeuble No 18, il s'est trouvé en présence d'un enfant, Stéphane Bedaux, âgé de 5 ans, de Cormondrèche, qui traversait la chaussée inopinément en courant, du nord au sud. Malgré un brusque freinage de la part de l'automobiliste, l'accident n'a pu être évité. Souffrant d'une commotion, l'enfant a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.



Avant de changer d'horizon, faites escale à nos guichets.

Passer à votre Banque Cantonale avant de partir est une précaution dont vous vous félicitez tout au long de votre voyage.

A nos guichets, vous trouverez, au cours du jour, toutes les devises courantes. Et les devises rares vous seront fournies dans les plus brefs délais. En outre, avec les chèques de voyage, les eurochèques* et l'Eurocard*, vous disposerez de moyens de paiement à l'étranger sûrs et pratiques.

* prestations communes de Banques Suisses



BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.

28-57

82.1272.2.61

L'ART AUTOMOBILE



GTV 6 - un coupé de luxe pour le plaisir de piloter.

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 Tél. 039/23 13 62

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.

"Antirouille? Mieux vaut Noverox."

S'applique directement sur la rouille. Ne contient ni plomb, ni chromate de zinc, ni acide phosphorique. Non toxique. La couche de fond inoxydable pour les peintures et vernis. Avec 30% d'économie de frais et main-d'œuvre par rapport aux procédés traditionnels.



Noverox est disponible en bidons de 5, 10 et 25 litres

Noverox est écologique: sans plomb, sans acide phosphorique, sans chromate de zinc!

No 1 CONTRE LA ROUILLE



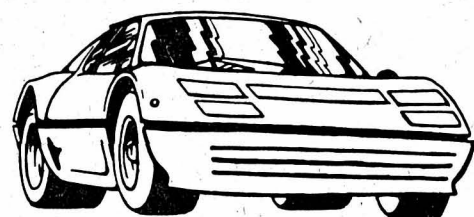
Eugenio BEFFA

Votre spécialiste Noverox

La Chaux-de-Fonds, Serre 28
Tél. 039/22 54 70

Neuchâtel, Draizes 4
91-18 tél. 038/24 36 52

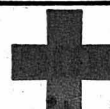
GARAGE NUMA DROZ



N. et C. DI MARZO

Rue Numa-Droz 106
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 29 33

Réparation toutes marques
Montage amortisseurs spéciaux
Freins - Echappements - Pneus - Travail soigné



Section de La Chaux-de-Fonds 29319
SERVICE DE SOINS À DOMICILE, infirmières et diététiciennes diplômées, tél. 039/22 22 89 ou 22 20 38

PETITES ANNONCES

A vendre

FRIGO Sibir. Lit-divan. Prix intéressant. 48503
Tél. 039/28 17 91.

2 FAUTEUILS tissu rouge et accoudoirs skai noir, Fr. 60.- pièce. Tél. 48461
039/23 30 41.

VÉLO enfant. 7-9 ans. Tél. 48498
039/28 22 70 (heures repas).

TENTE camping, maisonnette + annexe cuisine. 2-3 places. Gifaco. Bleue. Tél. 48494
039/22 50 32.

CARENA SRH 1001 objectifs 1,7/55 et 2,8/135 mm., doubleur, étui. Etat neuf. Moitié prix. Tél. 039/26 92 58
repas. 48488

CANARIS, rouge, orange, jaune, blanc et isabelle, prix avantageux. Tél. 48421
039/41 30 00.

BERCEAU, poussette, parc, baignoire. Parfait état. Bas prix. Tél. 47959
039/23 63 08.

POUR R 16, 4 roues complètes TX, porte-skis, porte-bagages, crochet, le tout en bon état. Fr. 230.-. Tél. 47956
039/31 62 15 midi.

VÉLOMOTEUR Ciao, excellent état. Fr. 480.-. Tél. 039/22 36 31 heures repas. 48310

CUISINIÈRE électrique, four auto-nettoyant. Lave-vaisselle. Tapis de fond. Le tout en bon état. Tél. 039/23 71 28. 48393

Demandes à acheter

SUPPORT porte-charge, pour R 14. Tél. 039/31 62 15 midi. 47955

TÉLÉVISION couleur, portable, disponible juillet. Tél. 039/23 46 17. 47949

VÉLO d'adulte en état de marche, bas prix. Tél. 039/23 44 96, de 18 à 19 h. 48420

Perdus - trouvés

APPAREIL acoustique. Le rapporter contre bonne récompense: Mme Jaggi, Progrès 15. Ville. 48460

Notre journal:

L'IMPARTIAL



la voix d'une région

LE LOCLE

A vendre

HORLOGERIE et outillage, matériel photographique, armes à feu. S'adresser: Bellevue 18, 2e étage, Le Locle. 91-60399

FOURNEAU ancien, faïence Lunéville, fleurs, rose, vert, année 1900, révisé. Tél. 039/31 75 14. 91-60393

UN TÉLÉVISEUR couleur avec télécommande, cause départ à l'étranger. Tél. 039/31 25 33 de 12 h. à 13 h. 30. 91-60396

Tarif réduit 70 ct. le mot (min. Fr. 7.-) ann. commerciales exclues

A vendre

Billets pour concerts
Rolling Stones
à Bâle.

Ecrire sous chiffre LS 48484 au bureau de L'Impartial.

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A vendre

VOLVO 144 GL

1972, bon état mécanique jamais accidentée, pneus été/hiver montés sur jantes. Intérieur cuir Fr. 2 000.-. S'adresser M. Leitenberg, Grenier 14. Tél. 039/23 30 47, La Chaux-de-Fonds. 48480

A vendre voiture, excellente occasion
FIAT 128
expertisée, cause double emploi. Tél. 039/26 87 46, heures des repas. 48394

A vendre d'occasion

MICRO ORDINATEUR HP-85
Hewlett-Packard 85 avec accessoires et programme VISICALC. Prix à discuter. Tél. 039/23 54 91 de 18 à 20 h. 48392

multibois sa tavannes
1, rte de Reconviiler
Tél. (032) 91 28 38
91 29 32

Novopan, isolations, pavatex, produits d'imprégnation Maag, imprégnation de charpentes

LAMES DÈS 7.50 Fr./m²

Carrelets, lattes bois de construction sec. Pose, réparation, ponçage et imprégnation de parquets

niklès sa st-imier
Scierie, raboterie
Tél. (039) 41 20 43

Oberli MAÎTRE OPTICIEN
VOTRE OPTICIEN CONSEIL:
J.-L. Gonzales succ.
15, av. L.-Robert

DEMANDES D'EMPLOIS

CONTREMAÎTRE-BOÎTIER

35 ans, cherche place dans fabrique d'horlogerie ou boîtes de montres.

Expérience dans le montage, le contrôle qualité, emboîtement.

Faire offres sous chiffre H 28-300 356, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

humide?

Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!

Demandez notre spécialiste en déshumidification!

Krüger + Co.

1052 Le Mont-sur-lausanne
3110 Münsingen BE
4114 Hofstetten p. Bâle

tél. 021 32 92 90
tél. 031 92 48 11
tél. 061 75 18 44

Tondeuses à gazon

révisions, réparations, entretien et VENTE, toutes marques

Marcel Saas, Charrière 50,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 33 17

ENTRESOLSA

LE PAILLASON

TAPIS - Rideaux - Sols

La Chaux-de-Fonds
Passagé du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis)

Home de l'Ermitage

Pertuis-du-Sault 18
Neuchâtel

Pension mixte pour personnes âgées, chambres individuelles et couples, confort, ascenseur.

Téléphone 038/25 33 14. 87-30676

JEUNE FILLE

cherche place d'apprentie employée de bureau.

Tél. 039/23 87 69. 48499

DAME

cherche n'importe quel emploi, à plein temps ou partiel. Eventuellement à domicile.

Tél. 039/23 77 58. 48353

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Office romand de recherche pédagogique à Moutier L'école d'hier est morte, vive l'école de demain

Page 15

«Le perfectionnement, la recherche et la documentation forment un tout», explique M. von Niederhaeusern. C'est ainsi qu'un centre de documentation, destiné aux écoles dans le sens de la révision de la loi, devrait être mis en place en 1983. Le service de documentation sera inclus à l'office de Moutier et sera développé dans l'esprit du futur centre inter-régional de perfectionnement, vraisemblablement opérationnel dès 1987 à Tramelan.

CALCULATRICE DE POCHE ET MOYENS INFORMATIQUES

Les mathématiques ont été les premières à annoncer la réforme scolaire, selon la coordination romande. La sensibilisation à l'enseignement renouvelé, dont les bases ont été jetées au séminaire de Royaumont en 1957, a débuté en 1962 dans le canton de Berne, sous la responsabilité du Centre d'information mathématique. A la fin de cette année scolaire, le nouveau système sera généralisé pour toutes les classes romandes du canton, primaires et secondaires. Ce qui différencie les maths d'hier et d'aujourd'hui, c'est avant tout l'acquisition de notions de raisonnement de manière plus précoce et cyclique. L'enseignement est basé sur la méthode ensembliste et doit permettre une meilleure compréhension des opérations et des structures mathématiques. Actuellement, les moyens d'enseignement sont revus et introduits jusqu'à la 3e année y compris. Les autres moyens, pour les degrés quatre et six sont en préparation et les derniers degrés suivront ultérieurement. Les plans d'étude sont également revus. «Actuellement, dit le responsable de l'office, nous introduisons la calculatrice de poche dès la 8e année et nous préparons un guide méthodologique à l'intention des enseignants».

Les recommandations sont basées sur le résultat d'une expérimentation qui s'est déroulée sur trois ans dans les Ecoles primaires de Bienne, de La Neuveville et de Tramelan ainsi que dans les Ecoles secondaires de Bienne, de Corgémont, de Malleray et de Tramelan. M. von Niederhaeusern ajoute: «Dans un proche avenir, des expériences seront tentées pour utiliser les moyens informatiques en tant qu'appui aux mathématiques».

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS: PRIMAUTE DE L'ORAL ET DE L'UTILITAIRE

La rénovation de l'enseignement du français s'inscrit dans le cadre des options romandes, à savoir en donnant la primauté à l'oral et à l'utilitaire sans toutefois négliger l'aspect écrit et au moyen de l'ouvrage de méthodologie «Maîtrise du français». La sensibilisation et le recyclage ont débuté au cours de l'année scolaire 1980-81 et la généralisation va débuter avec la nouvelle année scolaire. Après le canton de Vaud, le canton de Berne est le deuxième à introduire la nouvelle méthode. Et pour rassurer les parents, un livret d'information sera incessamment mis à leur disposition. Il expliquera les caractéristiques de l'enseignement renouvelé du français.

COURS AUDIO-ACTIF POUR APPRENDRE L'ALLEMAND

La nouveauté, dans l'enseignement de l'allemand, c'est qu'il se fait plus tôt (4e classe) et naturellement qu'il est coordonné sur le plan romand. L'expérimentation a débuté en 1980 pour les 4e années. Le canton de Berne était le premier à démarrer. La généralisation commencera pour les 4e années en 1983, pour les 5e en 1984 et ainsi de suite. L'expérimentation s'est faite pour les élèves de Cortébert, Corgémont, Sonceboz, Malleray,

Bévilard, Champoz, Sorvilier et Court. Pendant ce temps, les deux leçons par semaine étaient données hors programme. Mais un nouveau plan d'étude est en consultation afin d'intégrer l'allemand au programme. Les caractéristiques de la méthode romande veulent que l'enseignement soit axé essentiellement sur la communication. Et si les élèves ont tout de même livre et cahier pour faire des exercices de compréhension, ils ont moins à travailler la grammaire. De plus, ils disposent de cassettes et de diapos. Le principe est basé sur la création d'atelier et sur la discussion. Le parlé compte plus que l'écrit. L'expérimentation d'une méthode similaire audiovisuelle (Vorwaerts) pour les Ecoles secondaires se déroule à Malleray, Tramelan et Saint-Imier. Elle démarrera cette année pour les 9e années. D'autres écoles (Moutier, La Neuveville, Tavannes) utilisent déjà la méthode selon les résultats acquis de l'expérimentation.

Cécile DIEZI

BÉVILARD

Un enfant brise la barrière du passage à niveau

Un incident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit à Bévilard au passage à niveau de l'ancienne route cantonale. Un enfant s'est accroché à la barrière alors que celle-ci était en train de remonter. La barrière a été brisée et rendue inutilisable. Il a fallu l'intervention urgente du service de sécurité de CFF et le passage à niveau a dû être gardé sur place jusqu'à la remise en état de la barrière. (kr)

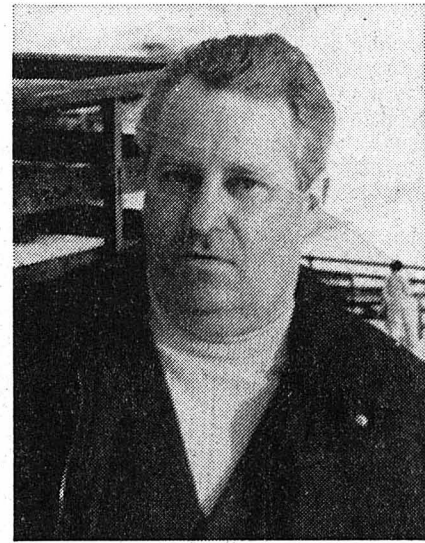
Le Syndicat d'initiative de l'Erguel au travail

Le comité directeur du Syndicat d'initiative de l'Erguel s'est réuni en séance au Camping de La Cibourg, qui est exploité par la famille Victor Stengel. Une visite des installations a vivement intéressé le comité qui ne peut qu'adresser ses félicitations aux propriétaires.

Le point de la situation a été fait et le comité a pu constater qu'un mois après l'engagement d'un secrétaire-animateur, un bon travail a été fait. Le bureau de renseignements a été transféré dans l'immeuble du CCL à Saint-Imier. La vitrine sera prochainement peinte aux couleurs du sigle du syndicat. Le bureau sera ouvert pendant les vacances horlogères aussi, ce qui sera sans doute très apprécié.

Le prospectus, réédité depuis un mois, a déjà un beau succès et de petits dépôts

Société de tir à l'arbalète de Tramelan Brillant exploit à Genève



J. L. Bottinelli, le seul maximum de la fête à Genève.

Dans l'attente de l'inauguration de leur stand rénové et agrandi, les arbalétriers tramelots, s'ils consacrent énormément de temps à ces travaux, participent néanmoins à différentes fêtes du pays. Fait remarquable, l'un des leurs a réussi le bel exploit d'obtenir un maximum de 50 points (le seul) lors du tir du Salon de l'auto à Genève. Ce magnifique résultat a été obtenu par Jean-Louis Bottinelli alors que le groupe de Tramelan obtenait une belle deuxième place, avec 232 points. Plusieurs tireurs obtenaient la médaille, soit:

Cible section: I. Paroz 58; J.-P. Vaucher 55; J.-L. Bottinelli 43; J.-M. Bottinelli 52.

Cible groupe: J.-L. Bottinelli 50, maximum; J.-P. Vaucher 47; A. Piaget 46; et

avec 45 pts J.-M. Bottinelli, I. Paroz, M. Vaucher, J.-P. Girardin.

Cible cour: J.-L. Bottinelli 57; A. Piaget 54; J.-M. Bottinelli (juniors) 53.

Notons enfin qu'au premier tour du championnat de groupes, Tramelan totalise 465 points. Ont obtenu la couronne: I. Paroz 97; J.-M. Bottinelli et J.-L. Bottinelli 96; A. Piaget 92; M. Vaucher et J.-P. Vaucher 89; J.-P. Girardin 88.

Ces résultats sont encourageants pour un début de saison. (Texte et photo vu)

Succès des accordéonistes

Dimanche dernier s'est déroulé à Marly, Fribourg, la Coupe romande des clubs d'accordéon.

Le club local s'est présenté en catégorie moyenne, seniors A, avec comme partition, ouverture italienne, devant trois jury, dont l'un n'était autre que Patricia Hivert, directrice du Conservatoire d'accordéon de Lyon. Notons en passant que le club de Tramelan participait pour la première fois à un concours d'ensemble.

Dans cette catégorie, cinq clubs sur quinze ont obtenu la mention «excellent avec félicitations du jury», ce sont dans l'ordre La Daphné du Sentier 19,5 points, Delémont 19,1, Belfort 19, La Côte de Peseux 18,8 et Tramelan avec 18,7.

Pour gagner la coupe il s'agissait d'obtenir une mention excellent, 15,5 points sur 20 et d'être parmi les trois premiers par catégorie. A noter la difficulté des morceaux, puisqu'aucune coupe n'a été distribuée dans cette catégorie. Dans la catégorie supérieure, où concourait seulement trois sociétés, dont deux de Suisse alémanique, seul Les Alouettes de Vevey, en catégorie excellence ont obtenu une coupe.

C'est tout à l'honneur des accordéonistes tramelots, qui ont donc réussi à Marly, une excellente prestation. Notons encore qu'en comparaison à tous les clubs présents en terre fribourgeoise, la moyenne d'âge du club local était de loin inférieure à celle des autres sociétés ce qui doit être un sérieux encouragement pour ces jeunes musiciens. (comm-vu)

Institutions pour handicapés Planification soumise à consultation

Un document établissant la planification dans le secteur des institutions pour handicapés dans le canton de Berne a été présenté hier à Berne au cours d'une conférence de presse. La période de planification en question irait de 1982 à 1986. Le projet, soumis à une procédure de consultation, se base sur les prévisions démographiques concernant la population du canton pour 1985.

Selon le directeur bernois des œuvres sociales Kurt Meyer, cette planification dans le secteur des institutions pour handicapés s'appuie sur le principe socio-pédagogique à la base de toute la planification en matière d'œuvres sociales dans le canton. Il s'agit d'éviter les ghettos; l'invalidité doit pouvoir rester le plus possible à la maison, dans sa famille, et y être encadré. L'offre en équipements ambulatoires et stationnaires doit donc être décentralisée et proche de la commune.

Les besoins constatés seront couverts en premier lieu par les structures stationnaires déjà existantes. Il faudra tout d'abord aménager les places disponibles, le projet constate une «surcapacité» notamment dans le domaine des institutions pour enfants. Certaines lacunes existent par contre en ce qui concerne les installations pour jeunes et adultes: on manque de places dans les ateliers protégés et de possibilités de logements notamment. On manque également de personnel formé.

LA NEUVEVILLE

Nonagénaire à «Mon-Repos»

Mercredi 9 juin 1982, plus de trente nièces et neveux, entouraient à Douanne, Mlle Nelly Monbaron pour fêter son 90e anniversaire dans l'intimité.

Native de Tramelan, Mlle Monbaron a habité le «bas-dus», les rues de Courtelary et Méval. Puis, elle prit domicile à La Chaux-de-Fonds, Serrières et Neuchâtel. Pensionnaire de «Mon-Repos» depuis vingt ans déjà, elle jouit d'une santé relativement bonne et est restée alerte malgré les ans.

Elle lit avidement le journal de son village natal et ceux des villes où elle a vécu.

Douée d'une belle écriture, elle entretient encore une correspondance avec ses proches parents et nombreuses connaissances. Actuellement, elle tricote des chaussettes pour une œuvre en faveur des lépreux et puise dans sa foi chrétienne la force nécessaire à la vie quotidienne.

Kurt Meyer a d'autre part estimé «juste d'appliquer la politique des handicapés dès l'échelon de la prévention primaire». Ceci concerne les cas relevant d'une lourde hérédité. On peut aujourd'hui déterminer assez exactement les risques d'un enfant anormal en se fondant sur les tares de la parenté. On mettra ensuite l'accent sur la prophylaxie secondaire, soit le dépistage précoce et la prise en charge dès le plus jeune âge des handicapés.

(ats)

L'Association des secrétaires communaux du Jura bernois Un impact grandissant

L'Association des secrétaires communaux du Jura bernois tenait récemment ses assises annuelles à l'Hôtel de la Couronne à Sonceboz, sous la présidence de M. Pierre-Alain Némitz, de Reconviiler. Vingt membres prenaient part à ces délibérations qui comptaient huit points à l'ordre du jour.

Dans son rapport présidentiel, M. Némitz se plut à relever les nombreux travaux entrepris par le comité depuis la dernière assemblée. M. Némitz ne manqua pas de rappeler qu'en deux ans d'activité l'ASCJB a franchi des étapes importantes qui lui ont donné ses lettres de noblesse. Tant au niveau de son impact auprès des instances cantonales, qu'au niveau de ses réalisations effectives (règlement sur les émoluments, plan de classement des archives, formules diverses etc.), l'ASCJB a clairement démontré son rôle et son utilité dans le Jura bernois.

Le président termina son rapport en formulant le vœu que les collègues n'ayant pas encore adhéré à l'association, le fasse sans tarder, car, n'oublions pas, l'union fait la force.

CHANGEMENTS AU COMITÉ

En remplacement de MM. J. Pécaut et M. Walthert qui avaient exprimé le désir d'être remplacés, l'assemblée a élu M. Hansueli Rohrbach et Jean-Rodolph Zürcher. Le comité sera dès lors composé comme suit: président, P.-A. Némitz; secrétaire de la correspondance, J. Loetscher, secrétaire des verbales, J.-B. Renevey, membres, A. Flück, R. Joray, H. Rohrbach et J.-R. Zürcher.

FORMATION PROFESSIONNELLE: UNE PARTICIPATION ÉLEVÉE

M. José Loetscher dressa quant à lui le point de la situation au sujet de la for-

mation professionnelle. Il rappela tout d'abord la procédure de mise sur pied du règlement y relatif et donna connaissance de la Commission de perfectionnement. Cette dernière est composée de cinq membres. Elle est présidée par M. Fritz Hauri, préfet de Moutier.

M. Loetscher releva d'autre part avec satisfaction que 28 collègues suivent le premier cours de formation. Celui-ci a débuté en février dernier et se terminera dans le courant de ce mois. Le rapporteur informa également l'assemblée au sujet des cours No 2 et 3 prévus respectivement pour la fin de cette année et pour l'année prochaine.

COMPTE ANNUEL: UNE PROGRESSION RÉJOUISSANTE

Le caissier de l'association M. Michel Walthert présenta quant à lui les comptes de l'exercice écoulé. Ce dernier laisse apparaître une progression du mouvement de plus de 80 pour cent par rapport à l'an passé. Grâce notamment à la mise sur pied du service des imprimés, ce compte annuel enregistre un bénéfice final de 943 fr. 45. Une rétrospective des diverses formules et imprimés à disposition a par ailleurs été présentée par M. Flück, responsable du service des imprimés.

DÉFENSE DE LA PROFESSION

Beaucoup de travail reste à faire au niveau de la défense de la profession, tant en ce qui concerne le mode d'élection ou de réélection des secrétaires communaux, qu'à ce qui a trait aux vacances, traitements, etc. Le point 6 de l'ordre du jour était particulièrement consacré à ce problème. M. Némitz, président, ouvrit un large débat à cet effet et plus précisément en ce qui concerne le

seront ouverts dans chaque localité du val, soit dans les bureaux communaux, soit dans un établissement public. Ainsi les renseignements les plus courants seront à la portée de tous, des détails supplémentaires pouvant être reçus au bureau central de Saint-Imier.

En accord avec l'OTJB, le syndicat organise une journée d'étude pour les restaurateurs et entreprises de tourisme. Les sociétés de développement y sont aussi invitées, le but étant d'améliorer le dialogue entre tous les intéressés au tourisme.

Le syndicat a aussi pris en stock des cartes et guides pour le tourisme pédestre, ainsi que des cartes routières de toute l'Europe et les a mis en vente dans son bureau de Saint-Imier. (sp)

Synode bernois Comptes 1981 et manque de pasteurs

Le synode de l'Union synodale Berne-Jura - le parlement de 200 membres des Eglises réformées du canton de Berne et régions environnantes - s'est préoccupé hier au début de sa réunion de deux jours du manque de pasteurs. On prévoit des mesures pour un engagement accru des étudiants avancés et la motivation accrue auprès de membres d'autres professions pour les attirer vers cette vocation.

Le synode a aussi examiné les comptes, qui présentent un résultat pratiquement équilibré avec 9,2 millions de francs de dépenses et recettes. Un synode extraordinaire s'occupera le 21 septembre de questions fondamentales concernant le nouveau règlement de l'église en cours d'élaboration. (ats)

cela va se passer

● Pour clore en apothéose la saison culturelle 81-82, le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier a organisé pour le vendredi 18 juin 1982, à 20 h. 30, à la Salle de spectacles de Saint-Imier, un concert exceptionnel du groupe piémontais Cantovivo.

Originaires du Piémont, les six musiciens-chanteurs du groupe ont puisé leur répertoire dans la musique populaire et traditionnelle de leur pays et de certaines régions proches. Chaque membre du groupe chante et joue de plusieurs instruments, parmi lesquels il faut citer la mandoline, le dulcimer, la harpe, l'épinette, le banjo, la basse acoustique, la cithare, la flûte, la bombarde, la cornemuse, diverses percussions, et bien d'autres encore.

Le groupe, connu dans tous les pays d'Europe, a fait un passage très remarqué au dernier festival folk d'Epalinges. De plus, il vient d'obtenir le Premier Prix du Festival de musique folk de Montreux. Qui dit mieux!

● Les dirigeants de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens poursuivent l'étude des structures de l'économie suisse. L'an dernier, le secrétaire général de la Regio Basiliensis s'est exprimé lors de l'assemblée générale. Il a accentué le problème du rôle économique toujours plus grands pris par le centre de la Suisse au détriment des régions extérieures comme par exemple la région bâloise dont l'économie donne des signes d'essoufflement.

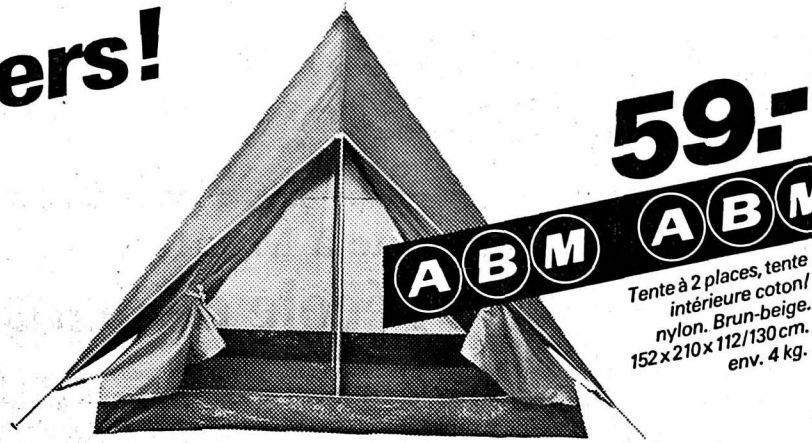
Cette année, le confédéré sera M. Philippe de Weck, le banquier très connu et très apprécié. L'ancien président du conseil d'administration de l'UBS connaît bien les structures économiques suisses. Il se préoccupe également des problèmes économiques particulièrement aigus qui se posent dans les régions périphériques.

L'assemblée aura lieu le samedi 19 juin 1982 dès 10 heures à La Neuveville au cinéma du Musée. Tous les membres de l'association et les personnes intéressées sont cordialement invités. (comm)

Hello, les globe-trotters!

Que vous manque-t-il encore avant de prendre les chemins de la liberté?

Tentes à double toit, tentes extérieures taffetas nylon, sol en polyéthylène:



59.-
Tente à 2 places, tente intérieure coton/nylon. Brun-beige. 152 x 210 x 112/130 cm. env. 4 kg.



135.-
Tente igloo à 3 places, tente intérieure nylon. Vert-jaune. 213 x 244 x 140 cm. env. 4,5 kg.

29.-
Rasoir à piles «Hitachi BM-30». Accessoires: Etui, pinceau pour nettoyage. 1 an de garantie.

4.-
Lampe de poche, étanche, pour la plongée (jusqu'à 4 m env.).

70.-
Camera photo «Prolux 328», pour film Pocket 110, avec flash électronique incorporé. Pour la plongée jusqu'à 3,8 m env. 1 an de garantie.

18.-
Radio transistor «International», OM-OUC, écouteur inclus.

38.-
Sac à dos de routard, nylon, armatures alu.

35.-
Sac de couchage, nylon, doublure viscosa, rembourrage polyester 250 g/m², 76 x 210 cm.

14.-
Veste training avec capuche, 100% polyamide, imperméable. Rouge, bleu, jaune. Tailles 116-176 14.- à 18.- Tailles 46-54 20.-

Actuel • FUST • Actuel • FUST • Actuel

Armoire de congélation Bauknecht GKT 2001

Prix-Fust Fr. **598.-**

200 l, commutateur de présurgélation, indicateur de la température

Location Fr. 36.-/ms
Durée minimum 4 mois

d'autres modèles de: Bauknecht, Bosch, Electrolux, Novamatic etc.

- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales 05-2569

FUST

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager

Université de Neuchâtel
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

A l'occasion de son 70e anniversaire le professeur **Raymond JEANPRETRE** donnera une conférence sur le thème:

« Contrat de fait »

le mercredi 16 juin 1982 à 17 h. 15, à l'Aula de l'Université

Entrée libre 48328

VENEZ ET FAITES COMME LE SOLEIL, PASSEZ LES HIVERS A

CIUDAD-QUESADA

SOLEIL ESPAGNE

TORREVIEJA ALBANYTE

GRANDE EXPOSITION

Samedi 19 et dimanche 20 juin à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare de 9 h. à 18 h.
☎ 021/34 13 29 pour informations

VILLAS à partir de Fr. 65 000.- environ 3 pièces + salle de bains, cuisine, terrasse, 800 m² de terrain
BUNGALOWS dès Fr. 18 500.- environ. 2 pièces avec jardin, terrasse 80-368511

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT. - 1. Instrument d'optique. 2. Instruments de travail. 3. Dans la Tamise; Ne tient pas fermé; Fleuve côtier. 4. Demoiselle; Note; Sans talent. 5. Employer; Robe de scène. 6. Canton de l'Orme; Tout ce qui n'est pas connu. 7. Demeure d'un célèbre curé; Un peu de cuisine; Connut. 8. Note; Sa tête est parfois défendue avec opiniâtreté; Début de rivalité. 9. Son coup est le dernier avant le départ. 10. Laisse voir son jeu; Salubre.

VERTICALEMENT. - 1. Son cas aurait passionné les gériâtres s'il y en avait eu de son temps. 2. Déposera un enjeu. 3. Tête de cochon; Poème d'Hésiode; Termine un dossier. 4. Manifesta de l'impatience; En Corse; Trois lettres dont dépendent toutes les autres. 5. Ravis; Instrument musical. 6. Seigneur, autrefois; Sans motifs. 7. L'explication; Un peu de tabac; Ils ne sont pas faits pour arrondir les angles. 8. Nous soutiennent; Sans valeur (pluriel); Morceau de Ravel. 9. Celui qui est responsable. 10. Estimation.

(Copyright by Cosmopress 15 E)

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
Tél. 039/23 75 00

MES JAMBES

sont épilées à l'

INSTITUT DE BEAUTÉ PARAMINS

40, avenue Léopold-Robert
Tél. (039) 22 21 60

SOYEZ A L'AISE DANS UNE ATMOSPHÈRE CONDITIONNÉE

Pour Bureaux, Habitations, Restaurants, Industries, etc.
Service après-vente assuré.

Conseils pour installations en tous genres.

1201 Genève 18, rue des Pâquis tél. (022) 32 20 50

Airwell

Climatiseurs Individuels Split-System
Consoles à refroidissement à eau et à air
Armoires à refroidissement à air et à eau
Spéciales Informatique
Pompes à chaleur

18-2509
HUBER AIR CONDITIONNE S.A.

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Bilan de l'Année de la personne handicapée dans le Jura

Des retombées nombreuses et durables

Page 15

Les réalisations qui sont en cours seront dès lors prises en charge par des institutions ou par des groupes de travail qui ont constitué le Comité de coordination du canton du Jura.

BOURSE DU TRAVAIL

Etant donné l'ampleur des réalisations, des idées qui sanctionnent l'activité du comité «COP 1981» du Jura, nous nous bornerons à parler de ce qui est essentiel ou qui illustre notre propos.

Ainsi, dans le cadre de ses activités, le groupe de travail «Formation et intégration professionnelle» envisage la création d'une bourse du travail pour handicapés. Cette institution, qui n'existe que sur le plan genevois, devrait être à même d'offrir des possibilités de travail aux personnes ayant un handicap. Son fonctionnement se fera en collaboration avec les associations jurassiennes d'handicapés, l'Office régional AI et les partenaires sociaux. Une tâche complémentaire serait en outre assignée à cette institution: l'aide à la recherche de travail pour les ateliers protégés de Delémont et de Porrentruy. De plus, un groupe de personnes - la plupart issues de «COP 1981» va organiser un «système» de formation professionnelle élémentaire pour des jeunes gens et jeunes filles intellectuellement peu doués. Formation qui touche l'apprentissage notamment. On envisage en effet d'examiner l'égalité des prestations entre les jeunes dont la formation est du ressort de l'OFIAMT et ceux dont la formation est du ressort de l'AI (octroi de salaires, d'un «certificat» d'apprentissage). Ce volet est plus particulièrement destiné aux handicapés mentaux susceptibles d'intégration professionnelle en milieu économique.

ZONE-PILOTE AUX FRANCHES-MONTAGNES

L'éducation et la scolarisation ont été également au centre des préoccupations d'un groupe de travail qui après avoir fait une enquête, s'être intéressé à la formation du corps enseignant (Institut pédagogique jurassien), propose que la réforme des structures de l'école jurassienne tiennent plus que jamais compte des enfants handicapés. C'est-à-dire que les enseignants puissent déceler les handicapés, connaissent les institutions spécialisées, comprennent la nécessité d'une intégration partielle des enfants handicapés dans les classes. Pour ce faire, une zone-pilote, aux Franches-Montagnes, pour le déplacement temporaire d'élèves nécessitant un appui pédagogique complémentaire dans une localité définie, sera créée. Réalisation qui permettra à des élèves handicapés de pouvoir rester dans leur milieu local. Il s'agit en fait de freiner, autant que possible se peut, la politique qui consiste à mettre immédiatement à l'écart des enfants atteints d'un handicap.

ACHAT DE DEUX VÉHICULES

Dans le cadre de ses activités, l'AJEBA (Association jurassienne pour l'élimination des barrières architecturales), en tant que membre de «COP 1918», a mené une vaste campagne de sensibilisation, dressé des inventaires communaux et permanents de barrières architecturales. Aussi, après avoir étudié le besoin et l'exploitation d'un véhicule spécialement équipé pour le transport des personnes handicapées se déplaçant en fauteuil roulant, il est prévu (sous réserve de la ratification de l'assemblée générale de «COP 1981» d'acheter non plus un mais deux véhicules «Simca Mobile» pour les districts de Delémont et de Por-

rentruy. Véhicules qui seront financés (29.000 francs) en grande partie par «COP 1981» et utilisés dans le cadre des transports bénévoles de la Croix-Rouge. Ce type de déplacement (auquel les Franches-Montagnes pourront également faire appel) est unique et spécifique au Jura.

Le groupe «Cadre de vie» a entre autres obtenu, de la Caisse de pension, que les soins spéciaux prodigués aux handicapés soient remboursés chaque trimestre, alors qu'ils l'étaient seulement en fin d'année.

De plus, 30 nouveaux automobilistes se sont d'ores et déjà déclarés prêts à assumer le transport des handicapés dans le Jura. Enfin, plusieurs démarches pour l'exonération des handicapés de diverses taxes ont abouti, d'autres sont en cours.

Au niveau financier, le Comité jurassien de coordination a mené des actions

à terme pour quelque 16.000 francs, qui ont été financées par une aide d'un peu plus de 23.000 francs du canton et des dons pour 43.000 francs. Si bien qu'il reste pas moins de 40.000 francs qui seront utilisés ou remis à des institutions pour mener à bien les actions en cours.

Si les actions du comité jurassien de «COP 1981» ont été souvent ponctuelles, ses responsables estiment que l'accueil des Jurassiens et des pouvoirs publics, a été très chaleureux et que les choses ont changé non seulement sur le plan quantitatif mais aussi sur un plan qualitatif. Des comportements ont évolué, la population a abandonné le terme charité pour équité et, c'est déjà beaucoup! Des idées sont nées, une prise de conscience s'est affirmée. En conclusion, on peut donc affirmer sans retenue que dans le Jura les retombées de l'Année de la personne handicapée seront nombreuses et n'auront pas été passagères.

P. Ve.

Pour mieux défendre les handicapés

Afin de continuer l'action engagée, les associations qui ont été associées à «COP 1981» pourront collaborer plus étroitement entre elles, tout en continuant à défendre leurs intérêts respectifs, en signant une convention qui les regroupera sous le nom de «Communauté jurassienne des handicapés». Communauté dont les buts seront notamment de fonctionner comme organe consultatif des pouvoirs publics, de collaborer à la recherche de solutions globales aux problèmes des handicapés, de présenter aux autorités des propositions concernant la législation, de susciter des initiatives visant la réalisation d'actions communes. (pve)

cela va se passer

● Les traditions combien sympathiques des fêtes de village ont tendance à disparaître et chacun regrette l'ambiance de fête des «patronales» d'autrefois.

Soucieuse de redorer le blason de la Fête de la Saint-Jean, la Commission de développement de Montfaucon a eu l'heureuse idée, en 1977, de relancer la fête. Depuis lors, chaque année, la «patronale» revit pour la plus grande joie de tous.

Cette année, la collaboration des sociétés locales et des commerçants est à nouveau assurée et l'on peut dire que samedi et dimanche 19 et 20 juin, Montfaucon accueillera la foule des grands jours. (by)

MONTFAUCON

Travaux à l'étang de Plain-de-Saigne

La Société de l'étang de Plain-de-Saigne a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Louis Beureux, en présence de seize membres. Ils ont approuvé le procès-verbal tenu par M. Didier Aubry et ont décidé de consacrer le samedi 26 juin prochain à divers travaux d'entretien du site et de ses abords.

D'autre part, cet automne, la société procédera à la vidange de l'étang pour le nettoyer et réparer la digue dont une partie est détériorée. Les membres ont également étudié la possibilité de construire une cabane pour l'entreposage de l'outillage nécessaire aux travaux d'entretien courant. La société sera présente à la fête du village les 19 et 20 juin. Elle organisera un jeu de pêche à la truite dans un vivier placé sur l'emplacement de fête. (y)

COURCELON

Festival des fanfare

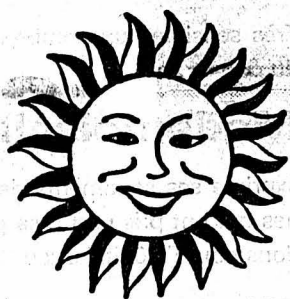
Samedi et dimanche dernier, le village de Courcelon était en fête. Il incombait en effet à cette petite localité du district de Delémont d'organiser le 32e Festival des fanfares du Val-Terbi. (rs)

PORRENTRUUY

A nouveau la rage

Un agent de la police cantonale jurassienne vient d'abattre près de la station d'épuration des eaux de Porrentruy un renard d'allure suspecte, fort probablement porteur du virus rabique. (kr)

Printemps



PRIX VACANCES

La Chaux-de-Fonds

Innovation
Le Locle

ROBES T'SHIRTS 35.-	BERMUDAS pour dames 25.-	TABLIERS à bavette 15.-	COSTUMES DE BAIN pour enfants 20.-
T'SHIRTS pour dames 20.-	BLOUSES pour dames 30.-	TISSU PLISSALINE 6.- le mètre	CHEMISES SPORT pour hommes 19.-
BLAZERS pour dames 98.-	SOUTIENS-GORGE 10.-	JUPES TENNIS pour enfants 15.-	LINGES DE CUISINE 4.-
PANTALONS toile, pour dames 15.-	GAINES tulle nylon 12.-	BLOUSONS coton, pour enfants 20.-	DUVETS synthétiques 69.-

Comète & Sanzal S.A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 44 16

MAITRISE DES ST-BERNARD
Vins de qualité

CARDINAL

Alte Schwyzer
spiritueux

apella
jus de pommes naturel

meltina
citro-orange-grape

Sinalco

10992

Frigidaire
CI-291 **** 285 litres

Réfrigérateur à 2 portes, 53 l**** compartiment de surgélation séparé, commutateur pour surgélation ultra-rapide, dégivrage automatique avec évaporation d'eau, 5 clayettes, joint magnétique, éclairage intérieur, compartiment de beurre conditionné, pot à glaçons amovible, 4 pieds réglables, cadres décor en option charnières à droite.

898.-



SERVICES INDUSTRIELS
Magasin de vente
Collège 33 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 05
facilité de parcage 48089

Synonyme de qualité

OFFICE NEUCHÂTELOIS DU TOURISME

Assemblée générale annuelle
demain jeudi 17 juin 1982,
à 16 h. 30
à la salle du 1er étage
de l'Hôtel de la Couronne,
aux Planchettes

La partie administrative sera suivie d'une visite commentée du temple rénové 87-552

Le home d'enfants «Maison du Jura» (Jura bernois), cherche

éducateur(trice) diplômé(e)

intéressé(e) à travailler avec des enfants mentalement handicapés, éducatibles sur le plan pratique.
Traitement: selon barème cantonal.
Entrée en fonction: 1er septembre 1982 ou date à convenir.
Les postulations avec curriculum vitae seront adressées à la Société du home d'enfants «Maison du Jura», Sonrougeux 10, 2710 Tavannes, jusqu'au 31 juillet 1982.
De plus amples renseignements peuvent être obtenus au (032) 96 17 76 heures des repas, jusqu'au 1.7.1982. 80-32433

A vendre moto

Yamaha 125

route
Parfait état.
Tél. 039/22 34 92 de 8 à 13 h. et 20 à 21 h. 48254

Solution du mot croisé
HORIZONTALEMENT. - 1. Microscope. 2. Outils. 3. Tm; Aère; Aa. 4. Hie; Re; Nul. 5. User; Tutu. 6. Sees; Aléa. 7. Ars; Cu, Sut. 8. La; Pont; Ri. 9. Etrier. 10. Mort; Sain.
VERTICALEMENT. - 1. Mathusalem. 2. Misera. 3. Co; Eees; Er. 4. Rua; RS; PTT. 5. Oter; Cor. 6. Sire; Uni. 7. Clé; Ta; Tes. 8. Os; Nuls; Ra. 9. Auteur. 10. Evaluation.

Hôtel de Thyon 1961, Les Collons

VALAIS, M. et Mme Serge Simonin, tél. 027/81 20 51

Notre offre de l'été, juin, juillet, août, septembre, vacances en action pension complète avec possibilité de prendre le pique-nique à midi, 1 ballon de Dôle ou une eau minérale + 1 café ou 1 thé avec le repas, notre prix tout compris Fr. 36.- par jour et par personne; enfant jusqu'à 14 ans réduction 10%.

Dans un cadre grandiose.
La détente dans le calme, balades, tennis, place de jeux, de vrais vacances. 89-42726

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

60.155.245

SALON DE JEUX LE RANCH
Fritz-Courvoisier 4
La Chaux-de-Fonds

CRÊPES

Hamburgers, Hot-dogs, etc.

OUVERT JUSQU'À MINUIT
CONCOURS DE JEUX 91-30402

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
Vendredi 18 juin 1982, à 17 h. 15, à l'Aula

LEÇON INAUGURALE
de Monsieur Werner MARTY, professeur ordinaire de chimie inorganique sur le sujet suivant:
«**MOLÉCULES EN ÉTAT DE TRANSFORMATION**»
La leçon est publique 87-30495 Le recteur

AVIS MORTUAIRES

SONVILIER

L'Eternel veillera sur ton départ comme sur ton arrivée.
Repose en paix.

Madame Madeleine Perret-Gentil-Steiner, à Sonvilier, ses enfants et petits-enfants;
Madame Gilberte Schneiter-Perret-Gentil, ses enfants, à Sonvilier, Fribourg, Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, et son fiancé, Monsieur Eric Geiser, à Sonvilier,
Madame et Monsieur Maurice Rollat-Perret-Gentil et leur fils, au Noirmont;

Madame Ida Perret-Gentil et famille, à Peseux;
Madame Marguerite Perret-Gentil et famille, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Charles Steiner, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Léa Steiner et famille, à Leysin,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gilbert PERRET-GENTIL

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui après une longue et pénible maladie, dans sa 75e année.

SONVILIER, le 13 juin 1982.

L'incinération a lieu mercredi le 16 juin 1982, à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, où le corps repose.

En lieu et place de fleurs veuillez penser à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel.

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile de la famille, Grand-Rue 95a à Sonvilier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées. 101268

Très sensible à la reconfortante sympathie dont vous l'avez entourée lors de son deuil, la famille de

Monsieur Roger GUENAT-DROZ

vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Elle a été très touchée par votre présence, vos messages et vos dons, marquant votre estime au défunt. 48529

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du départ de

Mademoiselle Giusi CARCIONE

exprime ses sentiments de profonde gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à sa peine par leur présence, leur prière, leurs dons pour l'Hôpital Juan XXIII de Munuyypata en Bolivie. 48672

Famille Salvatore CARCIONE

La famille de

Monsieur Marcel SCHLICHTIG

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.
Elle leur en est profondément reconnaissante. 48004

La famille de

Madame Berthe STEFFEN

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements. 48319

Profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

Madame Raphy SCHWOB

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de trouver ici, l'expression de sa vive reconnaissance. 48001

La famille de

Madame Rose SCHNEGG

très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. 48002

AVIS MORTUAIRES

Aimez-vous les uns les autres,
comme je vous ai aimés.
Dieu est Amour.
Repose en paix.

Monsieur et Madame Jean-Charles Tissot-Imhoff, à Lausanne;
Monsieur et Madame Armand Tissot-Portner, à Genève, et leur fille
Josseline;
Mademoiselle Marie-Louise Frei;
Madame Marceline Eichenberger-Frei,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Madame
Hélène TISSOT
née BORN**

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, cousine,
parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui mardi, à l'âge de 83 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1982.
Gentianes 12.

Le culte et l'inhumation auront lieu jeudi 17 juin, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Charles Tissot-Imhoff
Ch. de Grand-Vennes 47
1010 LAUSANNE.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 101265

Dieu est Amour.
Il me fait reposer dans de verts
pâturages;
Il me mène le long des eaux
tranquilles. Ps. 23, v. 2.

Monsieur et Madame André Durand, à Kloten, et leurs enfants;
Madame Adina Tissot, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Monsieur
Willy DURAND**

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,
enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1982.

L'incinération aura lieu vendredi 18 juin.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Roger Gigon-Tissot
Léopold-Robert 52.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 101266

CORCELLES

Madame Charles Monnier-Freiburghaus, à Corcelles;
Monsieur et Madame Frédéric Monnier-Montandon et leurs filles Carole et
Dominique, à Calgary (Canada);

Madame Vve Pierre Monnier et ses enfants, à Fontainemelon;

Monsieur et Madame Jean Goumaz-Freiburghaus, leurs enfants et petits-
enfants, à Peseux,

font part à leurs amis et connaissances qu'un culte sera célébré en l'église
de Corcelles, le vendredi 18 juin, à 14 heures, à la mémoire de

**Monsieur
Charles Henri MONNIER**

décédé au Canada le 10 juin 1982.

Pour ce qui est du jour et de l'heure,
Personne ne le sait,
Ni les anges des cieux, ni le Fils
Mais le Père seul. Matthieu 24, v. 36.

Domicile de la famille: Mme Charles Monnier, Porcena 31,
2035 Corcelles.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 101264

La famille de

André GERBER

tient à dire combien elle a été touchée par l'affection et
la sympathie dont elle a été entourée lors de sa tragique
épreuve et remercie tous ceux qui y ont pris part. 48397

CANTON DE NEUCHÂTEL

*la voix
d'une région*

Une équipe neuchâteloise aux troisièmes Jeux mondiaux de la médecine

Les troisièmes Jeux mondiaux de la médecine se déroulent du 12 au 19 juin en France, à Cannes. Ils réunissent plus de 2500 participants venus du monde entier assister le matin à des colloques sur la médecine du sport, et participer l'après-midi à des compétitions sportives. Outre les Suisses engagés dans les épreuves individuelles (cyclisme, athlétisme et tennis notamment), une équipe neuchâteloise participe au tournoi de football aux côtés d'une équipe genevoise. 48 équipes participent à ce tournoi où chacun devra disputer un match de 60 minutes chaque jour, soit huit matchs en tout.



De gauche à droite, debout: Blaser, Wildhaber, Grossen, Heim, Steinmann, Carbonnier, Kohler, Jaques, Häslér; accroupis, Suter, Nardin, Moser, Hügli, Evard, Quadri.

C'est la deuxième fois que les Neuchâtelois participent à cette compétition. En 1980, ils avaient remporté le trophée du fair-play. Le niveau des équipes est assez élevé (certaines équipes opposées aux Neuchâtelois en 1980 comptaient

dans leurs rangs des joueurs ayant appartenu ou appartenant encore à des

clubs de première ou deuxième division française), si bien que la tâche de nos représentants s'annonce difficile.

Cette compétition est ouverte aux médecins, dentistes, physiothérapeutes, pharmaciens et vétérinaires. Le contingent neuchâtelois est fort de 17 participants; parmi eux, quatre Chaux-de-Fonniers, les physiothérapeutes Evard et Hügli, le Dr C.-A. Moser-Morel et le dentiste Steinmann; un Loclois, le dentiste Häslér et deux Imériens, le Dr Quadri et le vétérinaire Bourquin. Les autres membres de l'équipe viennent des districts du bas du canton; ce sont les dentistes Nardin, Blaser, Kohler, Jaques, Suter et Carbonnier, les médecins Jobin, Grossen et Pauchard ainsi que le physio Saïdj. (sp)

**Protection de La Grande Cariçaie
Journée historique**

Le plan-directeur intercantonal de la rive sud du lac de Neuchâtel et des rives du lac de Morat (sur 40 km. de longueur et 2000 ha de surface), ainsi que le plan de protection de la rive sud-est du lac de Neuchâtel ont été présentés à la presse hier à bord de «La Béroche», entre Estavayer-le-Lac et Yverdon-les-Bains, par la Direction des travaux publics du canton de Fribourg, du Département des travaux publics du canton de Vaud et, sous l'égide de Pro Natura Helvetica (PNH), par la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Les deux plans sont complémentaires et convergent vers une répartition des tâches définies par la convention passée entre les Etats de Vaud et de Fribourg, d'une part, et la LSPN (Ligue suisse pour la protection de la nature) de l'autre. Cette convention a été signée sur le bateau chargé d'invités, par MM. Marcel Blanc et Ferdinand Masset, conseillers d'Etat, pour les deux cantons, et par M. Willy Plattner, président de la LSPN, à Bâle.

Par la même occasion a été signé l'accord entre Fribourg et Vaud sur la protection de la rive sud du lac de Neuchâtel et des rives du lac de Morat.

Le plan-directeur très contraignant, notamment pour les communes, propose à la LSPN d'assurer l'entretien des zones naturelles dont les cantons de Vaud et de Fribourg sont propriétaires. Il définit la valeur naturelle d'ensemble d'un écosystème lacustre de 15 km² permettant la vie d'un grand nombre d'espèces animales et végétales et d'importance internationale en tant que lieu d'arrêt et d'hivernage pour des millions d'oiseaux migrateurs dans la dernière vaste zone marécageuse de Suisse. Il étudie des problèmes liés à la conservation de cet ensemble naturel précieux: atterrissement, érosion, eutrophisation, suppressions des crues du lac de Neuchâtel, intacts de tourisme. De ces différents éléments, il tire un bilan démontrant la valeur naturelle globale exceptionnelle de cette zone en Suisse, mais constatant aussi sa dégradation rapide depuis une vingtaine d'années.

Les communes seront obligées d'inclure le plan-directeur dans leur plan de zone. Tâche difficile si l'on tient compte du fait que devra être rendu à la nature ce qui avait déjà subi les atteintes de l'homme. (ats)

**Tribunal de police du Val-de-Ruz
Un dévouement mal récompensé?**

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé, hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, subsitut au greffe.

Le 4 avril 1982, vers 4 h. 15, O. V., circulait dans les gorges du Seyon en direction de Valangin, a perdu le contrôle de sa voiture dans un virage. Le véhicule, après avoir heurté un poteau de signalisation, a dévalé un talus pour s'immobiliser, sur le flanc, dans la rivière en contrebas. Par chance, le conducteur et ses passagers n'ont été que légèrement blessés. La prise de sang effectuée sur le prévenu a révélé, quant à elle, un taux d'alcoolémie moyen de 1,6‰. O. V. admet les faits. Il est condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans - certains antécédents justifiant le long délai d'épreuve - à 200 francs d'amende et 218 francs de frais de justice. * * *

B. F. et A. M. ont remplacé, vers la fin de l'année dernière, un télésiège «à

bout de souffle» par une nouvelle installation acquise d'occasion. Après le dépôt de plans et d'une demande de transformation, les prévenus ont employé l'installation avant même que les autorisations nécessaires soient accordées.

Mais si les prévenus ont estimé qu'il s'agissait-là d'une simple transformation, les instances communales et cantonales ne les ont pas suivis sur cette voie, d'où le dépôt d'une plainte.

Pourtant, les prévenus avaient déposé des plans, la procédure de mise à l'enquête avait été faite, une opposition écartée par le Conseil communal concerné. Une inspection avait également été prévue, à laquelle un expert du canton et un contrôle du Concordat intercantonal des téléskis devaient participer. Mais, en raison des conditions atmosphériques, ces personnes n'avaient pu se rendre sur les lieux au jour fixé. Et puis, la neige est arrivée. A plusieurs reprises, les prévenus ont fait fonctionner l'installation, notamment sous la «pression» des skieurs. Ceux qui pratiquent leur sport favori sur les remontées mécaniques de La Roche-aux-Crocs connaissent d'ailleurs bien ce petit télésiège qui, du sommet de l'installation principale, les remorque sur un terrain plat à proximité des crêtes jusqu'au départ de la piste rouge.

B. F. et A. M. ont très mal pris cette poursuite pénale pour infractions à la loi cantonale sur les constructions et à l'arrêté concernant les installations mécaniques destinées à remonter les skieurs.

- Je perds beaucoup de temps à offrir des installations aux clients au profit du développement touristique d'un canton qui en a bien besoin. Mais c'est un dévouement mal récompensé, dit l'un des prévenus!

Le président s'accorde une semaine de réflexion pour déterminer si les prévenus ont réellement contrevenu aux dispositions légales. Celles-ci, il faut le rappeler, ont pour finalité la sécurité des usagers. Le jugement sera rendu la semaine prochaine. (mo)

**A l'Université de Neuchâtel
Non à une chaire de cinéma**

L'Université de Neuchâtel ne se lancera pas dans une première suisse. L'idée de créer une chaire d'histoire et d'esthétique du cinéma n'a rencontré ni l'adhésion des autorités universitaires, ni celle du gouvernement neuchâtelois.

Cela ressort du rapport du Conseil d'Etat neuchâtelois qui sera présenté à la prochaine session du Grand Conseil qui s'ouvre le 28 juin prochain, suite à une motion postulée demandant la création d'une chaire de cinéma.

Pour l'instant, aucune université de Suisse n'a encore consacré au cinéma un enseignement spécifique. «Les raisons générales en sont sans doute, écrit le Conseil d'Etat neuchâtelois, que de tels cours sont difficiles à intégrer dans un programme d'études cohérent et que les spécialistes du cinéma n'ont souvent pas les qualifications exigées par une haute école». (ats)

Pasteur neuchâtelois au COE

Le pasteur neuchâtelois Théo Buss, du Landeron, occupera dès la rentrée de septembre le poste de responsable de l'information en langues française, allemande et espagnole au Conseil oecuménique des Eglises. Il succède dans cette fonction au pasteur Jean-Jacques Bauswein, actuellement directeur du Centre international réformé John Knox au Grand-Saconnex.

Théo Buss, né en 1942, a étudié la théologie à Neuchâtel. Pasteur au Locle, il a travaillé aussi en Sicile et en Bolivie, avant de s'engager au Service d'information tiers monde, dont il a assumé une partie des activités de langue française à Berne puis à Lausanne. (spp)

Ratification

Lors de sa séance du 14 juin 1982, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination de Mlle Corinne Farquet aux fonctions de suppléante de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Saint-Aubin-Sauges.

**LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DE LA CHAUX-DE-FONDS
ET ENVIRONS**

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Madame
David LÉCHOT**

membre et amie, dont elle gardera un bon souvenir. 48560 Le comité

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Rédacteurs BP:
Philippe-O. Bollod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruis, Sports. - Raymond Déruis, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Jean Euyeur, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.
Stagiaires:
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

Quinzaine de la voiture d'occasion

Plus de 120 voitures et caravanes

Place du gaz, La Chaux-de-Fonds

Jusqu'au 20 juin 1982

de 10 à 20 heures sans interruption

Datsun Cherry à partir de Fr. 9690.-

Les agents Datsun mentionnés ci-dessous vous offrent les limousines Datsun Cherry 1,2 et 1,4 en exécution 3 ou 5 portes à un prix vous assurant bien davantage qu'une contre-valeur élevée pour votre argent.

La technique la plus moderne et un équipement complet: moteur transversal, traction avant, boîte à 5 vitesses, suspension à 4 roues indépendantes, servo-frein, direction à crémaillère, lave/essuie-glace à la vitre arrière, compte-tours, autoradio OM/OUC, vitres teintées en verre de sécurité, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-glace avec fonctionnement par intermittence, dégivrage des vitres latérales, chauffage de la glace de custode, projecteurs halogènes, phares de recul, montre à quartz, sièges-couchettes à l'avant, appuis-tête, sièges garnis de tissu, cache pour le coffre, console centrale, commande intérieure de l'ouverture de la trappe à carburant, protections latérales, et mains autres équipements.



Datsun Cherry 1,2 GL, 1171 cmc, Fr. 10 690.-

Après l'achat, la Datsun (Suisse) SA s'engage à vous rembourser

Fr. 850.-

au comptant. Indépendamment des conditions qui vous ont été accordées par l'agent Datsun.

Cherry 1,2 GL	1171 cmc	4 vitesses	52 ch DIN	3 portes	Fr. 9 690.-
Cherry 1,2 GL	1171 cmc	5 vitesses	52 ch DIN	5 portes	Fr. 10 690.-
Cherry 1,4 GL	1397 cmc	5 vitesses	63 ch DIN	5 portes	Fr. 10 990.-

* rapports pour la version 3 portes, 1,2 l.

Conditions de vente: lors de l'achat d'une Cherry limousine 1,2 ou 1,4 en exécution 3 ou 5 portes auprès de l'un des agents Datsun mentionnés ci-dessous, vous recevrez un chèque d'un montant de Fr. 850.- qui vous sera remboursé par l'importateur. Un seul chèque est valable par véhicule.

NISSAN / DATSUN

Qualité et fiabilité

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, téléphone 01/734 28 11

Le Locle: Garage du Stand, Girardet 27, 039/31 29 41.

Le Landernon: Garage Alain Ledermann, Rue des Flamands 24, 038/51 31 81.

DATSUN (SUISSE) SA, 8902 URDORF
DATSUN CHERRY 1,2 ET 1,4

Après l'achat d'une Cherry limousine 1,2 ou 1,4 en exécution 3 ou 5 portes, la Datsun (Suisse) SA payera sur présentation de ce chèque Fr. 850.- au comptant. Valable à partir du 18 mai 1982.

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, téléphone 01/734 28 11

DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN (SUISSE) SA, DATSUN

Chèque pour le remboursement de

Monnaie	Montant
Fr.	850.-

après l'achat d'une Datsun Cherry 1,2 ou 1,4 en exécution 3 ou 5 portes.

Signature: *Datsun (Suisse) SA*

Lieu/date: *Mol Urdorf, 18 Mai 1982*

Datsun (Suisse) SA
Schützenstrasse 4
8902 Urdorf

Neuchâtel: City-Garage, Rolf Blaser, Faubourg du Lac 29, 038/25 73 63.

Neuchâtel: Garage Henri Comtesse, Route des Draizes 69, 038/31 38 38.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 42

ANDRÉ BESSON
«Les Auvernois»

Le dernier des Auvernois

Roman

Editions Mon Village SA, (Vulliens VD)

«D'ailleurs, vous avez bien vu que nous ne cachons personne. Vous avez fouillé partout.»
«Vous mentez! Nous savons que deux aviateurs américains sont arrivés chez vous vers dix-neuf heures trente! Où sont-ils passés?»

— Les salauds! gronda Vincent. Ils ont été bien renseignés.

— Qui t'a dénoncé?

— Les Querray. Ça ne fait aucun doute. J'ai vu une ombre qui m'épiait depuis leur cour hier soir lorsque les Américains sont entrés chez moi.

— Mais pourquoi as-tu commis l'imprudence de les recevoir chez toi?

— Impossible de faire autrement. Quelqu'un a dû leur donner mon adresse. Ils sont arrivés

directement à la maison. Je ne pouvais quand même pas leur claquer la porte au nez.

— Non, bien sûr.

— Et après, que s'est-il passé?

— Un soldat qui fouillait la maison a trouvé les emballages des bonbons. L'officier les a brandis sous le nez de Nicole. Il s'est mis à hurler. «Vous voyez, voilà la preuve que vous avez bien reçu des Américains!» Elle ne s'est pas démontée. Elle a dit: «Je ne sais pas d'où ça vient. Les enfants ont dû ramasser ces papiers en route.» «Vous mentez, vous irez en prison si vous continuez à mentir!» Il criait tellement fort que les enfants se sont mis à pleurer et que je n'ai pu m'empêcher de protester. «Qui êtes-vous?» m'a-t-il demandé. «La grand-mère de Vincent Auvernois. Mon petit-fils n'a rien fait de répréhensible. Ce sont ceux qui l'ont dénoncé qui ont menti.» A ce moment, l'officier a semblé hésiter. Je lui ai dit: «Mon mari a été tué par les uhlands en 1870 et j'ai aussi perdu l'aîné de mes petits-fils pendant la guerre 14-18. Vous ne croyez pas que ça fait déjà beaucoup de morts pour une seule famille? Vous ne pourriez pas nous laisser tranquilles?» Il s'est brusquement calmé. Il a dit: «Moi aussi, Madame, j'ai perdu mon père pendant la bataille de Verdun.» Ensuite, il nous a salués. Puis il a donné des ordres à

ses soldats et ils sont repartis par la route de Chamblay.

Après ce récit, ils observèrent un long silence. Devant eux, la forêt aux arbres dépouillés ressemblait à une immense construction dont les innombrables piliers portaient le ciel ensoleillé en guise de toiture. Le jour brillait entre les troncs, comme à travers une grille. On percevait le souffle de la brise dans les feuilles sèches des chênes rouvres, et le chant des oiseaux qui n'en finissait pas de saluer le retour du printemps.

— Ils reviendront ce soir pour m'arrêter, dit Vincent.

— Non, je ne crois pas.

— Comment veux-tu qu'il en soit autrement. Les Querray ont donné des renseignements trop précis.

— De toute façon, ils ne pourront rien contre toi. Tu ne rentreras pas ce soir, dit Marie Auvernois avec une autorité que son petit-fils ne lui avait pas connue depuis longtemps.

— Mais je ne peux pas faire ça! Ils vont s'en prendre à ma femme!

— Ne t'inquiète pas. Ça se passera mieux que tu ne le crois. D'ailleurs, c'est Nicole qui a demandé que tu ne rentres pas à la maison.

— C'est de la folie.

— Non. Elle se sent capable d'affronter les

Prussiens s'ils reviennent. Et puis je resterai près d'elle.

Brusquement, on aurait dit qu'elle avait trente ans de moins. C'était à nouveau la Marie-des-Bois qui parlait. Celle qui avait résisté, dans sa jeunesse, à une horde de loups une nuit d'hiver. Qui avait tué à coups de hache le uhlan qui voulait la violer. Celle qui avait toujours su faire face à l'adversité et retrouvait sa pugnacité, son courage d'antan.

Comme il restait indécis, en proie à un sentiment de culpabilité, à une impression d'angoisse, elle ajouta:

— Tu resteras dans la forêt le temps qu'il faudra. Je t'y apporterai à manger.

IX

Dès le début de la matinée, la nouvelle circula à travers le camp des FFI.

— Cet après-midi, il va y avoir la fête, les gars! Les Amerlos vont nous balancer un parachutage formidable. Radio-Londres vient de diffuser le message.

Une vive effervescence se mit aussitôt à régner à travers les sous-bois proches de la ferme du Bois-Désert. Celle-ci ne méritait plus guère son nom depuis que le maquis de Haute-pierre s'y était installé.

(à suivre)